



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Place aux citoyens

RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'Assemblée nationale du Québec

2011 2012



RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'Assemblée nationale du Québec

2011 2012



Cette publication a été réalisée avec la collaboration des cadres et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Les données présentées dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de l'Assemblée nationale, du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Direction

Jean Dumas

Coordination et rédaction

Laurie Comtois

Comité de réalisation

Louissette Cameron

Catherine Durepos

Mario Gagnon

Lucie Laliberté

Suzanne Langevin

Révision

Éliane de Nicolini

Traduction

Sylvia Ford

Indexation

Rénald Buteau

Conception graphique et mise en pages

Manon Paré

Mise en pages

Myriam Beaulieu

Photographies

Collection Assemblée nationale du Québec

Clément Allard, photographe

Christian Chevalier, photographe

Marc-André Grenier, photographe

Renaud Philippe, photographe

Roch Thérioux, photographe

Avec la participation de :

Assemblée nationale française (p. 65)

Assemblée parlementaire de la Francophonie (p. 54)

Direction de la diffusion des débats (p. 43, 44, 47)

Direction de l'éducation à la démocratie parlementaire (p. 84, 89)

Guy Rainville, photographe (p. 52)

Maynor Solís Calderón, photographe (p. 59)

Organisation internationale de la Francophonie (p. 53)

Parlement du Canada (p. 65)

Sénat de la République française (p. 65)

Impression

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

ISSN 1492-5753

ISBN 978-2-550-64873-4

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2012

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président
Mot du secrétaire général
Faits saillants

LE TRAVAIL DES DÉPUTÉS

L'Assemblée nationale	15
La mission.....	15
Les trois pouvoirs de l'État québécois.....	15
Les rôles du député : législateur, contrôleur et intermédiaire.....	15
Les parlementaires de la 39 ^e législature au 31 mars 2012.....	22
Le diagramme de l'Assemblée au 31 mars 2012.....	24
Le travail parlementaire	25
L'horaire des séances.....	25
Le bilan du travail à l'Assemblée nationale.....	26
Les commissions parlementaires.....	34
Les personnes désignées par l'Assemblée nationale.....	52
La diplomatie parlementaire	53
Les relations multilatérales.....	53
Les relations bilatérales et les relations avec les institutions européennes.....	62
La coopération interparlementaire.....	64
Les visites officielles.....	66

L'ASSEMBLÉE ET LES CITOYENS

Les activités spéciales	71
Les Médailles d'honneur de l'Assemblée nationale.....	71
Le 125 ^e anniversaire de l'hôtel du Parlement.....	72
Le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias.....	75
Une assemblée ouverte aux citoyens	76
Les activités pour le grand public.....	76
Un lieu d'échanges.....	79
Les activités de recherche et d'éducation	81
La Bibliothèque de l'Assemblée nationale.....	81
L'initiation et l'éducation à la démocratie.....	84
L'information et les multimédias	92
La télédiffusion et la webdiffusion.....	92
Les nouveautés sur le site Internet de l'Assemblée nationale.....	94
Le patrimoine	96
Le patrimoine documentaire.....	96
Le patrimoine immobilier et urbain.....	97

LES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

L'organisation administrative	101
Modification au plan d'organisation administrative.....	101
L'organigramme au 31 mars 2012.....	102
Le personnel.....	101
Les dépenses de l'Assemblée nationale en 2011-2012.....	106
L'Assemblée, un milieu de travail stimulant	105
La santé.....	105
La campagne Entraide.....	107
L'Assemblée et le développement durable	108
Annexes	111
Index	131



MOT DU PRÉSIDENT



Je suis très heureux de vous présenter le *Rapport d'activité 2011-2012* de l'Assemblée nationale du Québec. Ce document reflète les efforts qui ont été entrepris pour maintenir et consolider la démocratie représentative au Québec, au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise. Vous y trouverez un compte rendu du travail accompli par les députés à l'Assemblée et en commission parlementaire, une description des activités institutionnelles qui se sont déroulées à l'Assemblée nationale ainsi qu'un aperçu des différentes réalisations sur le plan administratif.

De plus, ce rapport dresse le portrait d'une année toute spéciale, marquée par le 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement et le 140^e anniversaire de la Tribune de la presse du Parlement de Québec.

À cet égard, plusieurs activités ont été organisées afin de célébrer ces événements spéciaux. Je souligne, en particulier, le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias qui a réuni près de 400 participants de différents horizons. Cette rencontre unique a permis la contribution de personnalités de renom du Québec, du Canada et de l'étranger aux conférences et ateliers qui ont ponctué cette activité.

L'Assemblée nationale a aussi été l'hôte de la XI^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), qui a rassemblé quelque 220 délégués provenant de 36 parlements des Amériques. Au terme de cette rencontre, la déclaration de Québec a été adoptée par les membres de la COPA, qui s'engagent notamment à travailler en faveur d'un meilleur fonctionnement démocratique des parlements, à promouvoir l'égalité des sexes, à consolider le programme des missions d'observation électorale, à assurer l'intégration du développement durable dans l'action politique et législative et à faire en sorte que les Objectifs régionaux du Millénaire pour le développement soient atteints à brève échéance.

Sur le plan parlementaire et législatif, le dépôt du rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité a conclu deux années de consultations et de travaux menés dans plusieurs régions du Québec. À travers ces activités, l'Assemblée a accru ses efforts pour se rapprocher des citoyens. Je souhaite que la lecture de ce rapport vous permette d'en apprendre davantage sur le rôle et les travaux de notre Institution. J'espère aussi qu'il vous permettra de mieux saisir l'ampleur du travail du législateur et de vous familiariser avec l'exercice de la démocratie au Québec.

Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale



MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



C'est avec fierté que je joins ma voix à celle du président pour vous présenter ce 13^e rapport d'activité qui dresse, pour la dernière année financière, le bilan des travaux parlementaires et des principales réalisations de l'administration de l'Assemblée. Cette dernière est composée de 610 femmes et hommes dévoués. Le présent rapport offre un compte rendu exhaustif des réalisations du personnel de l'Assemblée. Je tiens à attirer l'attention sur certaines d'entre elles.

Tout d'abord, je tiens à souligner le fait que le fonctionnement des délibérations de l'Assemblée et des commissions a dû être adapté à plusieurs reprises aux nombreux changements survenus dans la composition de l'Assemblée. Encore une fois, notre longue tradition démocratique a fait en sorte que notre Assemblée a pu évoluer pour mieux refléter le paysage politique. De même, il importe de mettre en relief les travaux de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, qui ont démontré toute la pertinence de notre institution parlementaire lorsque vient le temps de s'intéresser aux grandes questions qui touchent les citoyens. Un autre événement marquant est la publication de la 3^e édition de l'ouvrage *La procédure parlementaire du Québec*, qui traite en détail du fonctionnement de notre Parlement.

Dans un autre ordre d'idées, divers changements ont eu un effet déterminant sur l'organisation du travail ainsi que sur les finances de l'Assemblée. À cet égard, le Bureau de l'Assemblée nationale a autorisé d'importantes modifications dans la structure administrative de l'Assemblée. Celles-ci visent à améliorer la prestation de services aux députés et à la population, regrouper certains services complémentaires et générer des économies récurrentes, entre autres, en diminuant le nombre de postes d'encadrement. Aussi, l'implantation de la téléphonie IP a contribué à améliorer l'offre de services en cette matière tout en générant des économies substantielles. En ce qui concerne les services de reprographie, l'installation de nouveaux équipements réduira les coûts pour les prochaines années, tout en maintenant un service de grande qualité.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement chaque membre du personnel de l'Assemblée nationale, qui met son cœur et son énergie à servir celles et ceux qui incarnent notre grande institution démocratique : les parlementaires.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Michel Bonsaint'. The signature is fluid and cursive, written on a light-colored background.

Michel Bonsaint

Secrétaire général de l'Assemblée nationale



Élection de M. Jacques Chagnon à titre de président de l'Assemblée nationale

Le 5 avril 2011, le député de Westmount – Saint-Louis, M. Jacques Chagnon, est devenu le 45^e président de l'Assemblée nationale du Québec. Diplômé en science politique de l'Université Concordia (1975) et de l'Université de Montréal (1977), il a été commissaire à la Commission scolaire Saint-Exupéry (1975), puis président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (1982-1985). Élu à l'Assemblée nationale du Québec pour la première fois le 2 décembre 1985, il a notamment occupé les fonctions de ministre de l'Éducation (1994) et de ministre de la Sécurité publique (2003 à 2005) avant d'être élu au poste de deuxième vice-président, en 2007.



125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement : activités spéciales

Le 8 avril 1886, les députés siégeaient pour la première fois dans l'actuelle salle de l'Assemblée nationale. C'est là que, depuis 125 ans, les parlementaires exercent leur triple rôle de législateur, contrôleur et intermédiaire. Ils y votent les lois, contrôlent les actions du gouvernement et représentent leurs concitoyens. En 2011-2012, l'Assemblée nationale a célébré l'anniversaire de l'hôtel du Parlement, symbole de démocratie et grand témoin de notre histoire. Pour l'occasion, plusieurs activités spéciales ont été organisées, dont deux journées portes ouvertes, l'exposition *Je me souviens* et une émission de *Figures de la démocratie* consacrée au concepteur de l'hôtel du Parlement, Eugène-Étienne Taché.



FAITS SAILLANTS



XI^e Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

Pour la première fois en 14 ans, l'Assemblée nationale a été l'hôte, du 5 au 9 septembre 2011, de l'Assemblée générale de la COPA, organisation créée en 1997 à l'initiative de l'Assemblée nationale du Québec. Près de

XI^e Assemblée générale de la COPA, le 7 septembre 2011. De gauche à droite : M^{me} Zulma Ramona Gómez, première vice-présidente de la COPA et sénatrice du Mexique, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec et président de la COPA, M. Óscar Arias, ancien président du Costa Rica, M^{me} Cristina Ruiz Sandoval, secrétaire exécutive de la COPA et députée de l'État de Mexico et M^{me} Diva Hadamira Gastélum, présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et députée du Mexique.

220 délégués en provenance de toutes les régions des Amériques ont assisté aux travaux de cette assemblée. Réunis sur le thème « L'Amérique parlementaire : présente ! », les parlementaires ont discuté des questions de fond proposées par le président de l'Assemblée nationale et de la COPA, M. Jacques Chagnon, dans son Plan de la présidence, soit la lutte à la mortalité infantile, la persévérance scolaire, l'écart salarial entre les hommes et les femmes et la protection des ressources en eau. Au terme de cette assemblée, les membres de la COPA ont unanimement adopté la Déclaration de Québec. Dans ce document d'importance proposé par la présidence, les parlementaires de la COPA se sont engagés, entre autres, à travailler en faveur d'un meilleur fonctionnement démocratique des parlements, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à consolider le programme des missions d'observation électorale de la COPA et à assurer l'intégration du développement durable dans l'action politique et législative.

Dépôt du rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

Après plus de deux ans de travaux, la présidente et la vice-présidente de la Commission spéciale, M^{mes} Maryse Gaudreault et Véronique Hivon, ont déposé, le 22 mars 2012, un rapport contenant 24 recommandations unanimes. La Commission a été créée le 4 décembre 2009 avec pour mandat, notamment, de mener une consultation générale sur les conditions de fin de vie, les soins palliatifs et l'euthanasie. Après avoir entendu des experts, la Commission s'est déplacée dans huit villes pour tenir des auditions publiques. Ces consultations ont commencé le 7 septembre 2010 et se sont terminées le 22 mars 2011. Les travaux de la Commission ont été marqués par une participation massive des citoyens et des organismes, ce qui a considérablement aidé les membres dans leur réflexion pour rédiger ce rapport. Notons que la Commission a reçu plus de 300 mémoires et demandes d'intervention et près de 6 600 réponses au questionnaire en ligne.





Le président, M. Jacques Chagnon, en compagnie des membres du personnel de l'Assemblée qui ont contribué à la réalisation du livre lors de son lancement.

Publication de la troisième édition du livre *La procédure parlementaire du Québec*

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a lancé la troisième édition du livre *La procédure parlementaire du Québec*, le 28 février 2012. Outil essentiel pour comprendre le fonctionnement de notre institution, cette troisième édition se distingue des deux précédentes, parues respectivement en 2000 et 2003. En effet, deux éléments ont été à l'origine de changements majeurs dans l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée nationale et de ses commissions : l'élection, en 2007, du premier gouvernement minoritaire dans l'histoire contemporaine du Québec, incluant la présence d'un troisième groupe parlementaire, et l'adoption, en avril 2009, d'une réforme du Règlement de l'Assemblée nationale et de ses règles de fonctionnement.

Célébration des anniversaires de vie parlementaire

Six députés de l'Assemblée nationale ont été honorés le 30 novembre 2011, à l'occasion d'une cérémonie soulignant leur anniversaire de vie parlementaire. Il s'agit de la députée de Lavolette, M^{me} Julie Boulet (10 ans), du député de Labelle, M. Sylvain Pagé (10 ans), du député de Saint-Maurice, M. Claude Pinard (15 ans), du député de Saint-Laurent, M. Jean-Marc Fournier (15 ans), de la députée de Charlevoix, M^{me} Pauline Marois (25 ans) et, finalement, du doyen de l'Assemblée nationale, le député d'Abitibi-Ouest, M. François Gendron (35 ans). Plusieurs invités d'honneur ont assisté à cette réception offerte par le président de l'Assemblée nationale, qui s'est déroulée à la salle du Conseil législatif.

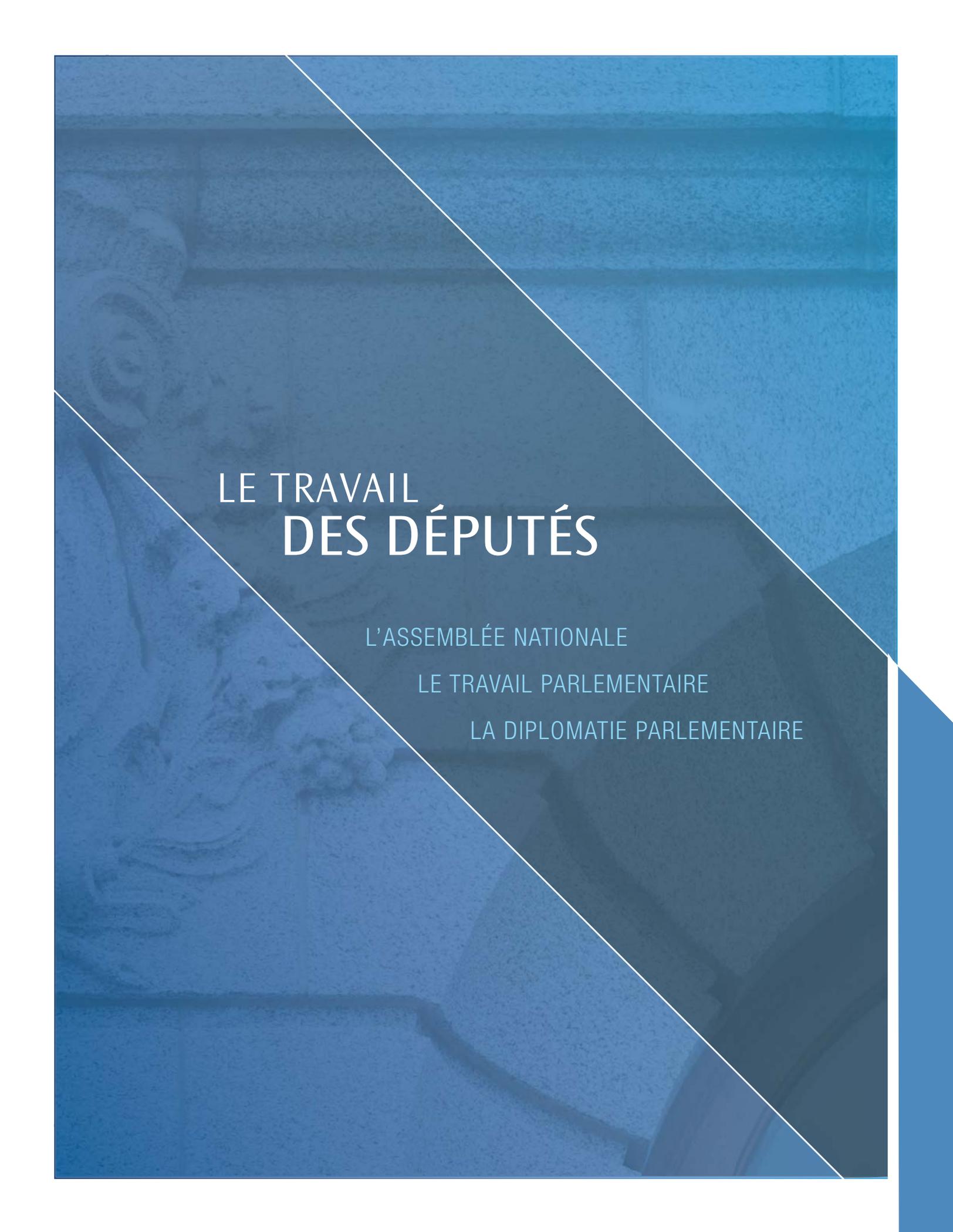


MM. Jacques Attali et Jacques Chagnon lors de l'ouverture du Colloque.

Colloque sur la démocratie, les députés et les médias

À l'occasion du 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement et du 140^e anniversaire de la Tribune de la presse, l'Assemblée nationale a accueilli, en octobre 2011, le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias. Une quinzaine d'intervenants du Québec, du Canada et de l'étranger ont discuté de ces enjeux avec quelque 400 participants issus de divers horizons. Étudiants, professionnels, parlementaires et citoyens ont débattu de trois grandes thématiques : l'équilibre entre l'information et l'opinion, le contrôle de l'information et l'utilisation des nouvelles technologies au bénéfice de la démocratie. L'écrivain et professeur Jacques Attali, qui a été conseiller spécial auprès du président François Mitterrand, et l'ex-président du Mexique, Vicente Fox, ont respectivement prononcé les conférences d'ouverture et de clôture du colloque. Une table ronde a aussi réuni trois anciens journalistes devenus députés, qui ont partagé leur expérience et soulevé quelques-uns des problèmes liés aux contextes médiatique et politique actuels.





LE TRAVAIL DES DÉPUTÉS

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La mission

L'Assemblée nationale du Québec constitue l'assise du pouvoir législatif. Elle est formée des députés élus par la population québécoise dans les 125 circonscriptions électorales. C'est à eux qu'incombe la responsabilité de débattre et d'adopter les projets de loi et le budget. Ils ont aussi pour rôle de contrôler les actes du gouvernement et de discuter de toute question d'intérêt public, notamment au sein des commissions parlementaires. La durée du mandat collectif de ces députés, appelée « législature », est prévue dans la Constitution et ne peut dépasser cinq ans.

Les trois pouvoirs de l'État québécois

POUVOIR LÉGISLATIF	POUVOIR EXÉCUTIF	POUVOIR JUDICIAIRE
Étudie, discute, modifie et vote les lois. Exerce un contrôle sur l'action du pouvoir exécutif. Débat de questions d'intérêt public.	Détermine les politiques qui guident l'action de l'État. Administre et dirige l'État en conformité avec les lois votées par le pouvoir législatif.	Interprète les lois votées par le pouvoir législatif. Décide si un citoyen ou un groupe a agi ou non en conformité avec la loi.
▼	▼	▼
Parlement	Gouvernement	Tribunaux

Les rôles du député : législateur, contrôleur et intermédiaire

À l'Assemblée nationale, l'activité première du député est de participer au processus législatif. En tant que législateur, il étudie, analyse, modifie et vote les projets de loi. Ce processus se déroule en plusieurs étapes, tant à l'Assemblée qu'en commission parlementaire.

En outre, le député dispose de plusieurs moyens pour contrôler les actes du gouvernement. Précisons, entre autres, la possibilité d'interroger les ministres sur des sujets d'actualité au cours de la période de questions et réponses orales ainsi que l'étude des crédits budgétaires et l'examen des orientations des activités et de la gestion des ministères et organismes en commission. Il intervient également à l'occasion des consultations publiques en commission parlementaire.

Enfin, il exerce un rôle d'intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique. Le député représente les électeurs de sa circonscription. À ce titre, il défend leurs intérêts et fait valoir leurs besoins auprès de l'appareil gouvernemental.



Démission du président de l'Assemblée nationale, M. Yvon Vallières

Le 1^{er} avril 2011, M. Yvon Vallières a avisé le secrétaire général de l'Assemblée de sa démission immédiate à titre de président de l'Assemblée nationale, quittant ainsi les fonctions qu'il occupait depuis le 13 janvier 2009.



Le dévoilement de la photographie du 44^e président de l'Assemblée nationale, M. Yvon Vallières, a eu lieu le 8 décembre 2011, dans le hall principal de l'hôtel du Parlement.

Élection du nouveau président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon

Les parlementaires ont élu au poste de président de l'Assemblée nationale le député de Westmount – Saint-Louis, M. Jacques Chagnon, le 5 avril 2011. Élu au scrutin secret, M. Chagnon est ainsi devenu le 45^e président de l'Assemblée nationale du Québec. La présidence est la plus ancienne et la plus élevée des fonctions parlementaires. En plus de veiller au bon déroulement des travaux parlementaires, le président dirige et administre l'Assemblée nationale. Il la représente dans ses relations avec les autres parlements et veille au respect des droits et privilèges de tous les parlementaires. L'élection de M. Chagnon à la présidence a entraîné une vacance à la deuxième vice-présidence, qui a été pourvue le même jour avec l'élection du député de Marquette, M. François Ouimet.

Le saviez-vous ?

Le président représente les pouvoirs, les fonctions et la dignité de l'Assemblée nationale. Si sa charge devient vacante, l'Assemblée ne peut expédier aucune autre affaire avant d'avoir élu un nouveau président, et ce, malgré la présence de trois vice-présidents.

Changements dans la composition de l'Assemblée

Les démissions

Deux députés ont démissionné en 2011-2012. Il s'agit de :



M^{me} Nathalie Normandeau
Circonscription de Bonaventure
Date de la première élection :
30 novembre 1998
Date de la démission :
6 septembre 2011
Fonction au moment de la démission :
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Vice-première ministre



M. David Whissell
Circonscription d'Argenteuil
Date de la première élection :
1^{er} juin 1998
Date de la démission :
16 décembre 2011
Fonction au moment de la démission :
Député

Les élections partielles

Une élection partielle se déroule dans une circonscription électorale afin de pourvoir une vacance occasionnée par la démission ou le décès d'un député ou encore à la suite d'une décision judiciaire. Lorsqu'un siège devient vacant, un décret du gouvernement ordonnant la tenue d'une élection doit être transmis au Directeur général des élections, au plus tard six mois à compter du premier jour de la vacance.



En vertu du décret du gouvernement du 2 novembre 2011, une élection partielle a eu lieu, le 5 décembre 2011, dans la circonscription de Bonaventure, à l'issue de laquelle **M. Damien Arsenault** (PLQ) a été proclamé élu par le Directeur général des élections.

Les changements d'allégeance

Quatorze députés ont changé d'allégeance en 2011-2012. Il s'agit de :



M^{me} Louise Beaudoin
Circonscription de Rosemont
Date de la première élection :
12 septembre 1994
Date du changement d'allégeance :
6 juin 2011
Statut :
De députée du Parti québécois à députée indépendante



M. Pierre Curzi
Circonscription de Borduas
Date de la première élection :
26 mars 2007
Date du changement d'allégeance :
6 juin 2011
Statut :
De député du Parti québécois à député indépendant



M^{me} Lisette Lapointe
Circonscription de Crémazie
Date de la première élection :
26 mars 2007
Date du changement d'allégeance :
6 juin 2011
Statut :
De députée du Parti québécois à députée indépendante



M. Jean-Martin Aussant
Circonscription de Nicolet-Yamaska
Date de la première élection :
8 décembre 2008
Date du changement d'allégeance :
7 juin 2011
Statut :
De député du Parti québécois à député indépendant, affilié à Option nationale depuis le 8 novembre 2011



M. Benoit Charette
Circonscription de Deux-Montagnes
Date de la première élection :
8 décembre 2008
Date du changement d'allégeance :
21 juin 2011
Statut :
De député du Parti québécois à député indépendant, affilié à la Coalition avenir Québec depuis le 29 décembre 2011



M. René Gauvreau
Circonscription de Groulx
Date de la première élection :
8 décembre 2008
Date du changement d'allégeance :
21 juin 2011
Statut :
De député du Parti québécois à député indépendant



M. Daniel Rathé
Circonscription de Blainville
Date de la première élection :
8 décembre 2008
Date du changement d'allégeance :
25 novembre 2011
Statut :
De député du Parti québécois à député indépendant, affilié à la Coalition avenir Québec depuis le 20 décembre 2011



M. Éric Caire
Circonscription de La Peltrie
Date de la première élection :
26 mars 2007
Date du changement d'allégeance :
20 décembre 2011
Statut :
De député indépendant à député indépendant affilié à la Coalition avenir Québec



M. Marc Picard
Circonscription de Chutes-de-la-Chaudière
Date de la première élection :
14 avril 2003
Date du changement d'allégeance :
20 décembre 2011
Statut :
De député indépendant à député indépendant affilié à la Coalition avenir Québec



M. François Rebello
Circonscription de La Prairie
Date de la première élection :
8 décembre 2008
Date du changement d'allégeance :
10 janvier 2012
Statut :
De député du Parti québécois à député indépendant affilié à la Coalition avenir Québec



M. François Bonnardel
Circonscription de Shefford
Date de la première élection :
26 mars 2007
Date du changement d'allégeance :
14 février 2012
Statut :
De député de l'Action démocratique du Québec à député indépendant affilié à la Coalition avenir Québec



M. Gérard Deltell
Circonscription de Chauveau
Date de la première élection :
8 décembre 2008
Date du changement d'allégeance :
14 février 2012
Statut :
De député de l'Action démocratique du Québec à député indépendant affilié à la Coalition avenir Québec



M. Janvier Grondin
Circonscription de Beauce-Nord
Date de la première élection :
14 avril 2003
Date du changement d'allégeance :
14 février 2012
Statut :
De député de l'Action démocratique du Québec à député indépendant affilié à la Coalition avenir Québec



M^{me} Sylvie Roy
Circonscription de Lotbinière
Date de la première élection :
14 avril 2003
Date du changement d'allégeance :
14 février 2012
Statut :
De députée de l'Action démocratique du Québec à députée indépendante affiliée à la Coalition avenir Québec

Décisions de la présidence

Convention parlementaire

En mai 2011, la présidence a rendu une décision introduisant un nouveau concept de droit parlementaire, soit la convention parlementaire. Constatant que les députés avaient convenu, par diverses déclarations et, plus particulièrement, par l'adoption unanime d'une motion, qu'un large consensus était nécessaire pour modifier la carte électorale, la présidence est venue à la conclusion qu'elle devait respecter ce souhait.

Ainsi, en s'inspirant de la notion de convention constitutionnelle, la présidence a jugé que tant que les députés se sentiraient liés par cette obligation, l'adoption d'un projet de loi modifiant la délimitation des circonscriptions électorales allait devoir être conditionnelle à l'obtention d'un large consensus. Sans s'immiscer dans le processus législatif où l'Assemblée est souveraine, la présidence a par ailleurs réitéré le souhait que les députés travaillent en collégialité afin de préserver la légitimité du processus de modification de la carte électorale.

Questions de privilège concernant des personnes autres que des députés

Les questions de privilège concernant des personnes autres que des députés sont plutôt rares à l'Assemblée. Or, en octobre 2011, la présidence de l'Assemblée a été amenée à se prononcer sur une telle question. Celle-ci portait sur le président du conseil d'administration d'un organisme public ayant fait défaut de se conformer à une assignation à comparaître devant une commission parlementaire.

À cette occasion, la présidence a rappelé que, tout comme la branche judiciaire de l'État, la branche législative, soit le Parlement, a droit au respect pour l'exercice efficace de son rôle. C'est pourquoi une assignation à comparaître devant l'Assemblée n'est pas moins sérieuse que devant un tribunal. La présidence a d'ailleurs précisé que son devoir premier est de veiller au respect des droits et privilèges de l'Assemblée et de ses membres. Elle a aussi rappelé aux dirigeants et administrateurs d'organisme public qu'ils ont le devoir de collaborer avec l'Assemblée et qu'ils ont l'obligation de rendre des comptes.

La présidence a terminé en souhaitant que cette décision serve d'avertissement à toute personne qui déciderait de ne pas se conformer à une assignation à comparaître devant une commission parlementaire.

Changements dans la composition de l'Assemblée

Au 31 mars 2012, l'Assemblée comptait 16 députés indépendants, soit le plus grand nombre de son histoire. Cette situation découle du changement d'allégeance de plusieurs députés. Compte tenu des différentes modifications qu'a connues l'Assemblée dans sa composition en 2011-2012, la présidence a dû rendre plusieurs décisions concernant le statut de certains députés ayant changé d'allégeance et la répartition des mesures de contrôle et des temps de parole lors des débats parlementaires.



Statut des députés

En se fondant sur la jurisprudence parlementaire en semblable matière, la présidence, dans un souci d'uniformité quant à l'identification des députés et afin de ne pas nier l'affiliation politique de qui que ce soit, a reconnu aux nouveaux députés indépendants le droit d'être identifiés au parti politique auquel ils se sont joints, et ce, tant dans le *Journal des débats* que sur le Canal de l'Assemblée et le site Internet. La présidence a précisé que cette identification n'avait pas pour effet de modifier les droits dont bénéficient les députés indépendants dans le cadre des délibérations parlementaires. Elle a souligné que cette décision avait pour objectif de permettre aux citoyens de constater le reflet le plus conforme à la réalité politique des membres de l'Assemblée.

Répartition des mesures et des temps de parole

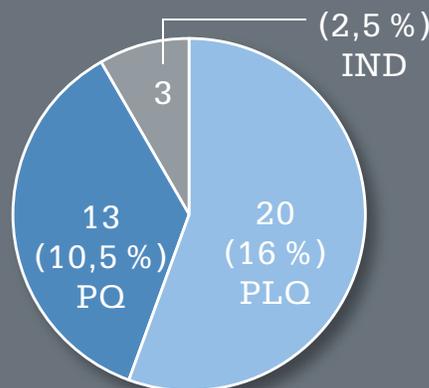
En septembre 2011 et en février 2012, la présidence a rendu deux décisions modifiant la répartition des mesures et des temps de parole. Dans ce contexte, elle a dû trouver un nouveau moyen de répartir les mesures entre les députés indépendants (ex. : nombre et rang des questions lors de la période des questions et réponses orales, affaires inscrites par les députés de l'opposition, interpellations et déclarations de députés). Afin d'assurer une répartition objective et équitable ainsi que la prévisibilité du moment où un député indépendant pourra se prévaloir de son droit, la présidence a innové en instaurant une procédure de tirage au sort. Cette nouvelle manière de procéder s'inspire de la pratique observée dans d'autres parlements de type britannique.

La répartition des sièges à l'Assemblée nationale

Au 31 mars 2012, la répartition des 125 sièges représentés à l'Assemblée nationale était la suivante :

PARTI POLITIQUE	GROUPE PARLEMENTAIRE REPRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE	NOMBRE DE DÉPUTÉS
Parti libéral du Québec (PLQ)	Groupe parlementaire formant le gouvernement	64
Parti québécois (PQ)	Groupe parlementaire formant l'opposition officielle	44
Coalition avenir Québec (CAQ)	Indépendants	9
Option nationale (ON)		1
Québec solidaire (QS)		1
Indépendants (IND)		5
Circonscription vacante		1

À l'Assemblée nationale, les femmes occupent **29 %** des sièges.



Onze femmes, soit 40,7 % des membres du Conseil exécutif, siègent au Conseil des ministres.

Monument en hommage aux femmes en politique

À l'occasion du 70^e anniversaire du droit de vote et d'éligibilité des Québécoises, au printemps 2010, l'Assemblée nationale a lancé un appel de concept afin d'ériger un monument destiné aux femmes en politique. En décembre 2011, lors du 50^e anniversaire de l'élection de la première femme au Parlement du Québec, M^{me} Marie-Claire Kirkland, l'Assemblée a dévoilé le nom de l'artiste qui réalisera le monument et la maquette de son œuvre. Celle-ci sera installée à l'automne 2012 sur la Grande Allée à Québec, le long de la façade sud de l'édifice de l'hôtel du Parlement. La réalisation de ce monument est rendue possible grâce à un partenariat entre l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec, la Ville de Québec et le Conseil du statut de la femme.



Maquette du monument en hommage aux femmes en politique. De gauche à droite : Idola Saint-Jean, Marie Lacoste Gérin-Lajoie, Thérèse Forget Casgrain et Marie-Claire Kirkland.

Les anniversaires de vie parlementaire

Le 30 novembre 2011, six députés ont été honorés à l'occasion d'une cérémonie organisée pour souligner leur anniversaire de vie parlementaire (10, 15, 25 et 35 ans). Plusieurs invités d'honneur ont assisté à cette cérémonie offerte par le président de l'Assemblée nationale, qui s'est déroulée à la salle du Conseil législatif.

Liste des députés honorés



M. François Gendron
Circonscription d'Abitibi-Ouest

Nombre d'années de vie parlementaire :
35 ans



M^{me} Pauline Marois
Circonscription de Charlevoix

Nombre d'années de vie parlementaire :
25 ans



M. Jean-Marc Fournier
Circonscription de Saint-Laurent

Nombre d'années de vie parlementaire :
15 ans



M. Claude Pinard
Circonscription de Saint-Maurice

Nombre d'années de vie parlementaire :
15 ans



M. Sylvain Pagé
Circonscription de Labelle

Nombre d'années de vie parlementaire :
10 ans



M^{me} Julie Boulet
Circonscription de Lavolette

Nombre d'années de vie parlementaire :
10 ans

LES PARLEMENTAIRES DE LA 39^E LÉGISLATURE

Au 31 mars 2012



JEAN CHAREST
Premier ministre
Sherbrooke



JEAN-MARC FOURNIER
Leader
Saint-Laurent



ROBERT DUTIL
Leader adjoint
Beauce-Sud



HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN
Leader adjoint
Verdun



LUCIE CHARLEBOIS
Whip
Soulanges



VINCENT AUCLAIR
Whip adjoint
Vimont



DANIELLE ST-AMANT
Whip adjointe
Trois-Rivières



LAWRENCE S. BERGMAN
Président du caucus
D'Arcy-McGee



PIERRE ARCAN
Mont-Royal



DAMIEN ARSENAULT
Bonaventure



CLAUDE BACHAND
Arthabaska



RAYMOND BACHAND
Outremont



LINE BEAUCHAMP
Bourassa-Sauvé



DANIEL BERNARD
Royn-Noranda-Témiscamingue



RAYMOND BERNIER
Montmorency



STÉPHANE BILLETTE
Huntingdon



MARGUERITE BLAIS
Saint-Henri-Sainte-Anne



YVES BOLDUC
Jean-Jacques



JULIE BOULET
Lavolette



MARC CARRIÈRE
Chapleau



FRANCINE CHARBONNEAU
Mille-Îles



GERMAIN CHEVARIE
Îles-de-la-Madeleine



PIERRE CORBEIL
Abitibi-Est



MICHELLE COURCHESNE
Fabre



JEAN D'AMOUR
Rivière-du-Loup



JEAN-PAUL DIAMOND
Maskinongé



ANDRÉ DROLET
Jean-Lesage



EMMANUEL DUBOURG
Vieux



MONIQUE GAGNON-TREMBLAY
Saint-François



MARYSE GAUDREAU
Hull



CLÉMENT GIGNAC
Margarite-Bourgeois



JOHANNE GONTHIER
Mégaric-Compton



SAM HAMAD
Louis-Hébert



PATRICK HUOT
Vanier



YOLANDE JAMES
Nelligan



GEOFFREY KELLEY
Jacques-Cartier



CHARLOTTE L'ÉCUYER
Pontiac



GILLES LEHOULLIER
Lévis



LAURENT LESSARD
Frontenac



NORMAN MacMILLAN
Papineau



GEORGES MAMELONET
Gaspé



YVON MARCOUX
Vaudreuil



PIERRE MARSAN
Robert-Baldwin



MICHEL MATTE
Portneuf



NICOLE MÉNARD
Laporte



PIERRE MOREAU
Châteauguay



NORBERT MORIN
Montmagny-L'Islet



GUY OUELLETTE
Chomedey



ALAIN PAQUET
Laval-des-Rapides



PIERRE PARADIS
Brome-Missisquoi



MICHEL PIGEON
Charlebourg



PIERRE REID
Orford



FLOMENA ROTIROTI
Jeanne-Mance-Viger



SERGE SIMARD
Dubuc



GERRY SKLAVOUNOS
Laurier-Dorion



CHRISTINE ST-PIERRE
Acadie



LISE THÉRIAULT
Anjou



STÉPHANIE VALLÉE
Gatineau



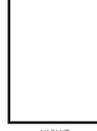
YVON VALLIÈRES
Richmond



DOMINIQUE VIEN
Bellechasse



KATHLEEN WEIL
Notre-Dame-de-Grâce



VACANT
Argenteuil





PAULINE MAROIS
Chef de l'opposition officielle
Charlevoix



JACQUES CHAGNON
Président
Westmount—Saint-Louis



FATIMA HOUDA-PEPIN
Première vice-présidente
La Pinière



FRANÇOIS OUHMET
Deuxième vice-président
Marquette



FRANÇOIS GENDRON
Troisième vice-président
Abitibi-Ouest



STÉPHANE BÉDARD
Leader
Chicoutimi



BERTRAND ST-ARNAUD
Leader adjoint
Chamby



NICOLE LÉGER
Whip
Pointe-aux-Trembles



MAKA KOTTO
Whip adjoint
Bourget



MONIQUE RICHARD
Présidente du caucus
Marguerite-D'Youville



DENISE BEAUDOIN
Mirabel



STÉPHANE BERGERON
Verchères



PASCAL BÉRUBÉ
Matane



YVES-FRANÇOIS BLANCHET
Drummond



ÉTIENNE-ALEXIS BOUCHER
Johnson



MARIE BOULLÉ
Iberville



NOËLLA CHAMPAGNE
Champlain



ALEXANDRE CLOUTIER
Lac-Saint-Jean



CLAUDE COUSINEAU
Bertrand



DANIELLE DOYER
Matapédia



BERNARD DRAINVILLE
Marie-Victorin



MARJOLAIN DUFOUR
René-Lévesque



LUC FERLAND
Ungava



SYLVAIN GAUDREAULT
Jonquière



NICOLAS GIRARD
Gouin



VÉRONIQUE HIVON
Joliette



GUY LECLAIR
Beauharnois



MARTIN LEMAY
Sainte-Marie—Saint-Jacques



MARIE MALAVOY
Tallon



AGNÈS MALTAIS
Taschereau



NICOLAS MARCEAU
Rousseau



SCOTT MCKAY
L'Assomption



MARTINE OUELLET
Yachon



SYLVAIN PAGÉ
Labelle



ÉMILIEN PELLETIER
Saint-Hyacinthe



IRVIN PELLETIER
Rimouski



CLAUDE PINARD
Saint-Maurice



CAROLE POIRIER
Hochelaga-Maisonneuve



LORRAINE RICHARD
Duplessis



GILLES ROBERT
Prévost



ANDRÉ SIMARD
Kamouraska—Témiscouata



SYLVAIN SIMARD
Richelieu



MATHIEU TRAVERSY
Terrebonne



GUILLAUME TREMBLAY
Masson



DENIS TROTTER
Roberval



DAVE TURCOTTE
Saint-Jean



ANDRÉ VILLENEUVE
Berthier

DÉPUTÉS INDÉPENDANTS



JEAN-MARTIN AUSSANT
Nicolet-Yamaska



LOUISE BEAUDOIN
Rosemont



FRANÇOIS BONNARDEL
Shefford



ÉRIC CAIRE
La Peltre



BENOÎT CHARETTE
Deux-Montagnes



PIERRE CURZI
Borduas



GÉRARD DELTELL
Chauveau



RENÉ GAUVREAU
Groulx



JANVIER GRONDIN
Beauce-Nord



AMIR KHADIR
Mercier



LISETTE LAPOINTE
Crémazie



MARC PICARD
Chutes-de-la-Chaudière



DANIEL RATHÉ
Blainville



FRANÇOIS REBELLO
La Prairie



SYLVIE ROY
Lotbinière



TONY TOMASSI
LaFontaine



LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

L'horaire des séances

Le Règlement de l'Assemblée nationale établit le calendrier des travaux parlementaires, qui prévoit deux périodes annuelles où l'Assemblée se réunit, soit au printemps et à l'automne. La période du printemps se déroule à partir du deuxième mardi de février, en travaux réguliers pendant seize semaines, suivis de travaux intensifs durant deux semaines. Celle de l'automne se déroule du troisième mardi de septembre, en travaux réguliers pendant dix semaines, suivis de travaux intensifs durant deux semaines. Un total de cinq semaines est toutefois réservé pour le travail en circonscription.

Le tableau suivant illustre l'horaire de l'Assemblée nationale selon la période de l'année :

Date	Jour	Heures Affaires courantes	Heures Affaires du jour
En période de travaux réguliers*	Mardi	13 h 45 à 15 h	15 h à 18 h 19 h 30 à 21 h 30
	Mercredi et jeudi	9 h 45 à 11 h	11 h à 13 h 15 h à 18 h
En période de travaux intensifs*	Mardi	13 h 45 à 15 h	15 h à 18 h 19 h 30 à 21 h 30
	Mercredi	9 h 45 à 11 h	11 h à 13 h 15 h à 18 h
	Jeudi	9 h 45 à 11 h	11 h à 13 h 15 h à 18 h 19 h 30 à 22 h 30
	Vendredi	9 h 45 à 11 h	11 h à 13 h

* L'Assemblée nationale peut décider de siéger le lundi sur proposition du leader du gouvernement.

En dehors des moments prévus au Règlement, l'Assemblée nationale se réunit en séance extraordinaire, sur demande du premier ministre. Cette demande est adressée au président ou, en son absence, au secrétaire général. Durant l'exercice 2011-2012, aucune séance extraordinaire n'a eu lieu. Quant aux commissions parlementaires, elles peuvent se réunir tout au long de l'année, du lundi au vendredi, aux heures prévues au Règlement. Par ailleurs, l'Assemblée et les commissions ne peuvent siéger pendant les semaines de travail en circonscription.

Le bilan du travail à l'Assemblée nationale

Séances de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires

Au cours de l'année 2011-2012, 79 séances se sont déroulées à l'Assemblée nationale et 572 en commission parlementaire. Le tableau ci-dessous en présente les détails :

	ASSEMBLÉE		COMMISSIONS	
	Séances	Heures	Séances	Heures
Avril	9	21 h 31	56	220 h 56
Mai	13	59 h 45	82	216 h 03
Juin	7	21 h 48	38	112 h 05
Juillet	0	0	1	1 h 32
Août	0	0	24	103 h 23
Septembre	6	31 h 30	61	180 h 53
Octobre	9	32 h 40	56	144 h 29
Novembre	14	47 h 56	98	276 h 03
Décembre	6	16 h 58	32	74 h 33
Janvier	0	0	16	74 h 39
Février	8	30 h 11	76	183 h 01
Mars	7	30 h 48	32	80 h 59
TOTAL	79	293 h 07	572	1668 h 36

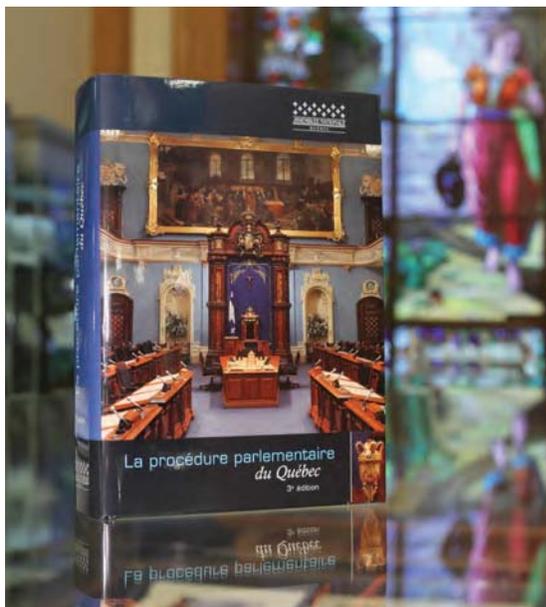
Le saviez-vous ?

Le Service aux courriéristes parlementaires offre aux journalistes de la Tribune de la presse des services de documentation, d'information, de recherche, de messagerie, de téléphonie et de liaison avec les divers groupes ou intervenants qui gravitent autour de l'institution, soit les ailes parlementaires, les élus et les intervenants gouvernementaux. Le Service produit quotidiennement à l'intention des médias une feuille des activités prévues à l'Assemblée nationale et offre un service d'accréditation temporaire aux médias qui ne sont pas membres de la Tribune de la presse.

Déroulement d'une séance à l'Assemblée nationale

Une séance de l'Assemblée nationale comporte deux périodes distinctes : les affaires courantes et les affaires du jour.

LES AFFAIRES COURANTES	LES AFFAIRES DU JOUR
<p>La période des affaires courantes se divise en onze rubriques consacrées à l'information que donne le gouvernement à l'Assemblée nationale.</p> <p>Les rubriques de la période des affaires courantes sont abordées selon l'ordre suivant :</p> <p>0.1 Déclarations de députés</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Déclarations ministérielles 2. Présentation de projets de loi 3. Dépôt de documents 3.1 Réponses orales aux pétitions 4. Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel 5. La période des questions et réponses orales 6. Votes reportés 7. Motions sans préavis 8. Avis touchant les travaux des commissions 9. Renseignements sur les travaux de l'Assemblée nationale 	<p>La période des affaires du jour est consacrée principalement aux débats sur les projets de loi à l'une ou l'autre des étapes de leur étude. C'est aussi à ce moment que l'Assemblée nationale est saisie de tous les autres débats de fond.</p> <p>Les cinq rubriques de cette période doivent être abordées selon l'ordre suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Affaires prioritaires 2. Débats d'urgence 3. Débats sur les rapports de commissions 4. Autres affaires inscrites au Feuilleton 5. Affaires inscrites par les députés de l'opposition



Publication de la 3^e édition du livre *La procédure parlementaire du Québec*

Le 28 février 2012, le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a lancé la troisième édition du livre *La procédure parlementaire du Québec*. Cette édition comprend six nouveaux chapitres, dont un retrace l'histoire de nos institutions politiques et parlementaires depuis la Nouvelle-France. Puis, elle fait état de deux éléments qui sont à l'origine de changements majeurs dans l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée et de ses commissions : l'élection, en 2007, du premier gouvernement minoritaire dans l'histoire contemporaine du Québec, incluant la présence d'un troisième groupe parlementaire, et l'adoption d'une réforme du Règlement de l'Assemblée et de ses règles de fonctionnement, en avril 2009.

Quelques notions sur les affaires courantes

Les déclarations de députés

Cette rubrique, qui marque le début des séances, permet aux députés, incluant les ministres, de faire une déclaration d'une minute sur un sujet précis qui leur tient à cœur. Dix députés peuvent faire une déclaration par séance.

Les déclarations ministérielles

Un ministre peut faire une déclaration à l'Assemblée nationale sur tout sujet qu'il considère pertinent, comme l'annonce d'une politique gouvernementale ou la réaction du gouvernement face à un événement particulier. Il n'y a eu aucune déclaration ministérielle en 2011-2012.

La présentation de projets de loi

C'est au moment des affaires courantes que l'on présente un projet de loi. À cette étape, les députés ne se prononcent pas sur la teneur du texte, mais ils acceptent simplement d'en être saisis afin de l'étudier au cours des étapes ultérieures du processus législatif. En tout, 68 projets de lois ont été présentés à l'Assemblée nationale en 2011-2012.

Le dépôt de documents

Entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, 1 038 documents ont été déposés à l'Assemblée nationale. Ils se répartissent comme suit :

- Rapports du directeur de la législation (8, soit 0,8 %)
- Rapports annuels des ministères et organismes (255, soit 24,6 %)
- Réponses aux questions inscrites au Feuilleton (11, soit 1,1 %)
- Réponses du gouvernement aux pétitions (119, soit 11,5 %)
- Décisions du Bureau de l'Assemblée (53, soit 5,1 %)
- Rapport de mission (1)
- Rapports de commissions (109, soit 10,5 %)
- Pétitions (188, soit 18,1 %)
- Autres documents (294, soit 28,3 %)

Les pétitions

Le droit des citoyens d'adresser une pétition à l'Assemblée est un principe fondamental codifié dans la Charte des droits et libertés de la personne. Ainsi, tous les citoyens du Québec peuvent, par l'intermédiaire d'un député, adresser une pétition à l'Assemblée nationale. La pétition peut

être lancée par une personne ou par une association de personnes, et signée sur support papier ou électronique. Dans ce dernier cas, la pétition doit être amorcée et signée sur le site Internet de l'Assemblée nationale. En outre, elle doit être rédigée en des termes modérés, mesurés et respectueux. Elle doit aussi respecter les règles générales suivantes :

- demander le redressement d'un grief qui relève de la compétence de l'État québécois ;
- contenir un texte d'un maximum de 250 mots comprenant un exposé des faits clair et précis et une demande d'intervention ;
- ne pas traiter d'une affaire qui est devant les tribunaux ou un organisme quasi judiciaire, ou qui fait l'objet d'une enquête ;
- respecter l'article 35 du Règlement de l'Assemblée, qui traite des paroles interdites et des propos non parlementaires ;
- contenir une requête devant paraître sur toutes les feuilles de signature ;
- contenir la signature manuscrite de tous les pétitionnaires et, s'il y a lieu, leur désignation en tant que groupe.

En 2011-2012, 188 pétitions ont été présentées à l'Assemblée nationale, dont 121 pétitions papier et 67 pétitions électroniques. Le gouvernement a déposé 119 réponses pour 200 pétitions. Il a l'obligation de répondre à toute pétition par écrit dans un délai de trente jours et peut donner une seule réponse pour plusieurs pétitions ayant le même libellé.

C'est à l'instigateur de la pétition qu'incombe la tâche de choisir le député qui la déposera à l'Assemblée nationale. À l'exception du président, tout député peut déposer une pétition. Toutefois, les membres du Conseil des ministres s'abstiennent généralement d'en présenter. Enfin, le député qui présente une pétition à l'Assemblée n'en approuve pas nécessairement le contenu.

Les interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Un député peut signaler toute violation des droits ou privilèges de l'Assemblée ou de l'un de ses membres. Avec la permission du président de l'Assemblée, un député peut également s'expliquer sur un fait qui le concerne. Il peut, par exemple, relever l'inexactitude du compte rendu de l'un

Le saviez-vous ?

Tout député qui estime qu'un sujet qu'il a abordé lors de la période des questions a été insuffisamment approfondi peut soulever un débat de fin de séance. Trente minutes après la fin de la période de questions, il doit avoir transmis au président un avis indiquant le sujet qui doit faire l'objet du débat.

En 2011-2012, 6 754 personnes ont assisté à la période des questions et réponses orales et 7 555 personnes ont pris part aux séances des commissions parlementaires.



de ses discours, nier des accusations portées contre lui dans une publication ou expliquer des remarques mal interprétées. Deux questions portant sur une violation de droit ou de privilège et une question portant sur un fait personnel ont été soulevées durant l'exercice 2011-2012.

La période des questions et réponses orales

Nombreux sont les moyens de contrôle mis à la disposition des députés. L'un des moyens les plus connus des citoyens, parce qu'il est très médiatisé, est sans contredit la période de questions et réponses orales. Au cours de cette période de 45 minutes, les députés peuvent questionner les ministres sur tout sujet d'intérêt public.

Près de 55 heures ont été consacrées à la période de questions et réponses orales en 2011-2012. Le nombre de questions posées s'est réparti ainsi :

questions principales : **687** (moyenne de 8,7 questions principales par séance)

questions complémentaires : **1124** (moyenne de 14,2 questions complémentaires par séance)

Les votes reportés

Un vote peut être exercé de deux manières : soit à main levée, soit par appel nominal. À la demande du leader du gouvernement, le président peut reporter un vote par appel nominal plus tard au cours de la séance ou à la période des affaires courantes de la séance suivante. En 2011-2012, 10 votes ont été reportés.

Les motions sans préavis

Cette étape des affaires courantes est prévue expressément pour débattre de motions qui n'ont pas été préalablement inscrites au Feuilleton. Ainsi, tout député peut présenter une motion. Un groupe parlementaire ne peut présenter plus d'une motion sans préavis par séance, tandis qu'un député indépendant peut en présenter une par trois séances.

Les avis touchant les travaux des commissions

Cette rubrique permet au leader du gouvernement de porter à la connaissance de l'Assemblée des précisions concernant les travaux des commissions qui siègent en vertu d'un mandat de l'Assemblée. Le président communique également à l'Assemblée les avis concernant les travaux des commissions siégeant en vertu d'un mandat qu'elles se sont donné, notamment en spécifiant :

- Le nom de la commission
- La date, l'heure et le lieu de la séance
- L'objet de la séance.

Les renseignements sur les travaux de l'Assemblée nationale

La dernière rubrique des affaires courantes permet au leader du gouvernement, de sa propre initiative ou à l'invitation d'un député, de communiquer à l'Assemblée des renseignements sur les travaux parlementaires. Les demandes de renseignements doivent porter uniquement sur des affaires inscrites au Feuilleton. À cette étape, le président peut également être appelé à donner de l'information sur les travaux de l'Assemblée.

Quelques notions sur les affaires du jour

Les affaires prioritaires

Ces affaires, comme leur nom l'indique, ont priorité sur toute autre question en raison de leur importance ou de leur urgence. Le discours d'ouverture de la session, prononcé par le premier ministre, vient au premier rang des affaires prioritaires, de même que les discours des chefs des groupes parlementaires ou de leurs représentants au cours du débat qui s'ensuit. Parmi les autres affaires prioritaires, notons le discours sur le budget et les motions de censure.

Les débats d'urgence

En vertu des articles 88 et suivants du Règlement, tout député peut demander un débat d'urgence sur un sujet précis, d'importance particulière, qui relève de l'Assemblée et qui ne peut ou n'aurait pu être discuté autrement. La demande ne doit être accompagnée que de brèves explications. Le président décide sans discussion si la demande est recevable. Si la demande est reçue, elle donne lieu à un débat restreint de deux heures sur le sujet proposé. Ce débat n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

Durant l'exercice 2011-2012, deux motions de censure ont été inscrites au Feuilleton : le député de Gouin, M. Nicolas Girard, a inscrit une motion concernant l'attribution des places en garderies. Pour sa part, le député de Mercier, M. Amir Khadir, a inscrit une motion concernant l'accessibilité aux études et au droit à l'éducation. Ces deux motions ont été débattues et rejetées lors d'un vote par appel nominal.

Au cours de l'année 2011-2012, deux débats d'urgence ont été demandés. Le 20 septembre 2011, le député de Mercier, M. Amir Khadir, a transmis une demande sur le sujet suivant : la crise de confiance majeure envers nos institutions publiques créée par les faits mis au jour par le rapport de l'Unité anticollusion. Cette demande a été jugée irrecevable. Enfin, le 22 novembre 2011, la députée de Joliette, M^{me} Véronique Hivon, a fait une demande sur le sujet suivant : l'adoption imminente du projet de loi fédéral C-10. Cette demande a été jugée recevable et a donné lieu à un débat restreint de deux heures.

Les débats sur les rapports de commissions

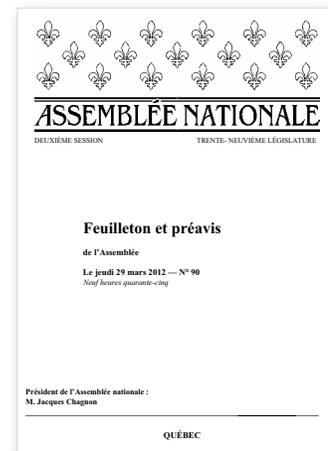
Les rapports de commissions qui contiennent des recommandations sont inscrits au Feuilleton et préavis le jour suivant leur dépôt à l'Assemblée nationale et doivent être pris en considération dans les quinze jours subséquents. En 2011-2012, huit débats sur les rapports de commissions contenant des recommandations ont eu lieu.

Les autres affaires inscrites au Feuilleton

C'est à ce moment que l'Assemblée nationale procède aux différentes étapes de l'étude d'un projet de loi, par exemple, l'adoption du principe, la prise en considération du rapport de la commission qui a étudié le projet de loi et l'adoption du projet de loi.

Les affaires inscrites par les députés de l'opposition

En 2011-2012, 17 motions ont été inscrites au Feuilleton sous la rubrique Affaires inscrites par les députés de l'opposition. Notons que 14 d'entre elles ont été inscrites par des députés de l'opposition officielle et que 3 motions ont été adoptées. Sur les 17 motions, 3 ont été inscrites par des députés indépendants et toutes ont été rejetées.



Le saviez-vous ?

Le Feuilleton et préavis énumère les affaires que l'Assemblée est susceptible d'aborder au cours d'une séance. C'est donc pour les députés un document important pour la préparation de leurs interventions. Cette publication contient aussi d'autres renseignements d'intérêt pour les députés, comme la liste de tous les mandats dont sont saisies les commissions et les titres des projets de loi inscrits en préavis, mais non encore présentés. Le Feuilleton et préavis est publié en français et en anglais, en version imprimée et en version électronique et est mis en ligne dès 8 heures chaque jour de séance de l'Assemblée.

LES PROJETS DE LOIS ADOPTÉS

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, l'Assemblée nationale a adopté 43 projets de loi :

Projets de loi publics parrainés par des ministres	37 (dont 27 (73 %) ont été adoptés à l'unanimité)
Projets de loi publics parrainés par des députés	0
Projets de loi d'intérêt privé	6 (dont 5 (83 %) ont été adoptés à l'unanimité)

Cheminement d'un projet de loi public

- 1. Présentation :** l'auteur du projet de loi (député ou ministre) le dépose devant l'Assemblée afin qu'elle en amorce l'étude. Habituellement, dans l'heure qui suit la présentation d'un projet de loi, le texte peut être consulté en ligne, dans la liste des projets de loi à l'étude.
- 2. Consultations en commission :** cette étape facultative permet aux députés de connaître l'opinion et les besoins réels des personnes ou des organismes touchés par un projet de loi. Pour ce faire, le leader parlementaire du gouvernement propose que le projet de loi soit envoyé à une commission parlementaire qui procédera à des consultations.
- 3. Adoption du principe :** à cette étape, les députés débattent à l'Assemblée de l'esprit et du principe du projet de loi.
- 4. Étude détaillée en commission :** l'étude du projet de loi se poursuit en commission parlementaire ou en commission plénière (qui réunit les 125 députés de l'Assemblée). La commission est choisie selon son champ de compétence ; ses membres examinent chacun des articles du projet de loi.
- 5. Prise en considération du rapport de la commission :** l'Assemblée se prononce sur les résultats des travaux de la commission. Elle doit adopter ce rapport pour que le projet de loi poursuive son cheminement.
- 6. Adoption du projet de loi :** c'est la dernière étape de l'étude d'un projet de loi avant sa sanction.

Aux étapes 4, 5 et 6, le projet de loi peut être amendé, c'est-à-dire que son auteur (député ou ministre) ou un autre député peut y apporter des modifications. Cependant, lors de la dernière étape, soit l'adoption du projet de loi, seul l'auteur peut proposer des modifications. Les différentes étapes doivent normalement avoir lieu à des séances distinctes de l'Assemblée.

Enfin, la sanction par le lieutenant-gouverneur suit l'adoption finale et fait du projet de loi une véritable loi. Celle-ci peut entrer en vigueur le jour même ou à un autre moment fixé dans le projet de loi ou décrété par le gouvernement.

La traduction des lois

L'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 et l'article 7 de la Charte de la langue française prévoient l'obligation d'imprimer et de publier les projets de loi et les lois en français et en anglais. On traduit donc du français à l'anglais tous les projets de loi en vue de leur présentation à l'Assemblée nationale et les amendements qui y sont apportés par les commissions parlementaires et l'Assemblée. La traduction des projets de loi et des amendements est essentielle aux travaux législatifs de l'Assemblée, et permet aux citoyens du Québec et aux internautes de partout dans le monde de prendre connaissance des lois québécoises.

Les commissions parlementaires

Les députés accomplissent une partie considérable de leur travail au sein des commissions parlementaires, dans lesquelles ils exercent leurs rôles de législateur et de contrôleur des activités du gouvernement. Ces commissions sont composées d'une dizaine de députés des diverses formations politiques et sont chargées de l'examen de toute question relevant de leur compétence. C'est également en commission que la population peut se faire entendre lors des consultations publiques sur les projets de loi ou les grands débats de société. De plus, les députés y étudient les projets de loi en profondeur, scrutent l'activité des ministères et des organismes gouvernementaux, étudient les crédits budgétaires du gouvernement et peuvent choisir, de leur propre initiative, d'étudier toute question liée à leur champ de compétence.



Horaire des séances des commissions parlementaires

DATE	JOUR	HEURE
En dehors des périodes de travaux de l'Assemblée	Lundi	14 h à 18 h
	Mardi au jeudi	9 h 30 à 12 h 30 14 h à 18 h
	Vendredi	9 h 30 à 12 h 30
En période de travaux réguliers*	Lundi	14 h à 18 h
	Mardi	10 h à 12 h Après les affaires courantes à 18 h 19 h 30 à 21 h 30
	Mercredi et jeudi	Après les affaires courantes à 13 h 15 h à 18 h
	Vendredi	9 h 30 à 12 h 30
En période de travaux intensifs*	Lundi	14 h à 18 h
	Mardi	10 h à 12 h Après les affaires courantes à 18 h 19 h 30 à 21 h 30
	Mercredi et jeudi	Après les affaires courantes à 13 h 15 h à 18 h 19 h 30 à 22 h 30
	Vendredi	Après les affaires courantes à 13 h

*Les commissions ne peuvent siéger pendant la période des affaires courantes.

Président de commission

Député d'un des groupes parlementaires, élu par les membres de la commission pour un mandat de deux ans, le président de commission organise et anime les travaux lors des séances des commissions parlementaires. Le président prend part aux débats et a droit de vote.

Le saviez-vous ?

Il existe onze commissions parlementaires permanentes, dont neuf sont sectorielles. Six commissions sont présidées par un député du groupe formant le gouvernement et trois, de députés du groupe formant l'opposition officielle. Un député de l'opposition officielle préside d'office la Commission de l'administration publique et le président de l'Assemblée nationale, celle de l'Assemblée nationale.

Vice-président de commission

Député d'un groupe parlementaire autre que celui du président, élu par les membres de la commission pour un mandat de deux ans, il assiste le président dans ses fonctions et le remplace au besoin.

Conformément aux dispositions de l'article 127 du Règlement, la Commission de l'Assemblée nationale doit se réunir au plus tard à la 3^e séance de l'Assemblée suivant l'élection du président, au début d'une législature et, au besoin, pendant celle-ci, pour procéder à la formation des commissions parlementaires et fixer la date de leur première réunion. Ainsi, la plupart des présidents et des vice-présidents actuels des commissions parlementaires ont été élus en février 2011 par les membres de chaque commission.

Compétences et composition des commissions parlementaires

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Compétences : règlement de l'Assemblée et règles de fonctionnement, coordination des travaux des autres commissions.
En étaient membres au 31 mars 2012 :

Le président de l'Assemblée nationale	M. Jacques Chagnon (Westmount–Saint-Louis)
Les vice-présidents de l'Assemblée nationale	M ^{me} Fatima Houda-Pepin (La Pinière) M. François Ouimet (Marquette) M. François Gendron (Abitibi-Ouest)
Les leaders des groupes parlementaires	M. Jean-Marc Fournier (Saint-Laurent) M. Stéphane Bédard (Chicoutimi)
Les whips des groupes parlementaires	M ^{me} Lucie Charlebois (Soulanges) M ^{me} Nicole Léger (Pointe-aux-Trembles)
Les présidents de commission	M. Claude Bachand (Arthabaska) M. Raymond Bernier (Montmorency) M ^{me} Danielle Doyer (Matapédia) M. Bernard Drainville (Marie-Victorin) M ^{me} Marie Malavoy (Taillon) M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin) M. Guy Ouellette (Chomedey) M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi) M. Sylvain Simard (Richelieu) M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion)

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE



Compétences : vérification des engagements financiers, redditions de comptes et Vérificateur général.

En étaient membres au 31 mars 2012 :

Le président	M. Sylvain Simard (Richelieu) PQ
Le vice-président	M. Yvon Marcoux (Vaudreuil) PLQ
Membres :	
PLQ M. André Drolet (Jean-Lesage) M. Henri-François Gauthrin (Verdun) M. Patrick Huot (Vanier) M. Michel Matte (Portneuf) M. Pierre Reid (Orford)	PQ M. Pascal Bérubé (Matane) M ^{me} Noëlla Champagne (Champlain) M. Irvin Pelletier (Rimouski)

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES



Compétences : agriculture, pêcheries, alimentation, énergie et ressources naturelles.

En étaient membres au 31 mars 2012 :

Le président	M. Pierre Paradis (Brome-Missisquoi) PLQ
Le vice-président	M. Claude Pinard (Saint-Maurice) PQ
Membres :	
PLQ M. Daniel Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) M. Jean D'Amour (Rivière-du-Loup) M ^{me} Johanne Gonthier (Mégantic-Compton) M ^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac) M. Georges Mamelonet (Gaspé)	PQ M ^{me} Martine Ouellet (Vachon) M. André Simard (Kamouraska-Témiscouata) M. Denis Trottier (Roberval)

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Compétences : aménagement du territoire, affaires municipales, habitation, sports et loisirs, développement des collectivités locales et régionales. **En étaient membres au 31 mars 2012 :**

La présidente	M ^{me} Marie Malavoy (Taillon) PQ
Le vice-président	M. Norbert Morin (Montmagny-L'Islet) PLQ
Membres :	
PLQ M. Damien Arsenault (Bonaventure) M. Marc Carrière (Chapleau) M. Jean-Paul Diamond (Maskinongé) M ^{me} Johanne Gonthier (Mégantic-Compton) M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)	PQ M ^{me} Noëlla Champagne (Champlain) M. Guillaume Tremblay (Masson) M. André Villeneuve (Berthier)

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION



Compétences : culture, éducation, formation professionnelle, enseignement supérieur et communication.

En étaient membres au 31 mars 2012 :

Le président	M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin) PLQ
Le vice-président	M. Yves-François Blanchet (Drummond) PQ
Membres :	
PLQ M ^{me} Francine Charbonneau (Mille-Îles) M. Gilles Lehouillier (Lévis) M. Michel Pigeon (Charlesbourg) M ^{me} Danielle St-Amand (Trois-Rivières) M ^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau)	PQ M. Sylvain Gaudreault (Jonquière) M. Sylvain Pagé (Labelle) M. Gilles Robert (Prévost)

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL



Compétences : industrie, commerce, tourisme, main-d'œuvre, science, technologie et sécurité du revenu.

En étaient membres au 31 mars 2012 :

Le président	M. Guy Ouellette (Chomedey) PLQ
Le vice-président	M. Stéphane Bergeron (Verchères) PQ
Membres :	
PLQ M. Claude Bachand (Arthabaska) M. Jean D'Amour (Rivière-du-Loup) M. André Drolet (Jean-Lesage) M ^{me} Maryse Gaudreault (Hull) M. Georges Mamelonet (Gaspé)	PQ M. Pascal Bérubé (Matane) M ^{me} Lorraine Richard (Duplessis) M. Dave Turcotte (Saint-Jean)

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES



Compétences : finances, budget, administration du gouvernement, fonction publique, revenu, services, approvisionnements et régimes de rentes. **En étaient membres au 31 mars 2012 :**

Le président	M. Claude Bachand (Arthabaska) PLQ
La vice-présidente	M ^{me} Agnès Maltais (Taschereau) PQ
Membres :	
PLQ M. Vincent Auclair (Vimont) M. Raymond Bernier (Montmorency) M. Stéphane Billette (Huntingdon) M. Marc Carrière (Chapleau) M. Emmanuel Dubourg (Viau)	PQ M. Luc Ferland (Ungava) M. Nicolas Marceau (Rousseau) M. Irvin Pelletier (Rimouski)

COMMISSION DES INSTITUTIONS



Compétences : présidence du Conseil exécutif, justice, sécurité publique, Constitution, affaires autochtones, relations internationales et intergouvernementales. **En étaient membres au 31 mars 2012 :**

Le président	M. Bernard Drainville (Marie-Victorin) PQ
La vice-présidente	M ^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau) PLQ
Les membres :	
PLQ M. Vincent Auclair (Vimont) M. Daniel Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) M. Michel Matte (Portneuf) M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion)	PQ M ^{me} Denise Beaudoin (Mirabel) M. Alexandre Cloutier (Lac-Saint-Jean) M ^{me} Véronique Hivon (Joliette)

COMMISSION DES
RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Compétences : relations avec les citoyens, communautés culturelles, immigration, condition féminine, famille, aînés, jeunesse et protection des consommateurs. **En étaient membres au 31 mars 2012 :**

Le président	M. Raymond Bernier (Montmorency) PLQ
Le vice-président	M. Claude Cousineau (Bertrand) PQ
Les membres :	
PLQ M. Damien Arsenault (Bonaventure) M. Emmanuel Dubourg (Viau) M. Gilles Lehouillier (Lévis) M. Pierre Marsan (Robert-Baldwin) M. Michel Pigeon (Charlesbourg)	PQ M. Yves-François Blanchet (Drummond) M ^{me} Marie Bouillé (Iberville) M. Guy Leclair (Beauharnois)

COMMISSION DE LA SANTÉ ET
DES SERVICES SOCIAUX

Compétences : santé, services sociaux et communautaires. **En étaient membres au 31 mars 2012 :**

Le président	M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion) PLQ
Le vice-président	M. Marjolain Dufour (René-Lévesque) PQ
Les membres :	
PLQ M ^{me} Francine Charbonneau (Mille-Îles) M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) M ^{me} Maryse Gaudreault (Hull) M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) M ^{me} Danielle St-Amand (Trois-Rivières)	PQ M. Émilien Pelletier (Saint-Hyacinthe) M ^{me} Carole Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) M. Mathieu Traversy (Terrebonne)

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT



Compétences : transports, environnement, faune et parcs. **En étaient membres au 31 mars 2012 :**

La présidente	M ^{me} Danielle Doyer (Matapédia) PQ
La vice-présidente	M ^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac) PLQ
Les membres :	
PLQ M. Stéphane Billette (Huntingdon) M. Jean-Paul Diamond (Maskinongé) M. Patrick Huot (Vanier) M. Guy Ouellette (Chomedey) M. Pierre Reid (Orford)	PQ M. Étienne-Alexis Boucher (Johnson) M. Nicolas Girard (Gouin) M. Scott McKay (L'Assomption)

COMMISSION SPÉCIALE SUR LA QUESTION DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ



Compétence : étude de la question de mourir dans la dignité. Cette commission a été créée par une motion adoptée le 4 décembre 2009 par l'Assemblée nationale. **En étaient membres au 22 mars 2012 (date de dépôt du rapport) :**

La présidente	M ^{me} Maryse Gaudreault (Hull) PQ
La vice-présidente	M ^{me} Véronique Hivon (Joliette) PLQ
Les membres :	
PLQ M ^{me} Francine Charbonneau (Mille-Îles) M. Germain Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) M ^{me} Charlotte L'Écuyer (Pontiac) M. Pierre Reid (Orford) M ^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) M. Gerry Sklavounos (Laurier-Dorion) M ^{me} Stéphanie Vallée (Gatineau)	PQ M ^{me} Noëlla Champagne (Champlain) M ^{me} Monique Richard (Marguerite-D'Youville) Indépendants M. Benoit Charette (Deux-Montagnes) M. Amir Khadir (Mercier)

Le saviez-vous ?

À part la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, seulement quatre autres commissions spéciales ont été constituées par l'Assemblée nationale depuis 1984. Il s'agit de la Commission spéciale sur la formation professionnelle (1995), la Commission spéciale sur un nouveau cadre de gestion de l'appareil gouvernemental (1999), la Commission spéciale sur le site du futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal (2005) et la Commission spéciale sur la Loi électorale (2005).

Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

Depuis l'adoption par l'Assemblée nationale, en décembre 2009, de la motion visant à créer une commission spéciale en vue d'étudier la question de mourir dans la dignité (CSMD), les travaux de celle-ci se sont échelonnés sur deux sessions parlementaires et une période de plus de deux ans. Les membres de la CSMD ont notamment travaillé pendant toute l'année dernière afin d'élaborer un rapport qui contient 24 recommandations unanimes.

Tout d'abord, différents travaux ont été réalisés dans le cadre de ce mandat afin de permettre aux membres d'entendre divers points de vue, aussi bien auprès d'experts en la matière que de citoyens. Ces travaux ont alimenté la réflexion des membres de la Commission avant d'en venir à la rédaction de leur rapport.

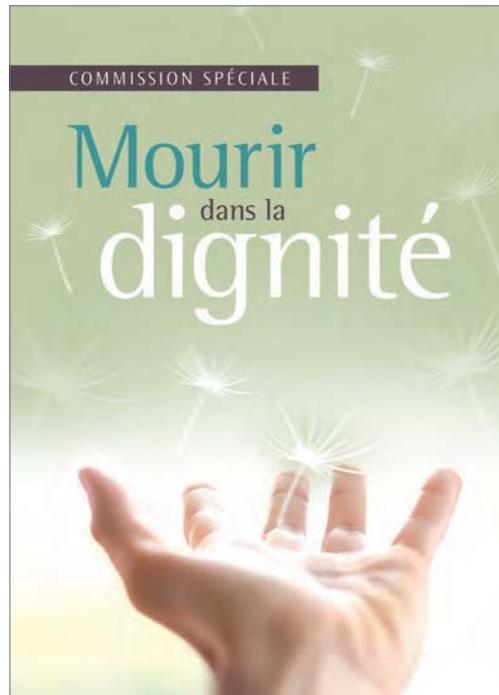
Avant les travaux de la Commission spéciale, la Commission de la santé et des services sociaux (CSSS) a entendu en auditions publiques, en février et mars 2010, des experts afin de bien cerner les enjeux liés à cette question. En mai 2010, cette même Commission a produit un document de réflexion afin de faciliter la participation de la population, soit à la consultation générale itinérante, soit à la consultation en ligne.

De septembre 2010 à mars 2011, la Commission spéciale a mené des auditions publiques dans le cadre de sa consultation générale. En résumé, il y a eu :

- 29 jours d'auditions dans 8 villes québécoises (Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saguenay, Rimouski, Sherbrooke, Gatineau et Saint-Jérôme) ;
- Plus de 300 mémoires reçus ;
- Près de 6 600 réponses au questionnaire en ligne ;
- 114 personnes qui se sont exprimées à la période de micro ouvert mis à leur disposition au cours des auditions publiques.

Notons également que les internautes ont pu transmettre leurs commentaires sur le site Internet de l'Assemblée jusqu'au dépôt du rapport et que 16 000 commentaires ont été reçus.

À la fin du mois de juin 2011, une délégation restreinte de la Commission s'est rendue en Europe afin de se renseigner sur l'état du débat public concernant cette question. Pendant les dix jours de leur mission, les membres ont eu l'occasion d'échanger avec des parlementaires de la France, des Pays-Bas et de la Belgique.



Dépôt du rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

La Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité a tenu de nombreuses séances de travail pour examiner tous les arguments et enjeux soulevés. Elle a déposé à l'Assemblée nationale, le 22 mars 2012, un rapport contenant 24 recommandations unanimes sur cette question.



Les membres de la Commission lors du dépôt du rapport.

Les membres ont constaté que les soins palliatifs sont la réponse par excellence aux souffrances de la majorité des personnes en fin de vie. Ils proposent notamment de les reconnaître formellement dans la loi et de faire de leur accessibilité une priorité, mais aussi de les développer à domicile. Toutefois, persuadés que même les meilleurs soins palliatifs ont leurs limites, les membres recommandent l'aide

médicale à mourir comme une option de plus dans le continuum des soins appropriés de fin de vie pour des cas exceptionnels, où des personnes répondant à des critères stricts le demandent expressément.

La première partie de ce rapport traite des soins de fin de vie et des questions de refus et d'arrêt de traitement, des soins palliatifs, de la sédation palliative et de la planification des soins de fin de vie en cas d'inaptitude. Quant à la deuxième partie, elle présente les résultats de la réflexion des membres de la Commission sur l'euthanasie, dont les arguments en faveur et en défaveur de cette pratique. On y explore aussi les balises de contrôle qui devraient être prévues dans la loi afin que l'aide médicale à mourir ne soit permise que dans les cas expressément prévus. Le rapport complet est disponible sur demande et accessible sur le site Internet de l'Assemblée à l'adresse assnat.qc.ca.

Les mandats des commissions parlementaires

Les commissions parlementaires sectorielles peuvent exécuter trois types de mandats : les mandats confiés par l'Assemblée nationale, les mandats qui découlent de dispositions législatives ou réglementaires et les mandats d'initiative.

Les mandats confiés par l'Assemblée nationale

Étude détaillée de projets de loi

Les commissions parlementaires ont étudié 42 projets de loi dont on peut consulter la liste complète en annexe. Pour l'ensemble des projets de loi ayant été soumis à l'étude des commissions, 2 709 articles ont été étudiés et 1 017 amendements ont été adoptés sur les 1 337 propositions d'amendement présentées.

Le saviez-vous ?

À la demande de l'Assemblée nationale, les commissions étudient les projets de loi, les crédits budgétaires et toute autre matière qui leur est confiée. C'est ce qu'on appelle les « mandats confiés par l'Assemblée nationale ».

CONSULTATION GÉNÉRALE

Ce type de consultation s'adresse à l'ensemble de la population. Il est obligatoirement précédé d'un avis public dans les principaux quotidiens et dans la *Gazette officielle du Québec* afin d'inviter les personnes et les organismes intéressés par le sujet étudié à soumettre un mémoire à la Commission. Les citoyens peuvent aussi adresser une demande d'intervention sans transmettre de mémoire. Par la suite, la Commission tient des auditions publiques, et une période d'au plus 45 minutes est prévue pour l'ensemble des interventions sans mémoire.

CONSULTATIONS PARTICULIÈRES

Elles se limitent aux personnes ou aux organismes choisis par la Commission ou par l'Assemblée nationale en raison de leur connaissance de la question étudiée ou de leur expertise en la matière.

Consultations publiques

En 2011-2012, 539 groupes ou individus sont venus présenter leurs points de vue sur différents sujets à l'occasion d'une consultation générale ou de consultations particulières. Les commissions parlementaires ont reçu 705 mémoires. Ces consultations permettent aux parlementaires de bien évaluer l'ensemble des enjeux soulevés par une question.

Par exemple, la Commission de l'aménagement du territoire a reçu le mandat de mener une consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé *Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme*. Cet avant-projet de loi avait pour objet d'abroger la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin d'édicter une nouvelle loi plus complète en matière d'aménagement durable et d'urbanisme. Il concernait le gouvernement, les communautés métropolitaines, les municipalités régionales de comté et locales ainsi que leurs responsabilités juridiques en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Au cours de cette consultation générale, la Commission a reçu 73 mémoires, a entendu 3 interventions sans mémoire et a tenu 10 jours d'auditions durant les mois de mai, d'août et de septembre 2011. De plus, 44 commentaires ont été transmis sur le site Internet de l'Assemblée. En décembre 2011, à la suite de cette consultation, le projet de loi intitulé *Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme* a été présenté à l'Assemblée nationale.

Les membres de la Commission de l'aménagement du territoire à la salle du Conseil législatif lors de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé *Loi sur l'aménagement durable du territoire*.





Les membres de la Commission des institutions à la salle du Conseil législatif lors de la consultation générale sur l'avant-projet de loi instituant le nouveau Code de procédure civile.

Le 4 octobre 2011, la Commission des institutions a reçu le mandat de faire une consultation générale sur l'avant-projet de loi instituant le nouveau Code de procédure civile. Cet avant-projet de loi avait pour but de simplifier et de moderniser la procédure civile afin d'en assurer notamment l'accessibilité et la rapidité, tout en favorisant la qualité du processus. Les auditions publiques de la Commission se sont déroulées entre le 17 janvier et le 2 février 2012. En tout, 49 mémoires ont été transmis, et 42 organismes et personnes ont été entendus en commission. Le rapport de la Commission a été déposé à l'Assemblée le 14 février 2012.

Étude des crédits budgétaires 2011-2012

Pendant la dernière semaine d'avril et la première semaine de mai 2011, les commissions parlementaires ont étudié les crédits budgétaires du gouvernement, comme le prévoit l'article 282 du Règlement de l'Assemblée nationale. Au terme de leur mandat, elles avaient consacré 197 heures et 51 minutes à l'examen des crédits budgétaires alloués aux ministères et aux organismes.

Les mandats conférés par une loi et les mandats prévus au Règlement

Mandats conférés par une loi

En vertu de l'article 105 de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière (2007, c. 40) et du Règlement sur les points d'inaptitude, la Commission des transports et de l'environnement devait étudier le Rapport d'évaluation du projet pilote sur les cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges. À cette fin, la Commission a tenu, à compter du printemps 2011, plusieurs séances de travail et une séance publique au cours desquelles elle s'est entretenue avec des représentants de la Sûreté du Québec et des ministères des Transports, de la Justice et de la Sécurité publique.

À la suite de cette étude, la Commission a déposé à l'Assemblée nationale, le 16 novembre 2011, un rapport contenant six recommandations unanimes. Celles-ci précisent, entre autres, que si le gouvernement décide d'implanter des cinémomètres photographiques et des systèmes de contrôle

Le saviez-vous ?

En vertu du Règlement de l'Assemblée nationale, tout député de l'opposition peut interpellé un ministre sur n'importe quelle question d'intérêt général relevant de sa compétence. L'interpellation a lieu au cours d'une séance de la commission parlementaire compétente, le vendredi matin, entre 10 h et 12 h. Une seule interpellation peut avoir lieu chaque semaine pendant les périodes où l'Assemblée nationale siège, sauf en période de travaux intensifs. En 2011-2012, les ministres du gouvernement ont été interpellés à 16 reprises en commission parlementaire sur des sujets aussi variés que la centrale nucléaire Gentilly-2, la laïcité, l'égalité entre les hommes et les femmes, la situation du français au Québec et l'avenir des régimes de retraite.

de circulation aux feux rouges, ces derniers devraient être installés uniquement dans des endroits où les risques d'accident sont très élevés et où la surveillance policière présente un risque pour les usagers de la route ou pour les policiers eux-mêmes. De plus, les membres ont souligné l'importance de bien informer la population sur le processus d'implantation des appareils et de prévenir les usagers à l'approche d'un contrôle par cinémomètre. Enfin, la Commission a insisté sur la nécessité d'une étroite collaboration entre les ministères, les services policiers et les instances régionales et municipales visées pour le choix des lieux de contrôle.

En 2011-2012, les mandats conférés par une loi qui ont été réalisés ou étaient en cours de réalisation étaient les suivants :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Étude du Rapport sur la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

CULTURE ET ÉDUCATION

- Examen du plan stratégique 2009-2012 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et audition des représentants désignés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ÉCONOMIE ET TRAVAIL

- Examen du rapport déposé par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 60 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

FINANCES PUBLIQUES

- Examen des états financiers et du rapport d'activité de l'Institut de la statistique du Québec

INSTITUTIONS

- Examen des rapports annuels 2007-2008 à 2009-2010 de la Commission d'accès à l'information et du Commissaire au lobbyisme
- Étude du rapport quinquennal 2011 de la Commission d'accès à l'information

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Étude des rapports annuels de gestion des régies régionales et des agences de la santé et des services sociaux
- Examen du rapport d'évaluation du projet expérimental du Dossier de santé du Québec sur le territoire de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
- Examen des rapports d'appréciation de la performance du système de santé et de services sociaux 2009 et 2010
- Examen du rapport sur la mise en oeuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010

TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

- Étude du Rapport d'évaluation du projet pilote sur les cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges

Le saviez-vous ?

Certains mandats réalisés par les commissions parlementaires prennent naissance dans une loi ou un règlement découlant d'une loi. D'autres tirent leur source d'un article du Règlement de l'Assemblée nationale.

Reddition de comptes - surveillance d'organismes

Des commissions parlementaires se sont également donné des mandats de reddition de comptes ou de surveillance d'organismes afin d'étudier les orientations, les activités et la gestion d'organismes publics qui relèvent de leur compétence, en vertu des articles 293.1 et 294 du Règlement de l'Assemblée nationale.

En 2011-2012, les mandats de reddition de comptes et de surveillance réalisés ou en cours de réalisation étaient les suivants :

AGRICULTURE, PÊCHERIES, ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- La Financière agricole du Québec

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Commission municipale du Québec et Régie du logement

CULTURE ET ÉDUCATION

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Société de télédiffusion du Québec et étude du plan stratégique 2009-2012

ÉCONOMIE ET TRAVAIL

- Commission des partenaires du marché du travail
- Régie des installations olympiques

FINANCES PUBLIQUES

- Institut de la statistique du Québec
- Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
- Société immobilière du Québec
- Bureau de décision et de révision

INSTITUTIONS

- Commission des services juridiques
- Audition du Protecteur du citoyen sur ses rapports annuels d'activité et de gestion 2009-2010 et 2010-2011 (en vertu de l'article 294.1)

RELATIONS AVEC LES CITOYENS

- Curateur public

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Office des personnes handicapées du Québec
- Régie de l'assurance maladie du Québec
- Comités de révision de l'assurance maladie
- Commissaire à la santé et au bien-être

TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

- Commission de la qualité de l'environnement Kativik
- Agence métropolitaine de transport
- Société québécoise de récupération et de recyclage

MANDATS D'INITIATIVE

De leur propre initiative, les commissions étudient les projets de règlement et les règlements, les orientations, les activités et la gestion des organismes publics et des ministères, les pétitions et toute autre matière d'intérêt public.

Mandats d'initiative

Au cours de l'année 2011-2012, les membres des commissions se sont penchés de leur propre initiative sur des enjeux qui affectent divers secteurs d'activité. L'organisation de ces mandats nécessite de nombreuses réunions au cours desquelles les membres préparent des documents de consultation ou d'information, entendent des experts, planifient des auditions publiques et préparent un rapport final qui peut contenir des observations, conclusions et recommandations adressées au gouvernement.

La Commission de la culture et de l'éducation a produit un rapport intitulé *De la confiance à la connaissance, de l'école à la communauté : agir pour la persévérance scolaire au Québec* à la suite d'un mandat d'initiative qu'elle s'était donné afin d'étudier le phénomène du décrochage scolaire. Durant ses déplacements en région, la Commission a fait plusieurs rencontres en milieu scolaire. Ces échanges fructueux ont amené les membres de la Commission à formuler 11 recommandations. Ces recommandations insistent, entre autres, sur les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire ainsi que la valorisation de l'éducation et de l'enseignement.



Des membres de la Commission de la culture et de l'éducation durant une rencontre avec des membres du personnel et des élèves de l'école secondaire La Voie, à Montréal.

La Commission de l'économie et du travail s'est quant à elle donné un mandat d'initiative intitulé *La modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail*. Les membres de la Commission souhaitaient adopter ce mandat pour répondre à plusieurs pétitions qui avaient été déposées à l'automne 2010 dans le contexte du conflit de travail qui sévissait au *Journal de Montréal*. Les membres ont choisi, pour réaliser ce mandat, de consulter des experts et de les recevoir en auditions publiques. Le rapport final de près de 70 pages comprend une recommandation



adressée au ministère du Travail qui prévoit, entre autres, que soient revus certains éléments du Code du travail pour mieux équilibrer les forces visées dans le contexte d'un conflit de travail.

Les membres de la Commission de l'économie et du travail pendant les auditions publiques qui se sont déroulées en 2011.

En 2011-2012, les mandats d'initiative réalisés ou en cours de réalisation étaient les suivants :

AGRICULTURE, PÊCHERIES, ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- La sécurité des approvisionnements en produits pétroliers

CULTURE ET ÉDUCATION

- La bonification de l'offre d'apprentissage dans le domaine de l'activité physique, du sport et de la culture afin de créer le sentiment d'appartenance
- Examen du phénomène du décrochage scolaire en se concentrant sur la valorisation de l'éducation et sur les actions mises en œuvre dans les différentes régions du Québec

ÉCONOMIE ET TRAVAIL

- La modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail

INSTITUTIONS

- Entendre M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec, dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

FINANCES PUBLIQUES

- Étude des mesures pour contrer la consommation de tabac de contrebande

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Entendre en auditions publiques la ministre déléguée aux Services sociaux, le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal dans le cadre du suivi du mandat d'initiative sur l'itinérance



Les membres de la Commission de l'aménagement du territoire lors des auditions publiques, à Kuujuaq, au printemps 2011.

Pétitions – mandats d'initiative

En vertu de récentes dispositions du Règlement de l'Assemblée nationale, le 29 mars 2011, les membres de la Commission de l'aménagement du territoire, préoccupés par la problématique que vivent les habitants du Nord québécois, ont adopté à l'unanimité un mandat sur l'étude d'une pétition concernant le surpeuplement des logements au Nunavik. La Commission avait convenu, lors de cette séance de

travail, d'entendre au cours d'auditions publiques l'instigatrice de la pétition, et deux groupes très impliqués dans ce mouvement d'aide à la pénurie de logements : la Société Makivik et l'Office municipal d'habitation Kativik. Durant son déplacement à Kuujuaq, la Commission a constaté les besoins des habitants et la nécessité d'agir à court terme. Elle en est venue à quatre recommandations unanimes dans son rapport, qu'elle a déposé le 17 mai 2011. Ces recommandations concernent notamment les plans financier et organisationnel, dont le système d'attribution des logements, et s'adressent aux gouvernements du Canada et du Québec ainsi qu'aux instances responsables sur le territoire du Nunavik.

De son côté, le 22 novembre 2011, la Commission de la santé et des services sociaux a décidé à l'unanimité de se saisir d'une pétition concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel. Notons qu'un peu plus de 30 pétitions, signées par quelque 55 000 pétitionnaires, avaient été déposées au

cours de l'automne 2011 : elles révélaient une préoccupation envers l'utilisation des appareils de bronzage et les risques élevés de cancer de la peau. La Société canadienne du cancer, l'Association des dermatologistes du Québec, l'Institut national de santé publique du Québec et l'Association des salons de bronzage du Québec ont été invités à présenter leurs positions au cours d'auditions publiques qui se sont déroulées les 20 et 28 février 2012. Plus de 300 commentaires ont aussi été transmis aux membres de la Commission relativement à ce mandat. Le rapport, déposé en mars, contient quatre recommandations unanimes portant sur la nécessité de prévoir une réglementation adéquate, baliser la formation des opérateurs de lits de bronzage, mettre en place un registre des commerces offrant des services de bronzage artificiel et de fixer un âge minimal pour l'utilisation des lits de bronzage.

En 2011-2012, les mandats concernant l'étude de pétitions réalisés ou en cours de réalisation étaient les suivants :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Étude d'une pétition concernant le surpeuplement des logements au Nunavik

CULTURE ET ÉDUCATION

- Étude de pétitions concernant la lutte contre l'intimidation à l'école

ÉCONOMIE ET TRAVAIL

- Étude de pétitions concernant l'abolition de certaines pénalités touchant les victimes d'accidents et de maladies du travail et la demande d'abolition du Bureau d'évaluation médicale

SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

- Étude d'une pétition concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel
- Étude de pétitions concernant la pratique de sage-femme

La Commission de l'administration publique

La Commission de l'administration publique a notamment le mandat d'entendre les administrateurs sur leur gestion. Elle réalise cette mission en invitant les sous-ministres et les dirigeants d'organisme public à venir répondre aux questions des parlementaires sur leur rapport annuel de gestion ou à discuter des observations contenues dans les rapports du Vérificateur général du Québec.

En vertu du Règlement de l'Assemblée nationale, la Commission doit aussi vérifier tous les engagements financiers de 25 000 \$ et plus des ministères et des organismes dont les crédits sont votés par l'Assemblée. En scrutant ces dépenses, la Commission s'assure de leur pertinence, du respect des règles et des normes gouvernementales qui encadrent l'octroi des contrats et des subventions ainsi que de l'équité dans l'attribution des deniers publics.

La Commission de l'administration publique a déposé à l'Assemblée nationale, en juin et décembre 2011, ses 26^e et 27^e rapports sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organisme. Ces rapports contiennent respectivement cinq et neuf recommandations adoptées à l'unanimité. Celles-ci traitent notamment des frais d'administration des commissions scolaires ainsi que de la gestion des

contrats présentant des situations à risque au ministère des Transports. En réalisant ses travaux, la Commission examine régulièrement ses dossiers en séance de travail, mais aussi, au besoin, en séance publique. Notons qu'au cours de l'année 2011-2012, la Commission a procédé, entre autres, à l'examen du rapport annuel de gestion de Services Québec et à l'audition portant sur la vigie relative au Dossier de santé du Québec.

Journée de réflexion sur l'application de la Loi sur l'administration publique

Le 25 novembre 2011, a eu lieu une journée de réflexion sur l'application de la Loi sur l'administration publique, organisée conjointement par le Secrétariat du Conseil du trésor et la Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale. Cette journée visait à faire le point sur les dix ans d'application de la Loi sur l'administration publique et à discuter des améliorations qui pourraient lui être apportées. Au cours de cette journée, conférences, ateliers et tables rondes ont permis aux participants d'échanger sur le sujet. Parmi les invités se trouvaient plusieurs sous-ministres, présidents d'organisme, vice-présidents et présidents de commission parlementaire.

Rapports et documents de réflexion des commissions parlementaires

Au cours de l'année 2011-2012, les commissions parlementaires ont produit 15 rapports et documents de réflexion. Ces rapports concernent des mandats qui ont été réalisés en vertu de différentes dispositions du Règlement. Voici la liste de l'ensemble de ces rapports qui contiennent des observations, des conclusions et des recommandations, et qui peuvent être consultés sur le site de l'Assemblée nationale :

Commission	Titre du document	Nombre de recommandations
MANDAT CONFÉRÉ PAR UNE LOI		
Transports et environnement	Étude du rapport d'évaluation du projet pilote sur les cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges	6
Santé et services sociaux	Étude des rapports annuels de gestion 2005-2006 à 2009-2010 et auditions des dirigeants des agences de la santé et des services sociaux de Montréal, de Laval et de Lanaudière ; Étude des rapports annuels de gestion 2006-2007 à 2009-2010 et auditions des dirigeants des agences de la santé et des services sociaux des Laurentides et de la Montérégie	Uniquement des observations
SURVEILLANCE D'ORGANISMES		
Aménagement du territoire	Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Régie du logement	4
Culture et éducation	Examen du plan stratégique 2009-2012, des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de télédiffusion du Québec	1

Commission	Titre du document	Nombre de recommandations
Culture et éducation	Examen du plan stratégique 2009-2012, des orientations, des activités et de la gestion administrative de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (double mandat - également conféré par une loi)	Uniquement des observations
Économie et travail	Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Commission des partenaires du marché du travail et étude des états financiers et des rapports annuels 2007-2008 à 2010-2011 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (double mandat - également conféré par une loi)	Uniquement des observations
MANDATS D'INITIATIVE		
Culture et éducation	De la confiance à la connaissance, de l'école à la communauté : agir pour la persévérance scolaire au Québec	11
Économie et travail	La modernisation des dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail	1
Finances publiques	Étude des mesures pour contrer la consommation du tabac de contrebande	7
ÉTUDES DE PÉTITIONS		
Aménagement du territoire	Étude de la pétition n° 48-20110315 concernant le surpeuplement des logements au Nunavik	4
Santé et services sociaux	Étude de pétitions concernant la pratique de sage-femme	4
Santé et services sociaux	Étude de la pétition n° 765-20111108 concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel	4
MANDAT EN VERTU DE L'ARTICLE 117.6 DU RÈGLEMENT (IMPUTABILITÉ)		
Administration publique	Vingt-sixième rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organisme public	5
Administration publique	Vingt-septième rapport sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organisme public	9
COMMISSION SPÉCIALE SUR LA QUESTION DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ		
CSMD	Rapport de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité	24

Le saviez-vous ?

Le Service des commissions publie chaque année un rapport statistique sur les travaux des commissions parlementaires. Le rapport pour l'année 2011-2012 ainsi que tous les mémoires et autres documents déposés en commission parlementaire peuvent être consultés sur le site Internet de l'Assemblée à l'adresse assnat.qc.ca.

Les personnes désignées par l'Assemblée nationale

Nomination du vérificateur général par intérim

Le 29 novembre 2011, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a désigné M. Michel Samson vérificateur général par intérim à la suite du départ de M. Renaud Lachance, vérificateur général de 2004 à 2011. Cette nomination s'est faite avec l'accord du premier ministre et de la chef de l'opposition officielle, tel que le prévoit l'article 15 de la Loi sur le Vérificateur général. M. Samson est entré en fonction le 1^{er} décembre 2011.



LES PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Cinq personnes sont désignées par l'Assemblée nationale et sont responsables devant celle-ci. Il s'agit du commissaire à l'éthique et à la déontologie, du commissaire au lobbying, du directeur général des élections, du protecteur du citoyen et du vérificateur général. Leur statut contribue à préserver leur indépendance dans l'exercice de leurs fonctions.

Le **commissaire à l'éthique et à la déontologie** est responsable de l'application du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Il donne aux députés des avis, assortis de recommandations, sur toute question concernant leurs obligations aux termes du Code. Il fait, de sa propre initiative ou à la demande d'un député, des enquêtes pour déterminer si des manquements au Code ont été commis par un député ou un ministre et en fait rapport à l'Assemblée. Il doit, dans les trois premières années de l'entrée en vigueur du Code, et par la suite tous les cinq ans, faire un rapport sur sa mise en œuvre et sur l'opportunité de le modifier. Il est nommé pour une durée de cinq ans avec possibilité de renouvellement. Le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale peut désormais être consulté sur les sites des Publications du Québec et du Commissaire à l'éthique et à la déontologie.

Le **commissaire au lobbying** est chargé d'assurer la surveillance et le contrôle des activités de lobbying exercées auprès des titulaires de charges publiques. Il élabore un code de déontologie régissant la conduite des lobbyistes et il fait des enquêtes et des inspections relativement à toute contravention aux dispositions de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying ou du Code de déontologie. Son mandat est d'une durée de cinq ans avec possibilité de renouvellement.

Le **directeur général des élections** veille à l'application de la Loi électorale, de la Loi sur la consultation populaire et d'une partie de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Il préside la Commission de la représentation électorale, qui est chargée d'établir la délimitation des circonscriptions électorales du Québec. Le Directeur général des élections doit être choisi parmi les électeurs ayant le droit de voter au Québec. Son mandat est d'une durée de sept ans avec possibilité de renouvellement.

Le **protecteur du citoyen** prévient et corrige des erreurs ou des injustices commises à l'égard de toute personne ou tout groupe de personnes qui fait affaire avec un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec. De plus, il agit lorsqu'un citoyen considère que ses droits n'ont pas été respectés ou qu'un manquement a été commis à son endroit de la part d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Son mandat est d'une durée de cinq ans, renouvelable.

Le **vérificateur général** favorise, par la vérification, le contrôle parlementaire sur des fonds et autres biens publics. Il informe les parlementaires sur la façon dont le gouvernement, ses organismes et ses entreprises gèrent les fonds publics. Il est nommé pour 10 ans.

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Dans les systèmes démocratiques fondés sur la séparation des pouvoirs, les parlements conduisent leurs relations internationales de manière autonome et dans le respect du pluralisme politique. C'est le président de l'Assemblée nationale qui a la responsabilité de représenter l'institution lors des activités internationales, dont le caractère non partisan est assuré par des délégations constituées de députés qui proviennent des divers groupes parlementaires représentés à l'Assemblée nationale. Ainsi, l'Assemblée nationale a tissé un important réseau de relations interparlementaires, aussi bien dans un cadre bilatéral que multilatéral.

Les objectifs des relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale

Les relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale poursuivent quatre objectifs fondamentaux :

1. le renforcement de l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation ;
2. le positionnement international de l'Assemblée nationale et son rayonnement institutionnel au sein des réseaux interparlementaires ;
3. la participation active de l'Assemblée nationale à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité ;
4. le rayonnement accru de la société québécoise, notamment par la promotion de ses secteurs d'excellence.

Les relations multilatérales

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie

APF - Assemblée parlementaire de la Francophonie : fondée en 1967, elle regroupe des parlementaires de 78 parlements ou organisations interparlementaires répartis sur les cinq continents (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1975).

L'Assemblée nationale du Québec est très active au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) : son président a assumé la présidence de l'APF de juillet 2009 à juillet 2011. Durant la dernière année, le président de



M. Jacques Chagnon et le secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, à Paris, en juillet 2011.

l'Assemblée nationale y a notamment poursuivi ses actions en faveur de la promotion de la langue française et de la diversité des expressions culturelles, du renforcement du rôle politique de l'APF auprès des instances de la Francophonie, et de la consolidation de la paix, de la démocratie et des droits de la personne dans l'espace francophone.



XXXVII^e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

C'est dans ce contexte qu'une délégation de l'Assemblée nationale a pris part à la XXXVII^e Session de l'APF, qui a eu lieu à Kinshasa, en République démocratique du Congo, du 4 au 8 juillet 2011. Présidée par M. Jacques Chagnon, la Session de Kinshasa a été l'occasion pour les membres de la délégation du Québec de contribuer concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la francophonie multilatérale.

À l'occasion du débat général qui portait sur la démocratie et les élections dans l'espace francophone, ils ont aussi pu faire connaître l'expertise du Directeur général des élections du Québec en matière de renforcement des processus électoraux. À l'initiative de la Section du Québec, les parlementaires réunis en plénière ont adopté une résolution et un plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Québec adoptée au terme de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles, qui a eu lieu les 2 et 3 février 2011.

L'Assemblée régionale Amérique de l'APF s'est quant à elle réunie pour sa XXVII^e Session à Regina, en Saskatchewan, du 22 au 26 août 2011. La délégation du Québec y a présenté un rapport final sur le mouvement coopératif. En outre, les députés québécois ont participé à l'élaboration et à l'adoption de deux résolutions, l'une portant sur le développement des mouvements coopératifs dans les communautés dévitalisées et l'autre, sur l'organisation des travaux au sein de la Région Amérique de l'APF.

Plus récemment, une députée de l'Assemblée nationale a représenté la Région Amérique de l'APF lors d'un séminaire d'information et de sensibilisation du Réseau des femmes parlementaires de l'APF sur la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* qui a eu lieu à Budapest, en Hongrie, les 26 et 27 octobre 2011.

Enfin, un député de la Section du Québec a aussi représenté l'APF lors de la V^e Session du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, qui s'est déroulée à Paris, du 5 au 9 décembre 2011.

Les récipiendaires de l'Ordre de la Pléiade

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, a remis, le 20 mars 2012, des insignes de l'Ordre de la Pléiade à dix personnalités de différents horizons.

La Pléiade, ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures créé en 1976, veille à reconnaître le mérite de personnalités qui se sont distinguées en servant les idéaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, notamment en matière de coopération, de solidarité et de démocratie. Les récipiendaires de l'Ordre de la Pléiade 2012 ont tous obtenu le grade de Chevalier. Il s'agit de :

M^{me} Carole Bessette, écrivaine

M^{me} Isabelle Boulay, interprète de la chanson

M^{me} Francine Gaudet, ancienne parlementaire

M^{me} Danielle Goyette, entraîneuse en chef de l'équipe féminine de hockey de l'Université de Calgary

M^{me} Marie-Nicole Lemieux, contralto

M^{me} Monique Leroux, présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins

M. Michel Louvain, chanteur et interprète populaire

M. Claude-Robin Pelletier, artiste lyrique (ténor), administrateur culturel, metteur en scène, décorateur scénographe et professeur d'art vocal

M^{me} Ève Salvail, artiste

M^{me} Martine Tremblay, consultante et administratrice de sociétés



Les récipiendaires 2012 de l'Ordre de la Pléiade. Première rangée, de gauche à droite : M^{mes} Francine Gaudet, Isabelle Boulay, M. Jacques Chagnon, M^{mes} Danielle Goyette et Carole Bessette. Deuxième rangée, de gauche à droite : M^{me} Martine Tremblay, M. Claude-Robin Pelletier, M^{mes} Ève Salvail, Monique F. Leroux, M. Michel Louvain et M^{me} Marie-Nicole Lemieux.

Le saviez-vous ?

Les insignes de la Pléiade se répartissent en cinq grades : Grand Croix, Grand Officier, Commandeur, Officier et Chevalier. À ce jour, quelque 260 personnalités québécoises ont reçu l'Ordre de la Pléiade.

L'Association parlementaire du Commonwealth



APC - Association parlementaire du Commonwealth : fondée en 1911, elle regroupe 185 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant de 53 des 54 pays qui forment le Commonwealth (Assemblée nationale : membre de plein droit depuis 1933).

La Section du Québec a pris part, du 13 au 19 juillet 2011, à la 49^e Conférence régionale canadienne de l'APC, dont l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard était l'hôte. C'est à cette occasion que la Section du Québec du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC) a été élue à la vice-présidence de la Région canadienne de ce réseau pour les trois prochaines années. La Section du Québec est par ailleurs intervenue en séance de travail sur le thème de la valorisation du rôle des élus et des institutions démocratiques comme moyen de contrer la désaffection des citoyens.

Ce thème a été abordé de nouveau par la Section du Québec dans une allocution prononcée lors de la 57^e Conférence parlementaire du Commonwealth, qui s'est tenue du 19 au 28 juillet 2011, à Londres, à l'invitation de la Section du Royaume-Uni de l'APC. Désignée à cette occasion pour parler au nom des femmes parlementaires de la Région canadienne de l'APC, la Section du Québec du réseau FPC est intervenue lors d'un atelier sur l'implication des femmes dans les instances décisionnelles, y présentant notamment l'expérience québécoise en la matière.

La Section du Québec a par ailleurs pris part à trois colloques et séminaires durant sa participation aux activités de l'APC :

- Le 33^e Colloque régional canadien de l'APC (Fredericton, Nouveau-Brunswick, 3 au 6 novembre 2011) ;
- Le 22^e Séminaire parlementaire du Commonwealth (New Delhi, Inde, 22 au 28 novembre 2011) ;
- Le 61^e Séminaire de Westminster sur la procédure et les pratiques parlementaires (Londres, Royaume-Uni, 5 au 9 mars 2012).

La participation des députés québécois à ces colloques et séminaires leur a permis d'aborder des thèmes tels que le contrôle budgétaire de l'exécutif et le décorum en Chambre.

Par ailleurs, le président et un des vice-présidents de l'Assemblée nationale du Québec ont participé à la 29^e Conférence des présidents d'Assemblée du Canada, à Edmonton, à l'invitation du Parlement albertain, du 2 au 5 février 2012. Le président, M. Jacques Chagnon, y a entretenu ses homologues de l'importance et des résultats de la diplomatie parlementaire.

La Confédération parlementaire des Amériques

COPA - Confédération parlementaire des Amériques : née en 1997 d'une initiative de l'Assemblée nationale du Québec, elle regroupe les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux et fédérés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques.



Depuis novembre 2010, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, assume la présidence de la COPA, et ce, jusqu'en août 2012. Pour la première fois depuis 1997, l'Assemblée nationale a été l'hôte, du 5 au 9 septembre 2011, de l'assemblée générale de cette organisation interparlementaire. Près de 220 délégués en provenance de toutes les régions des Amériques ont assisté aux travaux de cette assemblée.

Réunis sur le thème « L'Amérique parlementaire : présente ! », les parlementaires ont discuté des questions de fond proposées par le président Chagnon dans son Plan de la présidence, soit la lutte à la mortalité infantile, la persévérance scolaire, l'écart salarial entre les hommes et les femmes et la protection des ressources en eau. Pour l'occasion, un grand nombre d'experts internationaux se sont adressés aux participants, dont M. Óscar Arias, ancien président du Costa Rica et prix Nobel de la paix en 1987. Son allocution est accessible sur le site Internet de l'Assemblée nationale.



M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec, M^{me} Zulma Ramona Gómez, première vice-présidente de la COPA et sénatrice du Mexique, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales, M. Óscar Arias, ancien président du Costa Rica, M^{me} Cristina Ruiz Sandoval, secrétaire exécutive de la COPA et députée de l'État de Mexico et M^{me} Diva Hadamira Gastélum, présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et députée du Mexique.

Au terme de cette assemblée, les membres de la COPA ont unanimement adopté la *Déclaration de Québec*. Dans ce document d'importance proposé par la présidence, les parlementaires de la COPA se sont engagés, entre autres, à travailler en faveur d'un meilleur fonctionnement démocratique des parlements, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à consolider le programme des missions d'observation électorale de la COPA, à assurer l'intégration du développement durable dans l'action politique et législative et à faire en sorte que les Objectifs régionaux du Millénaire pour le développement soient atteints à brève échéance.

Cela dit, du 13 au 20 mai 2011, un parlementaire de l'Assemblée nationale s'est rendu à Asunción, au Paraguay, et à Santa Catarina, au Brésil, afin de prendre part à une réunion de travail de la Commission de l'environnement de la COPA et à la XV^e Conférence annuelle de l'Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE), partenaire important de l'Assemblée nationale au sein de la COPA. Au cours de la réunion au Paraguay, portant sur la gestion intégrée et la protection de l'eau, ce parlementaire a présenté la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant leur protection.

En juillet 2011, des représentants de l'Assemblée nationale ont participé à une mission d'observation électorale qui s'est déroulée dans l'État de Mexico, au Mexique, sous l'égide de la COPA. Cette délégation de 12 parlementaires de la COPA s'est déployée pour observer le scrutin du 3 juillet visant à élire le gouverneur de l'État le plus peuplé du pays. Les observateurs se sont déclarés globalement satisfaits du déroulement de l'élection et ont formulé quatre recommandations pour améliorer le processus électoral de cet État. Leurs recommandations portent notamment sur la sécurité et la disposition des urnes, l'heure du début du vote, l'espace physique et la disposition du matériel dans les lieux de votation.

Amorcé en 2005, le programme de missions d'observation électorale a permis aux parlementaires des assemblées membres de la COPA de développer une expertise dans les processus électoraux, tout en confirmant le rôle stratégique de l'organisation en matière de promotion et de consolidation de la démocratie dans les Amériques. Ces missions, qui ont pour objectifs d'apprécier sur les lieux l'état des préparatifs électoraux et d'observer le déroulement des élections le jour du scrutin, sont organisées par le Secrétariat du Québec de la COPA, hébergé à l'Assemblée nationale, avec la collaboration du Directeur général des élections du Québec.

Les 27 et 28 octobre 2011, une parlementaire de l'Assemblée nationale s'est rendue à La Havane, à Cuba, pour prendre part à une réunion de la Commission de la santé et de la protection sociale de la COPA. Cette rencontre visait à approfondir l'étude du thème de la santé maternelle et de la mortalité infantile, entreprise en 2010. Les autres sujets abordés lors de cette réunion portaient sur les systèmes de santé des pays des Amériques, la situation de la tuberculose en Amérique latine et

Le saviez-vous ?

La COPA est dotée de trois unités de secrétariat hébergées par le Québec, le Mexique et le Brésil. L'Assemblée nationale du Québec est également responsable du Secrétariat du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.



Réunion du Comité exécutif de la COPA à San José, au Costa Rica.

dans les Antilles et les programmes de soutien pour les personnes handicapées. La députée québécoise a profité de cette occasion pour faire valoir certaines initiatives en vigueur au Québec. Elle a aussi présenté les éléments de la dernière réforme du Code des professions dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines qui visent à améliorer l'offre de services aux citoyens.

Enfin, du 6 au 8 mars 2012, une délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale, dirigée par le président, s'est rendue à San José, au Costa Rica, afin de participer aux réunions des comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. Les parlementaires de l'Assemblée nationale ont notamment fait rapport sur les activités du Secrétariat du Québec et contribué à la planification des activités à venir de l'organisation. Le président a profité de cette visite en Amérique centrale pour se rendre au Panama afin d'y rencontrer ses homologues de l'Assemblée nationale et du Parlement latino-américain et d'y promouvoir les activités de la COPA.

Le saviez-vous ?

Depuis 2005, le Secrétariat du Québec de la COPA a organisé 12 missions d'observation électorale dans 9 pays des Amériques.

Les organisations interparlementaires américaines

NCSL - National Conference of State Legislatures : organisation interparlementaire américaine créée en 1975, regroupant les parlementaires et les fonctionnaires des assemblées législatives des 50 États et des 6 territoires américains (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 2000).



Réunion du Comité exécutif de la NCSL à Québec

En 2011, l'Assemblée nationale a été très active dans ses relations avec les organisations interparlementaires américaines, notamment en accueillant à Québec, du 29 septembre au 2 octobre 2011, une réunion du Comité exécutif de la National Conference of State Legislatures (NCSL) et de ses groupes de travail sur les relations internationales et sur l'approvisionnement en énergie. Cette rencontre a permis de faire connaître le Québec, ses institutions et son savoir-faire aux décideurs américains. Les membres du Groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie ont

été informés du potentiel hydro-électrique du Québec, entre autres, de sa capacité de transmission et d'exportation, et ont fait une visite technique du barrage Robert-Bourassa et des installations de transmission de Radisson. Rappelons que l'Assemblée nationale est le seul membre international affilié qui siège au Comité exécutif de la NCSL et qu'il s'agissait de la seconde fois où cette instance se réunissait, à l'invitation de l'Assemblée nationale, à l'extérieur des États-Unis.

L'énergie a également été un thème majeur de l'Assemblée annuelle de la NCSL, du 8 au 11 août, à San Antonio, au Texas. À cette occasion, les parlementaires québécois ont pu s'enquérir des grands enjeux auxquels font face les États américains en matière d'approvisionnement énergétique. Par ailleurs, un représentant de l'Assemblée nationale a eu l'occasion de prendre part à un programme de formation particulier sur l'industrie et les enjeux en matière d'énergie en Amérique du Nord.

La délégation de l'Assemblée nationale a également travaillé au sein des instances du Council of State Governments (CSG) et de sa conférence régionale de l'Est, l'Eastern Regional Conference (ERC). Des parlementaires québécois ont notamment participé à la 51^e Assemblée annuelle de l'ERC, qui s'est tenue du 6 au 10 août à Halifax, en Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à la Conférence nationale et au Sommet nord-américain du CSG, qui ont eu lieu du 19 au 23 octobre à Bellevue, dans l'État de Washington.

CSG - Council of State Governments : organisation créée en 1933 qui regroupe les représentants des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire des 50 États et des 6 territoires américains (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 1995).



Lors de ces rencontres, les élus québécois ont présenté à leurs homologues américains le système parlementaire britannique et le modèle québécois de gestion de l'offre. Ils ont appuyé une résolution favorisant l'adoption de procédures de prédédouanement applicables au transport ferroviaire entre le Canada et les États-Unis. En outre, une résolution a été adoptée pour enjoindre les gouvernements canadien et américain à négocier des mesures concernant le plan d'action relatif à l'implantation du périmètre de sécurité nord-américain. Ces mesures permettront de satisfaire aux exigences des deux pays en matière de sécurité, en plus d'optimiser les contrôles aux frontières et d'accroître la fluidité de la circulation des marchandises et des voyageurs.

Les rencontres interparlementaires avec les États-Unis constituent des forums privilégiés pour l'Assemblée nationale, qui a pu y promouvoir les intérêts québécois dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, du commerce et des relations entre le Québec et les États-Unis.

ERC/CSG - L'Eastern Regional Conference du Council of State Governments : organisation qui constitue le chapitre de l'est du CSG et qui regroupe les parlementaires et les représentants gouvernementaux des États du nord-est américain ainsi que les six provinces canadiennes membres (Assemblée nationale : membre international affilié depuis 1990).

Les relations bilatérales et les relations avec les institutions européennes

L'Assemblée nationale a pris part, en 2011-2012, à maintes activités interparlementaires dans le cadre des relations qu'elle entretient avec diverses assemblées législatives, dont plusieurs sont institutionnalisées par une entente de coopération, ainsi qu'avec certaines institutions européennes. Ces rencontres, organisées entre les élus de l'Assemblée nationale et leurs homologues hors Québec, leur permettent de s'enquérir des initiatives législatives et parlementaires originales prises de part et d'autre et, ainsi, de contribuer à enrichir le travail législatif et parlementaire.

LES RELATIONS BILATÉRALES ET LES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Date	Activité	Thèmes
5 au 7 mai 2011 à Québec	XVIII ^e Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ)	Les soins de santé adaptés aux personnes âgées et le maintien à domicile La lutte contre la pauvreté
10 au 13 mai 2011 à Québec	V ^e session du Comité mixte Assemblée nationale / Parlement wallon	Les mesures de rapprochement entre parlements et citoyens Les travaux de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité L'aide aux personnes âgées Le financement des entités fédérées
5 au 9 septembre 2011 en Guyane française	XXV ^e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise	La télésanté L'occupation et le développement du territoire
27 au 28 septembre 2011 à Québec	Visite d'une délégation de parlementaires de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande	Le fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec Les politiques linguistiques en matière d'éducation et de culture
4 au 6 octobre 2011 à Québec	VI ^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière	L'immigration et l'intégration Les stratégies de communication publique des parlements



Photo 1 : XVIII^e Assemblée générale de l'APOQ, à Québec. Photo 2 : M. Jacques Chagnon et son homologue, la présidente du Parlement wallon de 2009 à 2012, M^{me} Emily Hoyos.



Photo 1 : Les membres de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. Photo 2 : Les membres de la Commission interparlementaire franco-québécoise

6 octobre 2011 à Québec	Visite d'une délégation de parlementaires de la Commission du travail et des affaires sociales du Bundestag (Allemagne)	L'immigration et l'intégration
10 au 14 octobre 2011 à Bruxelles, Belgique	XXII ^e session du Comité mixte Assemblée nationale du Québec / Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Communauté française	Les défis de l'enseignement professionnel et technique La promotion de la santé et l'évaluation d'impact sur la santé des politiques publiques La sensibilisation des jeunes à la démocratie parlementaire
24 au 26 novembre 2011 à L'Aquila, Italie	Session plénière de la Conférence des assemblées législatives régionales européennes (CALRE)	Le Québec et les perspectives de collaboration entre la CALRE et l'Assemblée nationale
13 au 18 février 2012 à Québec	XXVI ^e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise	La gestion du système d'éducation L'offre et le financement des services aux personnes vulnérables ou dépendantes (personnes âgées en perte d'autonomie et personnes handicapées)
20 au 24 mars 2012 à Québec	VII ^e réunion annuelle Assemblée nationale du Québec - Sénat de la République française	La gestion forestière La formation professionnelle et l'intégration des jeunes en région
21 mars 2012 à Québec	Visite d'une délégation de la Commission G10 du Landtag de Bavière	La lutte contre la corruption et la collusion

Le saviez-vous ?

Il est possible de consulter les fiches d'information relatives aux divers accueils de parlementaires et aux missions à l'étranger auxquels participent les élus de l'Assemblée nationale du Québec sur le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse assnat.qc.ca.

La coopération interparlementaire

Depuis plusieurs années déjà, l'Assemblée nationale partage une expertise technique avec les institutions parlementaires des États en transition ou en consolidation démocratique, ce qui permet le renforcement de leur fonctionnement sur les plans parlementaire et administratif. Ces activités de coopération réunissent des élus et des experts qui mettent en commun leurs connaissances et leurs expériences à l'occasion de séminaires et d'ateliers.

En avril 2011, l'Assemblée nationale a accueilli une délégation de parlementaires de l'Assemblée nationale du Burkina Faso venue s'enquérir du fonctionnement des Commissions de l'administration publique et des finances publiques, ainsi que du processus budgétaire au Québec.

Quelques mois plus tard, en août 2011, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a procédé à Rabat à la signature d'une entente de coopération bilatérale entre l'Assemblée nationale du Québec et la Chambre des représentants du Royaume du Maroc en présence de son homologue, le président Abdelwahad Radi. Afin de définir concrètement les premières étapes de coopération entre les deux institutions, l'Assemblée nationale a reçu le secrétaire général de la Chambre des représentants, du 7 au 9 novembre 2011, pour avoir des rencontres de travail avec les autorités administratives de l'Assemblée. La vice-présidente et le secrétaire général de l'Assemblée nationale se sont rendus par la suite à Rabat, du 11 au 16 mars 2012, afin de rencontrer les nouvelles autorités politiques de la Chambre des représentants pour convenir des besoins prioritaires et amorcer la mise en œuvre d'un plan d'action de coopération.

L'Association des secrétaires généraux des parlements francophones a tenu son assemblée générale en août 2011 à Libreville, au Gabon. À cette occasion, le secrétaire général de l'Assemblée nationale, qui est trésorier de cette association, a fait une présentation sur les outils documentaires en matière de procédure parlementaire en présence d'une trentaine de participants provenant d'États francophones.

Du 23 au 27 janvier 2012, un des vice-présidents et une députée de l'Assemblée nationale ont animé un séminaire d'échanges destiné aux nouveaux parlementaires de l'Assemblée nationale du Bénin, au siège de cette institution à Porto-Novo. Plus d'une quarantaine de participants ont pris part aux ateliers portant sur la triple fonction de député, sur le processus budgétaire en vigueur au

Le saviez-vous ?

Au cours de la dernière décennie, près de 250 nouveaux parlementaires du Mali, du Bénin et du Niger ont participé à des séminaires d'échanges avec des députés québécois.

Québec ainsi que sur les privilèges parlementaires et les règles d'éthique de l'Assemblée nationale. Partenaire prioritaire de nos activités de coopération interparlementaire, l'Assemblée nationale du Bénin a de nouveau accueilli, en mars 2012, une délégation québécoise, composée de deux avocates spécialistes en procédure parlementaire, à l'occasion d'un séminaire de perfectionnement en matière de logistique.

Les rencontres du président de l'Assemblée nationale avec ses homologues

Le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, s'est entretenu au cours de la dernière année avec plusieurs homologues présidents d'Assemblée ou d'organisation interparlementaire. Ces rencontres officielles, en plus de faire connaître l'Assemblée nationale et son fonctionnement, permettent de renforcer le réseau parlementaire du Québec à l'étranger.

- Le président de l'Assemblée législative de l'Ontario, l'honorable Steve Peters
- Le président de la Chambre des communes du Canada, l'honorable Peter Milliken
- La présidente du Parlement wallon, M^{me} Emily Hoyos
- Le président de l'Assemblée nationale française, M. Bernard Accoyer
- Le président du Sénat de la République française, M. Gérard Larcher
- Le président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, M. Abdelwahad Radi
- Le président de l'Union nationale des assemblées législatives des États fédérés du Brésil (UNALE), M. José Luis Schafer
- La présidente de l'Assemblée nationale du Suriname, M^{me} Jennifer Simons
- Le président du Parlement de l'État de México (Mexique), M. Ernesto Nemer
- Le président du Parlement centraméricain (Parlacen), M. Cortez Dorindo
- Le président de la Chambre des députés de Salta (Argentine), M. Manuel Santiago Godoy
- Le président de la Chambre des députés de Santiago del Estero (Argentine), M. Ángel Hugo Nicolai
- La présidente de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande (VGC), M^{me} Carla Dejonghe
- Le président de la National Conference of State Legislatures (NCSL), M. Steve Morris
- La présidente du Landtag de Bavière, M^{me} Barbara Stamm



Photo 1 : M. Jacques Chagnon et son homologue, le président de l'Assemblée nationale française, M. Bernard Accoyer, à Paris, en juillet 2011.



Photo 2 : M. Jean-Claude Carle, président du Groupe d'amitié interparlementaire France-Québec du Sénat de la République française, M. Gérard Larcher, président du Sénat de la République française de 2008 à 2011, et M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec, à Paris, en juillet 2011.



Photo 3 : M. Jacques Chagnon et son homologue, l'honorable Andrew Scheer, président de la Chambre des communes du Canada, à Ottawa, en décembre 2011.

- La présidente du Sénat de la République gabonaise, M^{me} Rose Francine Rogombe
- Le président de la Chambre des communes du Canada, l'honorable Andrew Scheer
- Le président de la Knesset, M. Reuven Rivlin
- Le président du Sénat de la République française, M. Jean-Pierre Bel
- Le président de l'Assemblée nationale du Panama, M. Héctor Eduardo Aparicio Díaz
- Le président du Parlement latino-américain, M. Elías Ariel Castillo Gonzalez
- Le président de l'Assemblée législative du Costa Rica, M. Juan Carlo Mendoza García

Les visites officielles

L'Assemblée nationale reçoit régulièrement des dignitaires étrangers à Québec. Voici un aperçu de ses activités en la matière en 2011-2012 :

Visites parlementaires :

- XVIII^e Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ)
- V^e session du Comité mixte Assemblée nationale / Parlement wallon
- Visite du président du Parti radical français et député du Nord, M. Jean-Louis Borloo
- Visite du sénateur de l'État de la Louisiane, M. Éric LaFleur
- Accueil du secrétaire général du Parlement wallon, M. Frederic Janssens
- Visite d'une délégation de parlementaires de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande
- Réunion du Comité exécutif de la National Conference of State Legislatures (NCSL)
- VI^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière
- Visite d'une délégation de parlementaires de la Commission du travail et des affaires sociales du Bundestag (Allemagne)
- Visite de travail du secrétaire général de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, M. Najib El Khadi
- XXVI^e session de la Commission interparlementaire franco-québécoise
- VII^e réunion annuelle Assemblée nationale du Québec – Sénat de la République française
- Visite d'une délégation de la Commission G10 du Landtag de Bavière

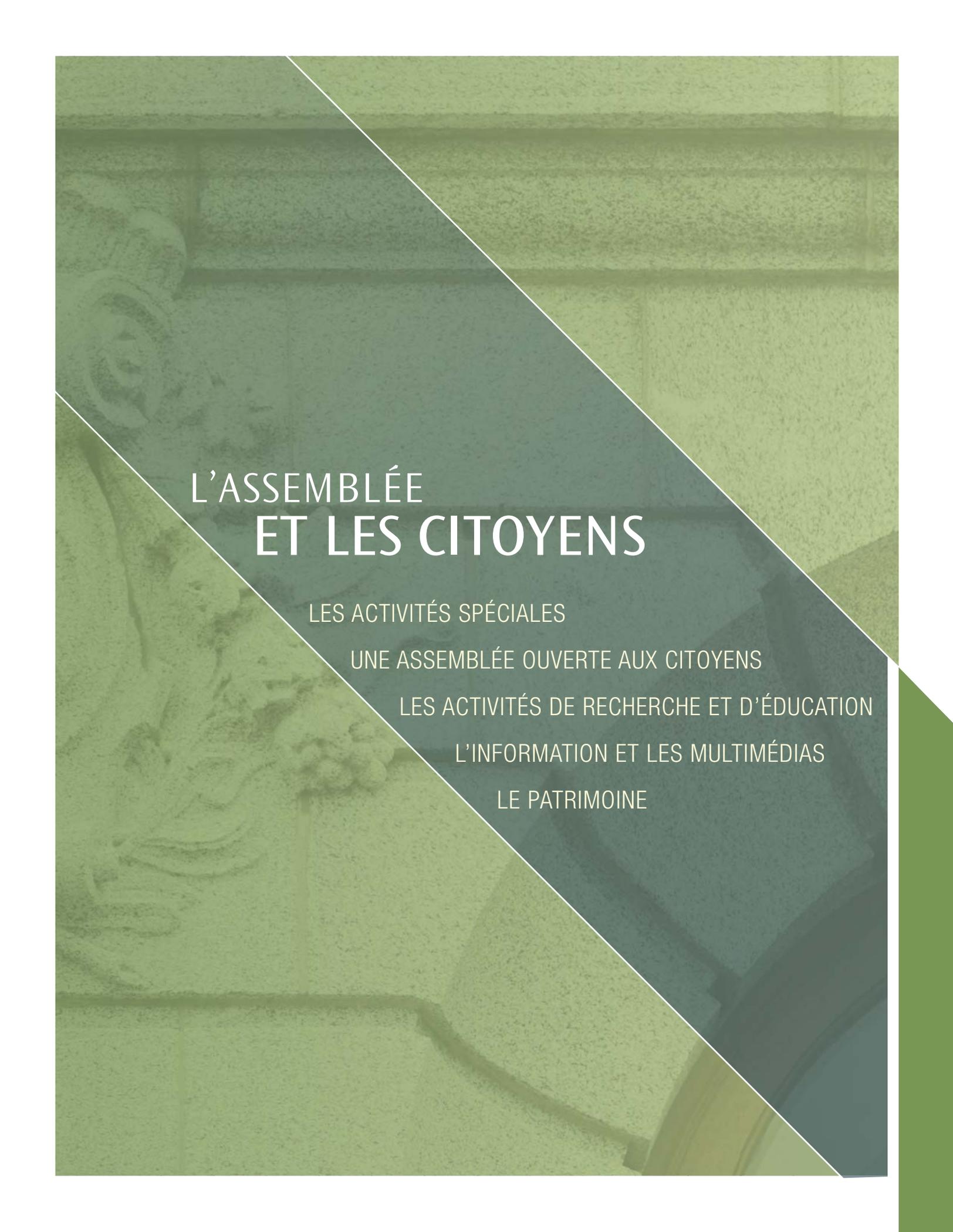
Visites de représentants de gouvernements et d'organisations intergouvernementales et autres dignitaires étrangers :

- XVIII^e Réunion annuelle des délégués généraux, délégués et chefs de poste du Québec
- La présidente du Comité National de l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes - Canada), M^{me} Almas Jiwanis
- L'ancien président de la République du Costa Rica, M. Óscar Arias Sánchez
- La ministre d'État des Affaires fédérales et européennes de l'État de Bavière, M^{me} Emilia Müller
- Le ministre de la Santé publique, du Bien-être de la famille et du Protocole du Maharashtra (Inde), M. Suresh Shetty
- Le lieutenant-gouverneur de l'État de la Louisiane, M. Jay Dardenne
- Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'extérieur, S.E.M. Nassirou Arifari-Bako
- Le gouverneur de l'État du Maine des États-Unis d'Amérique, M. Paul LePage
- La secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de la Vie associative de la République française, M^{me} Jeannette Bougrab
- Le président du Shanghai Municipal Committee of Chinese People's Political Consultative Conference (CPPCC Shanghai), M. Feng Guoqin

Visite de représentants du corps diplomatique et consulaire :

- L'ambassadeure du Royaume du Maroc, S.E. M^{me} Nouzha Chekrouni
- L'ambassadrice de la République d'Indonésie, S.E. M^{me} Dienne Hardianti Moehario
- L'ambassadeur de la République de Pologne, S.E.M. Zenon Henryk Kosiniak-Kamysz
- L'ambassadeur de la République fédérative du Brésil, S.E.M. Piragibe dos Santos Tarragô
- Le haut-commissaire de la République du Kenya, S.E.M. Simon Nabukwesi
- L'ambassadeur de la République de Serbie, S.E.M. Zoran Veljic
- La haute-commissaire de la République d'Afrique du sud, S.E. M^{me} Mohau Nthisana Pheko
- L'ambassadeur de la Confédération suisse, S.E.M. Ulrich Lehner
- L'ambassadeur du Royaume de Thaïlande, S.E.M. Udomphol Ninnad
- La haute-commissaire de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, S.E. M^{me} Chitrangenee Wagiswara
- L'ambassadeur du Burkina Faso, S.E. M^{me} Juliette Bonkougou
- L'ambassadeure de la République d'Estonie, S.E. M^{me} Marina Kaljurand
- L'ambassadeur de la République des Philippines, S.E.M. Leslie B. Gatan
- XXVI^{es} Journées annuelles d'information des chefs de poste de carrière

- Le consul général du Royaume d'Espagne à Montréal, M. Javier Dago Elorza
- La consule générale de la République populaire de Chine à Montréal, M^{me} Jiangping Zhao
- Le consul général du Royaume du Maroc à Montréal, M. Zoubair Hakam
- Le consul général de la République hellénique à Montréal, M. Orestis Athanassios Kafopoulos
- Le consul général du Royaume de Belgique à Montréal, M. Karl Dhaene
- Le consul général des États-Unis d'Amérique à Montréal, M. Andrew Charles Parker
- Le consul général de l'État d'Israël à Montréal, M. Joël Lion
- Le consul général de la République arabe d'Égypte à Montréal, M. Amin Mourad Meleika
- Le consul de la République tunisienne à Montréal, M. Nehrou El Arbi
- Le consul général de la République de Cuba à Montréal, M. Alain González González

The background features a stone relief sculpture, possibly of a classical figure, which is split diagonally from the top-left to the bottom-right. The upper-left portion is a darker, muted green, while the lower-right portion is a lighter, more vibrant green. The text is overlaid on this background.

L'ASSEMBLÉE ET LES CITOYENS

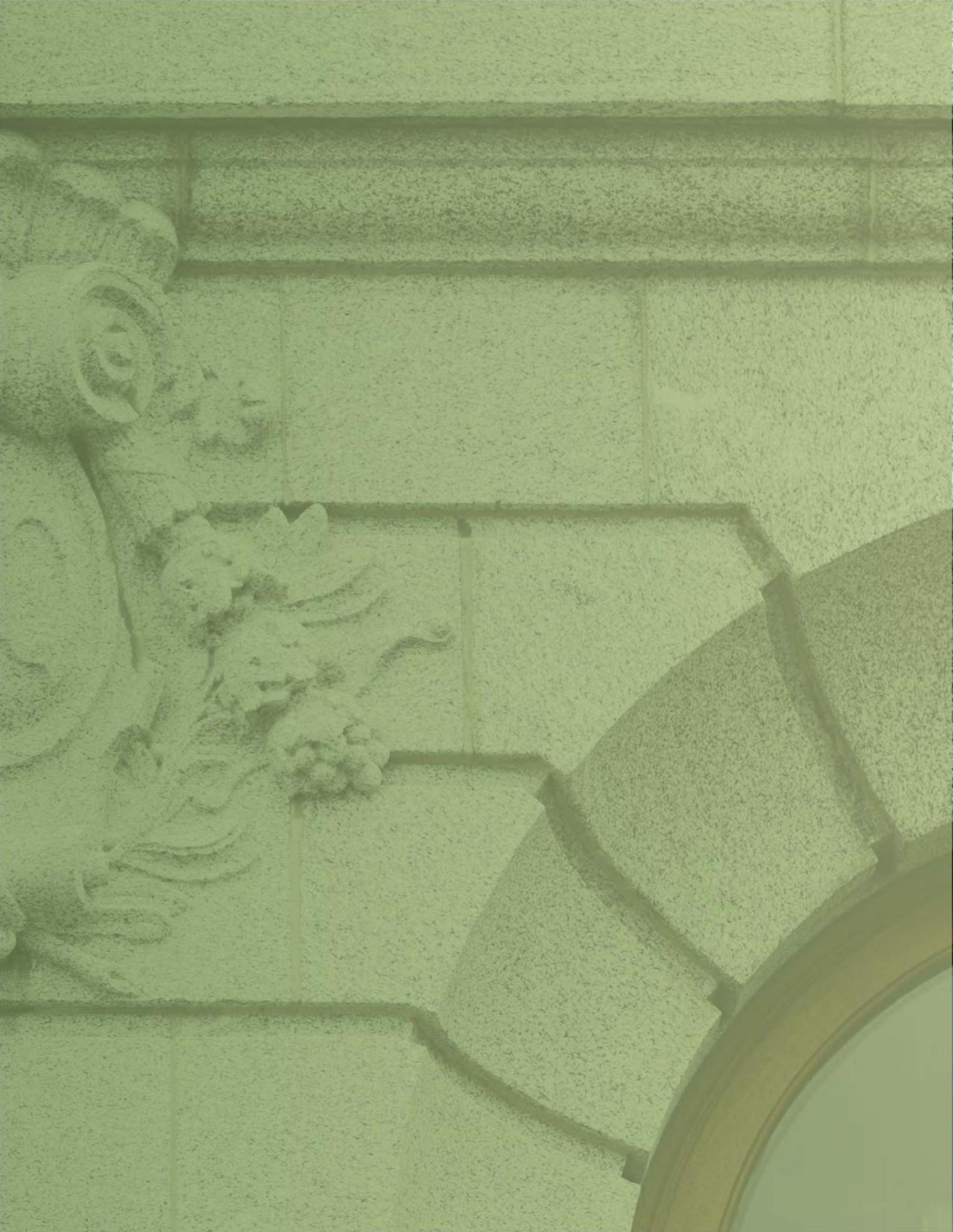
LES ACTIVITÉS SPÉCIALES

UNE ASSEMBLÉE OUVERTE AUX CITOYENS

LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET D'ÉDUCATION

L'INFORMATION ET LES MULTIMÉDIAS

LE PATRIMOINE



L'ASSEMBLÉE ET LES CITOYENS

Les activités spéciales

Plusieurs activités spéciales ont eu lieu à l'Assemblée en 2011-2012. Par leur caractère unique, elles ont permis de célébrer des événements d'importance et des accomplissements historiques, de souligner des réalisations exceptionnelles, de débattre et d'échanger sur des enjeux de société et de rassembler citoyens, professionnels et parlementaires.

Les Médailles d'honneur de l'Assemblée nationale

Au cours de l'année 2011-2012, le président, M. Jacques Chagnon, a remis la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale à 12 personnalités de différents horizons, principalement du milieu artistique. Cette année, les récipiendaires ont été honorés pour leur carrière ou leur contribution à la société québécoise.



18 octobre 2011

M. Gilles Vigneault, entouré des représentants des groupes parlementaires, M. Gérard Deltell, M^{mes} Christine St-Pierre et Pauline Marois, et du président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon.



2 décembre 2011

Les récipiendaires entourés des représentants des groupes parlementaires. De gauche à droite : M^{me} Line Beauchamp, M. Gérard Deltell, M^{me} Sylvie Fréchette, MM. Georges Brossard, Jacques Doucet, Jacques Chagnon et M^{me} Nicole Léger.



21 novembre 2011

Les membres du groupe Rock et Belles Oreilles et leur gérant. De gauche à droite : MM. Richard Z. Sirois, Jacques Primeau, Bruno Landry, Yves Pelletier, M^{me} Chantal Francke, MM. André Ducharme et Guy A. Lepage.



29 mars 2012

Photo 1 : Le président de l'Assemblée, M. Jacques Chagnon, et M. Kent Nagano. Photo 2 : Le président de l'Assemblée, M. Jacques Chagnon, et M. Raymond Lévesque.

Le saviez-vous ?

À l'Assemblée nationale, quatre médailles permettent de reconnaître le mérite particulier de certaines personnes. Il s'agit de la Médaille du Président, la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale, la Médaille de l'Assemblée nationale et la Médaille du député. Toutes ces distinctions reproduisent une médaille gravée par l'artiste Serge Santucci, dont le matériau diffère selon le type de médaille.

La Médaille du Président est remise exceptionnellement à des personnalités méritant la reconnaissance de l'ensemble des parlementaires de l'Assemblée nationale et de la population en général.

La Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale est attribuée à des personnalités qui ont la reconnaissance de l'ensemble des parlementaires. Ces personnalités sont choisies à partir d'une recommandation unanime faite au président de l'Assemblée nationale provenant d'un comité formé de députés représentant tous les groupes parlementaires. Ces derniers se réunissent à huis clos une ou deux fois par année.

La Médaille de l'Assemblée nationale est à l'usage exclusif des parlementaires qui la décernent à des personnes de leur choix méritant une reconnaissance particulière. Elle est aussi offerte à d'autres élus ou à des personnalités comme cadeau officiel au cours de missions de parlementaires à l'extérieur du Québec ou d'accueils à l'Assemblée nationale.

La Médaille du député est donnée aux parlementaires québécois élus ou réélus à chaque nouvelle législature ou à la suite d'élections partielles.

Le 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement

Le 8 avril 1886, les députés siégeaient pour la première fois dans l'actuelle salle de l'Assemblée nationale. C'est là que, depuis 125 ans, les parlementaires représentent leurs concitoyens, votent les lois et contrôlent les actions du gouvernement. En 2011, l'Assemblée nationale a invité la population québécoise et les visiteurs en provenance de l'étranger à découvrir l'hôtel du Parlement, symbole de démocratie et grand témoin de notre histoire.

Œuvre d'Eugène-Étienne Taché, l'hôtel du Parlement constitue un véritable monument à la gloire des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire du Québec et de l'Amérique française. Érigé entre 1877 et 1886 dans le style architectural Second Empire et influencé par les travaux d'agrandissement du musée du Louvre à Paris, l'hôtel du Parlement est une construction unique reconnue comme monument historique national du Québec depuis 1985.



Le saviez-vous ?

Eugène-Étienne Taché est né le 25 octobre 1836 à Montmagny. Arpenteur, ingénieur civil et haut fonctionnaire, il a conçu plusieurs édifices institutionnels de la ville de Québec. Le style unique que Taché leur a donné a marqué durablement la capitale : elle lui doit d'ailleurs une grande part du visage français que l'on admire encore aujourd'hui.

Inauguration de l'exposition *Je me souviens*

En l'honneur du 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement, l'Assemblée nationale présente, du 19 mai 2011 au 21 décembre 2012, l'exposition *Je me souviens*. Cette exposition inédite, destinée au grand public, lève le voile sur des détails encore méconnus de l'histoire et de l'architecture de cet édifice prestigieux. Une ligne du temps illustrée de nombreuses photographies d'époque guide les visiteurs à travers les grands moments de l'histoire. Elle leur offre la possibilité de voir des documents d'archives et des objets de collection illustrant l'histoire de l'édifice dessiné par Eugène-Étienne Taché. Plans et dessins originaux, photographies et cartes postales anciennes, de même que divers objets de collection témoignant de l'histoire de l'hôtel du Parlement prennent la vedette de cette exposition. Fruit du travail de plusieurs unités administratives de l'Assemblée, l'exposition est déployée dans les lieux publics de l'hôtel du Parlement, sur le parcours qu'empruntent habituellement les visiteurs à l'Assemblée nationale et se poursuit à la verrière de la Bibliothèque, où l'histoire des autres édifices parlementaires est racontée.

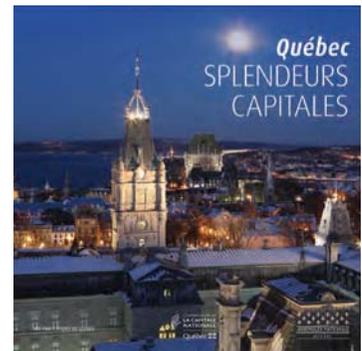


Exposition
Je me souviens

Le 12 janvier 1948, le drapeau fleurdelisé flotte pour la première fois sur la tour centrale à la suite d'un décret du gouvernement unioniste de Maurice Duplessis. C'est depuis le 15 décembre 1976 que le drapeau du Québec est placé à l'Assemblée, à la droite du trône du président.

Lancement du livre *Québec, splendeurs capitales*

Symbole éloquent de la démocratie québécoise, la salle de l'Assemblée nationale accueille ses députés depuis 1886. Son concepteur, Eugène-Étienne Taché, a fait de l'hôtel du Parlement un véritable monument en hommage à notre histoire et à ses artisans. Lancé le 14 avril 2011 au Salon International du livre de Québec par le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, le livre *Québec, splendeurs capitales* se veut un éloge photo littéraire à la grâce de cet environnement dans lequel continue de s'inscrire l'histoire politique québécoise.



Fait des images du photographe Christian Chevalier et habillé de la poésie de l'écrivain Stanley Péan, *Québec, splendeurs capitales* a été réalisé par l'Assemblée nationale, en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec et les Publications du Québec.

« Certaines correspondances sont éloquentes, comme cette célébration en 125 photos des 125 ans de l'hôtel du Parlement qui abrite 125 députés. »

- Stanley Péan

Dévoilement d'une plaque commémorative



MM. Jacques Langlois, président de la Commission de la capitale nationale du Québec, et Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale.

Le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, et le président et directeur général de la Commission de la capitale nationale du Québec, M. Jacques Langlois, ont dévoilé une plaque commémorative soulignant le 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement. La cérémonie a eu lieu lors de la Journée portes ouvertes du parlement et de la fête nationale du Québec, le 24 juin 2011. La plaque a ensuite été installée sur la façade du parlement, à droite du *Pêcheur à la nigogue*.

Conférences midi avec l'historien Frédéric Lemieux

M. Frédéric Lemieux, historien à l'Assemblée nationale, a donné deux conférences sur l'histoire de cet édifice prestigieux les 21 juin et 31 août 2011. Plus d'une centaine de citoyens, visiteurs et membres du personnel de l'Assemblée nationale, de ministères et



d'organismes ont assisté à ces présentations en plein air, qui ont traité de la construction de l'hôtel du Parlement et du développement de la colline Parlementaire de 1886 jusqu'à nos jours.



Production d'une mosaïque de fleurs autour de la fontaine de Tourny

Au printemps 2011, l'Assemblée nationale a fait produire une superbe mosaïque de fleurs autour de la fontaine de Tourny. Conçue par M^{me} Hélène Corriveau, agronome responsable des jardins de l'hôtel du Parlement, la mosaïque a nécessité 75 heures de travail. Le nombre de plants était estimé à quelque 20 000 : 15 000 plants d'alternanthera rouge et 5 000 de santoline verte. La mosaïque a été réalisée par un groupe d'étudiants de l'Université Laval.

Le saviez-vous ?

La tour centrale de l'hôtel du Parlement est dédiée à Jacques Cartier. À l'origine, Eugène-Étienne Taché avait prévu installer un bronze de ce personnage dans la tour, mais ce projet n'a pas été retenu.



Le 7 avril 2011, Claude Bernatchez a animé l'émission de radio *Première heure*, de Radio-Canada, en direct du restaurant Le Parlementaire. Plus de 100 auditeurs ont assisté à l'enregistrement. M. Frédéric Lemieux, historien à l'Assemblée nationale, a également raconté comment s'est déroulée la toute première séance dans le Salon vert de l'Assemblée législative, le 8 avril 1886.

Le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias

À l'occasion du 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement et du 140^e anniversaire de la Tribune de la presse, l'Assemblée nationale a accueilli, en octobre 2011, le Colloque sur la démocratie, les députés et les médias. Une quinzaine d'intervenants du Québec et de l'étranger ont discuté de ces enjeux avec quelque 400 participants issus de divers horizons. Étudiants, professionnels, parlementaires et citoyens ont débattu de trois grandes thématiques : l'équilibre entre l'information et l'opinion, le contrôle de l'information et l'utilisation des nouvelles technologies au bénéfice de la démocratie.



M. Jacques Attali, écrivain, professeur et ancien conseiller spécial auprès du président français François Mitterrand, et M. Vicente Fox, ex-président du Mexique, ont respectivement prononcé les conférences d'ouverture et de clôture du colloque. Une table ronde a aussi réuni trois anciens journalistes devenus députés, qui ont partagé leur expérience et soulevé quelques-uns des problèmes liés aux contextes médiatique et politique actuels. Les archives vidéo et photo sont accessibles sur la page du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias à l'adresse assnat.qc.ca.



Les participants au Colloque sur la démocratie, les députés et les médias au Salon rouge.

Une assemblée ouverte aux citoyens

En plus d'offrir aux citoyens québécois la possibilité de suivre les travaux parlementaires et d'y participer, l'Assemblée nationale leur ouvre ses portes tout au long de l'année. Les visites guidées et les Journées portes ouvertes permettent ainsi à tous les Québécois de découvrir l'hôtel du Parlement et d'assister aux activités parlementaires.

Les activités pour le grand public

Les Journées portes ouvertes de l'hôtel du Parlement



Samuel de Champlain
en compagnie
de visiteurs.

Près de 1 200 visiteurs ont souligné cette année la fête nationale du Québec, le 24 juin, à l'hôtel du Parlement. À cette occasion, des personnages historiques dont Eugène-Étienne Taché, Jean Talon, Samuel de Champlain et Pamphile Le May les ont accueillis pour leur faire découvrir les richesses de l'architecture et de l'histoire de l'édifice.

Nouveauté cette année, l'Assemblée nationale s'est associée aux Journées de la culture en ouvrant ses portes les 1^{er} et 2 octobre 2011. En plus de parcourir la salle de l'Assemblée nationale, la salle du Conseil législatif et les salles de commissions parlementaires, les visiteurs ont eu la chance de monter tout en haut de la tour principale de l'édifice. Ils ont aussi pu découvrir la Bibliothèque et, pour la première fois, les installations télévisuelles de l'Assemblée. Cette activité a attiré quelque 1 000 mordus de culture.

Le 7 juin 2011, l'Assemblée a accueilli la caravane du Grand défi Pierre Lavoie. Les noms des 18 écoles gagnantes du concours Lève-toi et bouge, qui s'est déroulé du 2 au 30 mai, ont alors été dévoilés en présence de députés et d'élèves du primaire.



Les expositions

L'Assemblée propose plusieurs thèmes à explorer à travers ses expositions. En plus de parcourir l'exposition *Je me souviens*, qui a été conçue pour souligner les 125 ans de l'hôtel du Parlement, du 19 mai 2011 au 21 décembre 2012, les visiteurs peuvent faire un fascinant voyage à l'intérieur du patrimoine documentaire et des objets de collection de l'Assemblée nationale au moyen d'expositions virtuelles thématiques. Ainsi, les internautes peuvent découvrir, entre autres, les expositions *Duplessis* et *Le Devoir* à l'adresse bibliotheque.assnat.qc.ca/expositionsvirtuelles.

Les visites guidées

L'Assemblée nationale propose des visites guidées gratuites de l'hôtel du Parlement d'une durée d'environ 30 minutes. Ces visites permettent de découvrir l'histoire et le fonctionnement des institutions parlementaires québécoises, le style architectural Second Empire de l'hôtel du Parlement ainsi que les nombreuses œuvres que l'édifice abrite.

Entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012, l'Assemblée a accueilli 78 381 personnes, à l'occasion de 4 063 visites guidées. De ce nombre, 28 088 (36 %) étaient des élèves ou des étudiants. Un total de 1 430 visites de groupes ont également été réalisées et ont permis à 41 764 personnes de découvrir l'hôtel du Parlement.

De plus, 22 225 personnes ont franchi la porte des visiteurs pour se rendre aux restaurants, aux salles de commissions parlementaires et à La Boutique de l'Assemblée. Enfin, 120 visiteurs ont également pu faire une visite de la tour de l'horloge et grimper à son sommet.

Au cours de l'été 2011, plus de 7 700 personnes se sont adressées au stand d'information à l'extérieur de l'édifice, et plusieurs d'entre elles ont pu profiter de la visite guidée des jardins et des terrains de l'hôtel du Parlement.



Une visite guidée de l'horloge de la tour avec M. André Viger, maître-horloger.

Statistiques sur la provenance des participants aux visites guidées de l'hôtel du Parlement

PROVENANCE	NOMBRE DE PERSONNES	%
Québec	45 745	58,36
Autres provinces	9 752	12,44
États-Unis	8 304	10,59
Autres pays	14 580	18,60
Total	78 381	100 %

Statistiques sur la fréquentation de l'hôtel du Parlement selon la langue

LANGUES	NOMBRE DE PERSONNES	%
Anglais	23 653	30,17
Espagnol	562	0,71
Français	54 083	69,03
Italien	77	0,01
Langue des signes québécoise (LSQ)	6	0
Total	78 381	100 %

Statistiques sur la fréquentation des groupes scolaires

ENSEIGNEMENT	NOMBRE D'ÉLÈVES OU D'ÉTUDIANTS	%
Primaire	11 272	40,11
Secondaire	12 373	44,02
Postsecondaire	4 443	16
Total	28 088	100 %

Des visites guidées adaptées pour les personnes malentendantes

Depuis mai 2011, des visites guidées de l'hôtel du Parlement sont maintenant adaptées pour les personnes malentendantes. Ainsi, quatre appareils IPod, dont le contenu en langage des signes a été réalisé par l'Assemblée nationale, sont désormais disponibles sur demande.



Le restaurant
Le Parlementaire.

Les restaurants de l'hôtel du Parlement

Situé dans la cour intérieure de l'hôtel du Parlement, le restaurant Le Parlementaire est ouvert au public. On y accueille les visiteurs dans un magnifique décor de style Beaux-Arts. Témoin privilégié de la vie mondaine des parlementaires, hôte de nombreux dîners d'État et de réceptions protocolaires et lieu de dégustation par excellence des produits du Québec, Le Parlementaire possède une couleur unique qui le distingue des autres tables gastronomiques de la capitale.

Connu sous le nom « Le Mini-Débat » jusqu'en 2008, le Café du Parlement offre quant à lui une formule de choix aux visiteurs disposant de peu de temps pour se restaurer. Des repas chauds et des salades, une variété de sandwichs et des collations y sont servis. Il est situé au rez-de-chaussée de l'hôtel du Parlement.

En 2011-2012, 46 319 visiteurs ont été accueillis au restaurant Le Parlementaire et ont pu savourer les plats aux saveurs du Québec concoctés par notre chef. Le Café du Parlement a, quant à lui, reçu 29 510 clients.

Le saviez-vous ?

Le Café du Parlement a été inauguré le 14 décembre 1917. D'abord réservé aux députés, au personnel de l'Assemblée et aux journalistes, il ouvre ses portes au public en 1968. Il est renommé Le Parlementaire quatre ans plus tard.

Le saviez-vous ?

L'Assemblée nationale offre aux groupes la possibilité de réserver Le Parlementaire en exclusivité pour des activités de formation, des rencontres d'affaires ou des activités sociales. Un soutien est offert pour l'organisation d'activités privées afin d'en faire chaque fois une expérience inoubliable.

Les brunchs thématiques

Le restaurant Le Parlementaire a de nouveau proposé à la population deux brunchs estivaux en 2011. Les 26 juin et 10 juillet, 632 visiteurs ont ainsi pu vivre une expérience culinaire mettant en valeur les saveurs régionales du Québec. À cette occasion, les citoyens ont également pu profiter d'une visite guidée de l'hôtel du Parlement. Les brunchs du Carnaval, qui ont eu lieu les 5 et 12 février 2012, ont aussi permis à quelque 400 visiteurs de déguster un brunch et de découvrir à leur tour ce lieu historique.

Un lieu d'échanges

Les journées de familiarisation à l'intention des Québécoises et des Québécois issus de l'immigration

L'Assemblée nationale vise depuis plusieurs années à mieux se faire connaître comme institution et à faire comprendre le rôle des députés dans notre société. Les nouveaux arrivants constituent un groupe de citoyens de choix à cet égard, une bonne compréhension des institutions démocratiques favorisant une meilleure intégration dans la société québécoise.

Ainsi, l'Assemblée nationale a mis sur pied, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et la Commission de la capitale nationale du Québec, une journée de sensibilisation à l'hôtel du Parlement. Ces journées d'accueil visent les personnes immigrantes d'une région particulière et leur permettent de se familiariser avec l'institution démocratique qu'est l'Assemblée nationale, de rencontrer la présidence et des parlementaires et de mieux connaître l'histoire du Québec et du parlementarisme.

Journées de familiarisation 2011-2012

31 mai 2011	Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches
18 octobre 2011	Laurentides, Lanaudière et Capitale-Nationale (Portneuf)
27 mars 2012	Saguenay–Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Capitale-Nationale (Charlevoix et Québec)



Le président, M. Jacques Chagnon, et la première vice-présidente, M^{me} Fatima Houda-Pepin, entourés d'un groupe de citoyens du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches.

Le saviez-vous ?

Depuis l'automne 2009, six journées d'accueil ont eu lieu, attirant plus de 450 personnes immigrantes provenant d'une vingtaine de pays différents, et reçues par la présidence et leur député respectif. Les commentaires des participants sont très positifs à ce jour. Cette activité constitue un véritable investissement dans la vie démocratique québécoise, car elle mise sur tous ses membres.

La 9^e Journée du livre politique au Québec

Le 12 avril 2011, s'est tenue la 9^e Journée du livre politique au Québec. Cette activité, organisée par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, vise à faire connaître ce genre littéraire auprès des parlementaires et du grand public. Les différents prix remis à l'occasion de cette Journée récompensent les auteurs qui rédigent des ouvrages sur des sujets liés à la politique québécoise.



Les participants à la table ronde de la 9^e Journée du livre politique au Québec.

Le comité directeur de la Journée du livre politique a proposé une programmation variée. Ainsi, la Journée a débuté par une visite de l'exposition de livres anciens *Les trésors de la Bibliothèque*. Puis, l'historien Yvan Lamonde a prononcé une conférence intitulée *La Révolution tranquille, demain*. Ensuite, une table ronde autour du thème « Révolution tranquille : rupture ou continuité » a eu lieu. Les participants à cette activité étaient : M. Jacques Beauchemin, M^{me} Suzanne Clavette, M^{me} Lucia Ferretti, M. Paul Gérin-Lajoie et M. Yvan Lamonde.

La cérémonie de remise des prix a clos la Journée. MM. Marcel Martel et Martin Pâquet ont remporté le prix de la Présidence de l'Assemblée nationale pour leur ouvrage *Langue et politique au Canada et au Québec : une synthèse historique*. De son côté, M. Stéphane Savard a remporté le prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ainsi que le Prix du ministère des Relations internationales du Québec/ministère des Affaires étrangères de France pour sa thèse de doctorat *Retour sur un projet du siècle : Hydro-Québec comme vecteur des représentations symboliques et identitaires du Québec, 1944 à 2005*. Quant à M. Alexandre Lévesque, il a obtenu le prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour son mémoire de maîtrise intitulé *Les responsables politiques québécois face au conflit israélo-arabe (1944-1995)*.



La première vice-présidente, M^{me} Houda-Pepin, entourée des lauréats 2011.

Le programme Jeunes explorateurs d'un jour

L'activité Jeunes explorateurs d'un jour s'est déroulée pour une sixième fois à l'Assemblée nationale le 14 avril 2011. Treize jeunes de 4^e et 5^e secondaire ont pu explorer une profession qui les intéressait, comme celles de réalisateur et de caméraman. Parrainés par quelques employés de la Direction de la diffusion des débats, les jeunes ont eu la chance d'en connaître davantage sur le domaine de la télévision. Le travail et l'implication exceptionnels des parrains de cette direction ont été soulignés par les participants et organisateurs de Jeunes explorateurs d'un jour.



Les jeunes en action.

Les activités de recherche et d'éducation

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale

La Bibliothèque a pour mission de répondre aux besoins documentaires et de recherche des parlementaires et des unités administratives de l'Assemblée en leur fournissant des informations, des analyses et des archives fiables et impartiales. Pour ce faire, elle met à leur disposition des services de référence, de recherche, de gestion documentaire et d'archives. La Bibliothèque est aussi chargée de conserver et de mettre en valeur la collection d'objets patrimoniaux de l'Assemblée nationale et est ouverte aux citoyens.



Les services de référence

Dans un monde où les sources d'information se sont multipliées, il est important que les députés puissent compter sur les spécialistes de la Bibliothèque qui, par leur formation, leur connaissance unique de l'Assemblée et leur accès aux sources documentaires les plus pertinentes, sont à même de leur fournir rapidement les données recherchées.

Le personnel de la Bibliothèque a répondu, en 2011-2012, à 8 316 demandes d'information et de recherche. De ce nombre, 3 600 provenaient des publics cibles prioritaires, soit les parlementaires, leurs collaborateurs, le personnel de l'Assemblée nationale ou les organismes relevant de l'Assemblée nationale. Ceux-ci ont également accès aux listes mensuelles de nouveautés reçues à la Bibliothèque ainsi qu'à la Bibliographie sur le parlementarisme au Québec, consultable en ligne et constituant la source d'information la plus complète à ce jour sur le travail parlementaire québécois.

Les services de recherche

En 2011-2012, le personnel de la Bibliothèque a appuyé les neuf commissions sectorielles et la Commission de l'administration publique dans leurs différentes activités. Un soutien important a aussi été donné à la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, dont le rapport a été rendu public le 22 mars 2012. Au total, le personnel de la Bibliothèque a participé activement à 54 mandats des commissions parlementaires, produisant plus de 112 travaux de différents types. En particulier, il a collaboré à la rédaction de 12 rapports de commissions déposés à l'Assemblée nationale.

Au cours de la même année, les services de soutien aux activités de relations interparlementaires et internationales ont donné lieu à 67 travaux de recherche, que ce soit sous forme de discours, de rapports ou de notes d'information. Dans le domaine de la recherche sur les dossiers historiques et institutionnels, le personnel de la Bibliothèque a répondu à de nombreuses questions sur l'histoire de l'hôtel du Parlement, les parlementaires et la pratique du parlementarisme au Québec. En outre, l'information à ce sujet, présentée principalement dans la section « Histoire » du site Internet de l'Assemblée nationale, a été mise à jour de manière continue.

Poursuivant le rythme habituel de publication, deux numéros du *Bulletin* de la Bibliothèque sont parus en 2011-2012, dont un numéro thématique sur le 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement.



Les collections de la Bibliothèque

La Bibliothèque possède une riche collection spécifiquement conçue pour satisfaire les besoins documentaires des parlementaires. Celle-ci se compose principalement d'ouvrages de droit, de science politique, de sociologie, d'économie et d'histoire ainsi que de l'ensemble des publications gouvernementales québécoises, dont elle est dépositaire. Elle conserve aussi des collections spéciales, notamment la bibliothèque de Pierre-Olivier Chauveau, qui a été premier ministre du Québec de 1867 à 1873, ainsi que des livres rares et anciens.

Au 31 mars 2012, on pouvait consulter, à partir du catalogue informatisé CUBIQ, 320 259 titres appartenant à la Bibliothèque et plus de 2,2 millions de documents répartis comme suit dans les différentes collections :

IMPRIMÉS	
Monographies	507 453
Revue	281 780
Journaux	726 105
Microdocuments	
microfilms	38 160
microfiches	571 281
Documents électroniques (cédéroms, DVD, etc.)	11 639
Documents électroniques en ligne	64 497
Enregistrements sonores	185
Vidéocassettes	875
Affiches, cartes et photographies	1 107
Total	2 203 082

En 2011-2012, les députés et leurs collaborateurs, le personnel de l'Assemblée nationale, les organismes relevant de l'Assemblée nationale, les bibliothèques gouvernementales québécoises et les citoyens du Québec ont utilisé les collections de la Bibliothèque en consultant près de 30 000 documents et en empruntant 4 800 livres ou périodiques. De plus, quelque 256 000 pages ont été numérisées.

Statistiques de fréquentation de la Bibliothèque

Au cours de la dernière année, 8 909 personnes ont franchi les portes de la Bibliothèque. Il s'agissait d'usagers, d'invités à une activité spéciale ou de simples visiteurs. Journées portes ouvertes, visites guidées, lancements de livres, expositions et conférences ont eu cours tout au long de l'année. Plus de 2 700 personnes ont assisté à ces activités. Enfin, 4 046 citoyens ont utilisé les services de la référence et ont bénéficié d'un service d'accueil, d'orientation et de formation pour se servir des outils disponibles sur place, du site Internet de l'Assemblée ou du catalogue de la Bibliothèque.



Le saviez-vous ?

La consultation de tous ces documents se fait en libre accès à partir du catalogue de la Bibliothèque ou de son site Internet. La numérisation de collections documentaires permet à la Bibliothèque d'atteindre deux objectifs : contribuer à la conservation de ces documents parfois uniques et favoriser leur diffusion auprès d'un large public.

L'initiation et l'éducation à la démocratie

Pour stimuler l'intérêt des jeunes de tout âge envers l'exercice de la démocratie et contribuer à faire d'eux des citoyens actifs et avertis, l'Assemblée nationale a conçu différentes activités axées sur l'éducation démocratique. Le Tournoi jeunes démocrates et les simulations parlementaires, tout comme les activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, concourent à la formation et à l'éducation à la démocratie qu'offre l'Assemblée nationale.

Tournée de la présidence

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012, la Tournée de la présidence a permis au président de l'Assemblée nationale et aux trois vice-présidents, accompagnés par les députés des circonscriptions visées, de visiter 44 écoles secondaires et de rencontrer 7029 élèves. Cette activité a pour but d'approfondir les connaissances des élèves sur le rôle de l'Assemblée nationale et de promouvoir l'importance de la participation citoyenne. Enfin, elle donne la chance aux jeunes d'échanger sur différents sujets qui leur tiennent à cœur.



Photo 1 : M. Jacques Chagnon en tournée à l'école Georges-Vanier, à Laval. Photo 2 : Mme Fatima Houde-Pepin auprès d'un groupe d'étudiants du collège Notre-Dame-de-l'Assomption, à Nicolet. Photo 3 : M. François Ouimet, en visite à l'école secondaire des Sources, à Dollard-des-Ormeaux. Photo 4 : M. François Gendron entouré d'élèves de l'école secondaire Horizon Jeunesse, à Laval.

Le Tournoi jeunes démocrates et les simulations parlementaires

Sous forme de jeux de rôles, les activités éducatives permettent aux participants de comprendre le fonctionnement de l'Assemblée nationale, ses règles, ses avantages et ses limites. En l'espace de quelques jours, les apprentis députés élaborent et débattent des projets de loi en apprenant l'art du compromis, du consensus et du respect de l'autre.

19^e TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES

Date :	15 au 17 avril 2011
Public cible :	élèves de 4 ^e et 5 ^e secondaire et étudiants du collégial
Nombre de participants :	183 élèves et 41 enseignants accompagnateurs
Nombre d'établissements représentés :	28
Nombre d'équipes inscrites :	41
Thème principal :	Politique et environnement
Gagnants de la médaille d'or :	
	Catégorie secondaire : collège Saint-Charles-Garnier (Québec)
	Catégorie collégiale : collège Champlain (Saint-Lambert)



15^e PARLEMENT ÉCOLIER

Date :	29 avril 2011
Public cible :	élèves de 6 ^e année du primaire
Nombre de participants :	121 députés-écoliers et 68 enseignants accompagnateurs
Titres des trois projets de loi étudiés :	
	Loi sur l'amélioration du milieu de garde sur l'heure du dîner
	Loi sur la cyberintimidation
	Loi sur l'ouverture à la diversité culturelle chez les écoliers
	Les projets de loi 2 et 3 ont été adoptés.



Photo 1 : Finale du Tournoi 2011, catégorie secondaire. Photo 2 : M. François Gendron entouré des députés-écoliers au Salon bleu.

20^E FORUM ÉTUDIANT

Date :	8 au 12 janvier 2012
Public cible :	étudiants du collégial
Nombre de participants :	129 étudiants et 42 enseignants accompagnateurs
Nombre d'établissements représentés :	24
Titres des trois projets de loi étudiés :	
	Loi instaurant une contribution des usagers du système de santé
	Loi sur le péage routier
	Loi sur le vote obligatoire
	Les projets de loi 1 et 2 ont été adoptés.

10^E PARLEMENT DES JEUNES

Date :	8 au 10 février 2012
Public cible :	élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire
Nombre de participants :	131 députés-élèves, membres de la présidence, secrétaires, journalistes et enseignants accompagnateurs
Nombre d'écoles représentées :	36
Titres des trois projets de loi étudiés :	
	Loi sur le droit de vote des mineurs
	Loi sur le permis de conduire pour les mineurs
	Loi visant à rendre les milieux scolaires écoresponsables
	Les projets de loi 1 et 3 ont été adoptés.



Parlement jeunesse et Parlement étudiant du Québec

L'Assemblée nationale fournit également un soutien et une aide logistique pour ces deux simulations parlementaires qui s'adressent aux étudiants universitaires et du collégial. La 62^e législature du Parlement jeunesse, qui a eu lieu du 26 au 30 décembre 2011, a réuni 101 participants. Le Parlement étudiant du Québec a, quant à lui, tenu sa 26^e législature du 2 au 6 janvier 2012, rassemblant 135 participants. Ces activités donnent chaque année l'occasion aux jeunes de s'initier au processus législatif et parlementaire.



Photo 1 : Les participants siégeant au Salon bleu au cours du Forum étudiant 2012. Photo 2 : Les participants en commission parlementaire, présidée par le député de Kamouraska-Témiscouata, M. André Simard, durant le Parlement des jeunes 2012.

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant

La Fondation a été créée par une loi de l'Assemblée nationale en 1978 pour rappeler l'œuvre de Jean-Charles Bonenfant. Elle a pour mission d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires et de promouvoir l'étude et la recherche sur la démocratie. Cette mission se traduit par des stages parlementaires assortis de bourses, des conférences sur le parlementarisme et la démocratie, des activités éducatives ainsi qu'un appui financier aux activités pédagogiques de l'Assemblée nationale.

En 2011, la Fondation a rafraîchi son visuel et s'est dotée d'un tout nouveau site Internet. Un nombre grandissant d'internautes le visitent chaque mois et peuvent avoir facilement accès à la programmation des activités de la Fondation. Consultez ces nouveautés à l'adresse fondationbonenfant.qc.ca.



Les stages parlementaires

Cinq stages de dix mois sont offerts annuellement aux étudiants titulaires d'un diplôme d'une université québécoise depuis moins de deux ans. L'excellence du dossier scolaire, l'intérêt pour les institutions démocratiques ainsi que l'implication sociale et communautaire sont les principaux critères de sélection. Chacun des stages est assorti d'une bourse se chiffrant à 21 000 \$ pour l'année 2011-2012.

Les cinq candidats choisis vivent concrètement les nombreuses facettes de la vie parlementaire québécoise. Ils se familiarisent avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale, le processus législatif et le monde politique. De plus, ils assistent à des formations préparées par les organismes des personnes désignées par l'Assemblée, soit le Commissaire à l'éthique et à la déontologie, le Commissaire au lobbyisme, le Directeur général des élections, le Protecteur du citoyen ainsi que le Vérificateur général.

Le saviez-vous ?

Jean-Charles Bonenfant est né le 21 juillet 1912 à l'Île d'Orléans. Il a fait ses études classiques au Petit Séminaire de Québec avant d'étudier le droit à l'Université Laval. Il a occupé tour à tour les fonctions de journaliste et de secrétaire du premier ministre Maurice Duplessis. En 1939, il est devenu bibliothécaire adjoint, puis directeur de la Bibliothèque législative de l'Assemblée nationale et a choisi de terminer sa carrière comme professeur.

Par la suite, chacun d'eux est jumelé à un député du gouvernement, puis à un député de l'opposition. Ils organisent aussi une mission exploratoire dans un parlement à l'étranger et font des échanges avec leurs homologues du Parlement du Canada et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Finalement, les boursiers doivent rédiger un essai sur un sujet en lien avec le parlementarisme et la démocratie.

Fin des stages 2010-2011



Le vice-président de la Fondation, M. François Ouimet, entouré des boursiers 2010-2011 : Loïc Blancquaert, Évelyne Beaudin, Dominic Migneault, Alex Perreault et Guillaume Tremblay-Boily.

Les boursiers stagiaires 2010-2011, Évelyne Beaudin, Loïc Blancquaert, Dominic Migneault, Alex Perreault et Guillaume Tremblay-Boily, ont terminé leur stage en juin 2011. Au cours de ces dix mois, ils ont approfondi leurs connaissances sur les institutions démocratiques québécoises, qu'ils ont eu l'occasion de comparer avec celles d'Israël. Ils y ont particulièrement observé le mode de scrutin, les réformes parlementaires, la question linguistique et l'intégration des immigrants. Leur rapport de mission, déposé en juin 2011, est accessible sur le site Internet de la Fondation.

Le 7 juin 2011, une cérémonie présidée par le vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, M. François Ouimet, a souligné la fin de cette année bien remplie ainsi que le dépôt officiel des essais rédigés par les boursiers pendant leur stage. En voici les titres :

- *La création des cégeps. Le Rapport Parent et les débats parlementaires de 1967* (Évelyne Beaudin)
- *L'impact du jugement Malouf au Québec (1973-1974)* (Loïc Blancquaert)
- *La période des questions à l'Assemblée nationale : perspective historique et étude comparée* (Dominic Migneault)
- *Système fédératif, signature et ratification du Protocole de Kyoto : Le Québec a-t-il eu voix au chapitre ?* (Alex Perreault)
- « *Front commun contre le gouvernement* » : *Portrait des relations entre le Parti libéral du Québec, le Parti québécois et les syndicats du secteur public lors des négociations de 1972 à 1983.* (Guillaume Tremblay-Boily)

Ces essais, qu'on peut trouver à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, sont aussi accessibles sur le site Internet de la Fondation.

Les boursiers stagiaires ont aussi participé au Congrès annuel de la Société québécoise de science politique, à l'Université du Québec à Montréal, les 19 et 20 mai 2011. Ils y ont présenté le fruit de leur travail lors d'ateliers avec des chercheurs et des universitaires.

Début des stages 2011-2012

Les boursiers stagiaires 2011-2012, Marie-Joëlle Carbonneau, Olivier Côté, François Gagnon, André-Yanne Parent et Ludovic Soucisse, ont commencé leur stage en septembre 2011. Ils ont été jumelés en alternance avec un député du groupe parlementaire formant le gouvernement et un député de l'opposition. Leur mission exploratoire s'est déroulée en Australie du 1^{er} au 19 mars 2012. Les boursiers stagiaires se sont notamment intéressés à la Constitution australienne, au système électoral, au vote obligatoire ainsi qu'aux structures politiques des différentes collectivités locales dans le but de les comparer avec celles du Québec.

Les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire

Les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire correspondent au mode de fonctionnement du conseil d'élèves et s'inspirent du modèle de l'Assemblée nationale. Ils encouragent la participation des élèves aux décisions touchant la vie de leur école. L'implication des jeunes contribue alors au développement d'un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Ces Parlements se déroulent dans un esprit de concertation entre le conseil d'établissement, la direction et les membres du personnel de l'école.

De plus, ils permettent aux jeunes d'apprendre et de mettre en pratique des valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect des opinions, l'art des compromis, la solidarité, la justice, la tolérance, l'équité, l'égalité, la représentation, le droit de vote et l'accès à l'information. Par la même occasion, les élèves acquièrent des connaissances sur l'Assemblée nationale.

Pour réaliser cette initiative de participation et d'éducation à la démocratie, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant peut compter sur l'appui financier de la compagnie Rio Tinto Alcan. La Fédération des commissions scolaires du Québec et le Secrétariat à la jeunesse contribuent aussi financièrement à l'implantation des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire

Au 31 mars 2012, 239 écoles étaient inscrites aux Parlements au secondaire. Après seulement deux ans d'existence, le programme des Parlements au primaire comptait déjà 271 écoles participantes. Au total, plus de 500 écoles primaires et secondaires de toutes les régions du Québec ont adopté ce mode de fonctionnement. Enfin, plus de 10 000 élèves participent à ces projets d'éducation et de participation à la démocratie.



Les boursiers 2011-2012 :
Ludovic Soucisse,
Marie-Joëlle Carbonneau,
Olivier Côté,
François Gagnon et
André-Yanne Parent.



Les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire aux écoles Aux-Quatre-Vents (Bonaventure), Saint-Pierre (Isle-aux-Coudres) et Saint-Joseph

Instaurés au printemps 2008, les Prix des Parlements au primaire et au secondaire récompensent les efforts des élèves et leurs réalisations. En 2011-2012, la Fondation a remis six prix de 500 \$ à des écoles qui pourront concrétiser un des projets de loi adoptés par leur conseil d'élèves. On trouvera ci-dessous la liste des projets de loi présentés par les récipiendaires 2011-2012 :



Prix des Parlements au primaire

- Loi sur l'intégration du compostage
École institutionnelle de Charlemagne (Charlemagne)
- Loi sur la création d'un babillard d'information électronique
École des Pionniers - Pavillon de la Salle
(Saint-Augustin-de-Desmaures)
- Loi sur la sensibilisation face aux différences et à l'intimidation
École des Mésanges (Deux-Montagnes)

Prix des Parlements au secondaire

- Loi sur la politique d'élection au Parlement étudiant
École secondaire du Mont-Sainte-Anne (Beaupré)
- Loi sur le code vestimentaire
École Louis-Jacques-Casault (Montmagny)
- Loi sur la création d'une ligue d'improvisation du midi
École Les Compagnons-de-Cartier (Québec)

La Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires

Inaugurée en novembre 2007, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires est issue d'un partenariat entre l'Assemblée nationale et l'Université Laval. Les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale ainsi que l'Assemblée nationale de la République française sont également des partenaires de la Chaire.

La Chaire poursuit quatre objectifs :

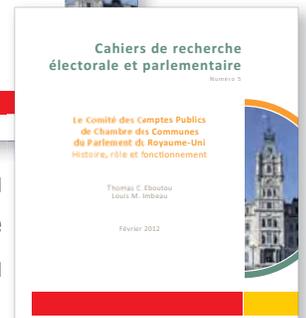
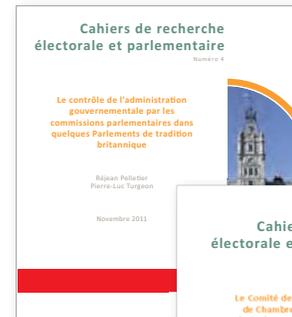
1. Créer un pôle d'excellence universitaire sur la démocratie et les institutions parlementaires ;
2. Faire des institutions parlementaires un sujet spécifique de recherche, d'enseignement et de formation en droit, en science politique et en sciences sociales ;
3. Sensibiliser les étudiants à tous les aspects du parlementarisme dans les démocraties modernes ;
4. Favoriser l'ouverture de la communauté parlementaire sur son environnement.

Ses activités comprennent l'appui à la recherche, une offre de formation continue et un volet de diffusion des connaissances. La Chaire a fait paraître, en novembre 2011 et février 2012, les numéros 4 et 5 des *Cahiers de recherche électorale et parlementaire*.

Le cahier numéro 4, intitulé « Le contrôle de l'administration gouvernementale par les commissions parlementaires dans quelques Parlements de tradition britannique », est le fruit d'un partenariat entre la Chaire de recherche et le Vérificateur général du Québec. Cette étude a été réalisée par Réjean Pelletier et Pierre-Luc Turgeon.

Le cahier numéro 5, intitulé « Le Comité des Comptes Publics de la Chambre des Communes du Parlement du Royaume-Uni. Histoire, rôle et fonctionnement », expose les résultats de la recherche conduite par Thomas C. Eboutou et Louis M. Imbeau, avec le soutien du Vérificateur général du Québec.

En 2011, la Chaire a aussi signé deux importantes ententes de partenariat. La première, avec la maison de sondage CROP, permettra de verser des bourses à des étudiants, d'offrir des stages et de réaliser des sondages CROP/La Chaire afin de permettre aux chercheurs d'accéder à des banques de données. La seconde entente, avec l'Organisation des États américains (OÉA), favorisera le développement de collaborations de recherche portant sur les élections, les processus électoraux et le comportement électoral dans les Amériques.



Le programme des pages de l'Assemblée nationale

Mis sur pied en collaboration avec la Chaire en 2009, ce programme de stages offre à des étudiants de premier cycle de l'Université Laval la possibilité d'acquérir une expérience de travail enrichissante et de se familiariser avec les institutions parlementaires québécoises.

Quatorze étudiants en droit, science politique, affaires publiques et relations internationales sont entrés en fonction en août 2011, sous la supervision de M. Gilles Jourdain, responsable des pages à l'Assemblée nationale. Nouveauté cette année, le programme est maintenant ouvert aux étudiants inscrits au baccalauréat en histoire.

Ce stage comprend de dix à quatorze heures de travail hebdomadaire rémunéré à l'Assemblée nationale au cours des semaines de travaux parlementaires, soit entre les mois d'août et de juin. Il comporte aussi un travail de recherche sur un aspect du parlementarisme choisi par l'étudiant et pour lequel il bénéficie du soutien et de l'encadrement d'un membre du personnel de l'Assemblée nationale. Le programme de pages conduit à l'obtention de six crédits au programme de baccalauréat auquel ils sont inscrits.





Les pages étudiants
2011-2012.

Grâce à leur rôle au cœur de l'activité parlementaire, les stagiaires ont l'occasion d'être des témoins privilégiés de l'activité politique, législative et parlementaire. Cette expérience pratique constitue un complément inestimable à leurs connaissances acquises à l'université.

Cours en droit et procédure parlementaire

L'Université Laval, la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires et l'Assemblée nationale ont collaboré, pour une huitième année, afin d'offrir un cours en droit et procédure parlementaires. Élaboré pour les étudiants en droit et en science politique, ce cours a pour objectif de leur faire comprendre les règles et les principes qui caractérisent l'organisation et le fonctionnement des travaux parlementaires. En 2011-2012, 30 étudiants ont suivi ce cours.

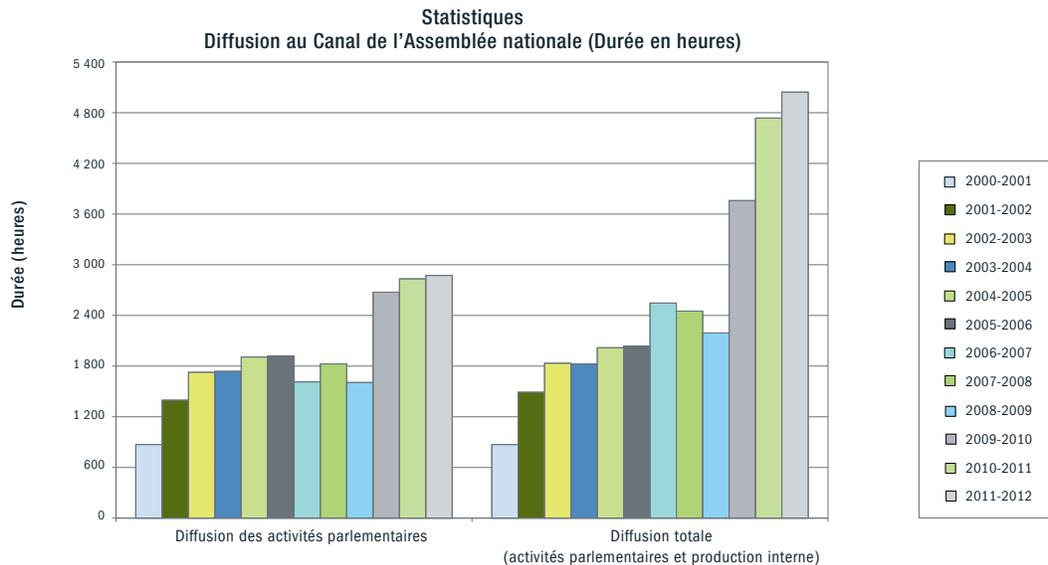
L'information et les multimédias

La télédiffusion et la webdiffusion

L'Assemblée nationale transmet de l'information sur ses différentes activités au moyen de son canal de télédiffusion et de son site Internet. Ces activités peuvent être télédiffusées en direct ou en différé sur le Canal de l'Assemblée nationale et en webdiffusion sur son site Internet.

De plus, un grand nombre d'entre elles sont archivées sur le site Internet de l'Assemblée et sont ainsi accessibles aux citoyens en tout temps. La diffusion télévisuelle se divise en deux catégories : les activités parlementaires, qui incluent les travaux et les conférences de presse, et la production interne, qui comprend notamment des promotions institutionnelles, ainsi que les séries *Mémoires de députés* et *Figures de la démocratie*.

PRODUCTIONS		NOMBRE D'ACTIVITÉS	DURÉE
Captation télévisuelle		1140	2 017 h 08
Tournage en portatif		71	320 h 20
Sonorisation		182	452 h 05
Enregistrement audionumérique, <i>Journal des débats</i>		1142	2 032 h 06
CANAL DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE		NOMBRE D'ACTIVITÉS	DURÉE
Activités parlementaires	Travaux parlementaires	1449	2 783 h 21
	Conférences de presse	249	90 h 05
Production interne	Promotion institutionnelle	-	1 726 h 09
	<i>Mémoires de députés</i> et <i>Figures de la démocratie</i>	-	399 h 18
	Vœux des parlementaires (fête nationale du Québec et période des fêtes)	-	45 h 21
Diffusion totale (activités parlementaires et production interne)			5 044 h 14
Animation électronique en continu			3 739 h 45
Grand total			8 784 h



Mémoires de députés

La série d'émissions *Mémoires de députés* est constituée d'entrevues accordées par d'anciens députés de l'Assemblée nationale au journaliste Gilles Morin. Ils y racontent avec sensibilité et humour des épisodes mémorables de leur carrière et de l'histoire du Québec.

Au cours de l'année financière 2011-2012, l'équipe de *Mémoires de députés* a travaillé à la réalisation de 40 nouvelles émissions. Évidemment, le succès de cette série ne pourrait être possible sans la généreuse participation d'ex-parlementaires qui viennent témoigner de leur vie politique. Ont été présentés sur les ondes du Canal de l'Assemblée nationale cette année : les entrevues de M^{me} Lise Payette, MM. André Harvey, Yves Duhaime, Normand Toupin, Claude Vaillancourt, Paul Phaneuf, Jean Cournoyer, Gilles Houde, Guy Joron, Yves Michaud, Guy Chevrette, Clifford Lincoln et Matthias Rioux. Ces émissions sont également accessibles sur le site Internet de l'Assemblée nationale à l'adresse assnat.qc.ca/memoires.

Pour la 6^e saison, les artisans de *Mémoires de députés* se sont affairés à la conception d'un nouveau décor et d'une signature visuelle renouvelée. Depuis janvier 2012, on peut donc découvrir la série sous un autre œil !

Le saviez-vous ?

L'Assemblée nationale est le seul Parlement canadien à publier la transcription des travaux parlementaires et conférences de presse. Annuellement, le *Journal des débats* publie environ 20 000 pages de débats parlementaires, soit une moyenne de 55 pages par jour, chaque jour de l'année, ce qui s'apparente à l'édition d'un grand quotidien comme *Le Soleil* ou *La Presse*.



Figures de la démocratie

Figures de la démocratie est une série d'émissions télévisées de 30 minutes consacrées à des personnages importants ayant marqué l'histoire et l'évolution de la démocratie québécoise. Réalisées à partir d'entrevues, de témoignages, de documents d'archives et de reconstitutions, ces productions sont riches en informations, en anecdotes et en révélations.

En 2011, deux nouvelles émissions ont été diffusées. Le 27 mai, un documentaire sur la carrière politique de Paul Sauvé et son bref séjour à la tête du gouvernement, appelé « La révolution des 100 jours », a été diffusé. La dernière émission de cette série, dédiée à Eugène-Étienne Taché a été présentée le 19 septembre. Taché, alors sous-ministre au département des Terres de la Couronne de la province de Québec, se voit confier la conception de ce qui deviendra son œuvre maîtresse : l'hôtel du Parlement.

Promotion d'activités institutionnelles

L'Assemblée conçoit également plusieurs capsules diffusées sur les ondes de son Canal pour promouvoir et faire connaître ses diverses activités institutionnelles. Ces capsules sont aussi accessibles en webdiffusion sur le site Internet de l'Assemblée.

Des rencontres comme la 18^e Assemblée générale de l'Association parlementaire Québec-Ontario, la 6^e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière, la visite de la présidente de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande de la Région de Bruxelles-Capitale, la réunion du Comité exécutif de la National Conference of State Legislatures et la campagne Entraide 2011 ont donné lieu à des promotions particulières. Des capsules ont aussi été réalisées pour les célébrations du 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement, les simulations parlementaires et les activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale.

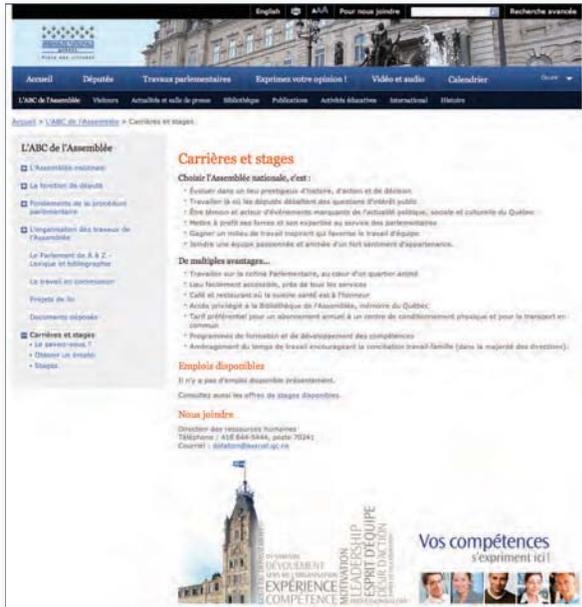
De plus, les cérémonies de remise de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale ainsi que le message du président et de la vice-présidente de l'Assemblée nationale lors des journées de familiarisation à l'intention des Québécoises et Québécois issus de l'immigration ont fait l'objet de capsules institutionnelles.

Les nouveautés sur le site Internet de l'Assemblée nationale



Visionneuse

Depuis septembre 2011, une nouvelle zone d'actualités avec photos sur la page d'accueil du site Internet assure une meilleure diffusion de l'information parlementaire, dans un format dynamique et convivial. Un carrousel d'images est mis à jour régulièrement et présente des manchettes sur des activités qui ont lieu à l'Assemblée ainsi que du contenu sur la vie parlementaire.



Section « Carrières et stages »

Une nouvelle section « Carrières et stages » a été mise en ligne en mars 2012 sur le site Internet de l'Assemblée. Accessible à partir de la page d'accueil, elle présente l'Assemblée nationale et les avantages d'y travailler. Elle donne également de l'information sur les emplois disponibles à l'Assemblée et dans la fonction publique québécoise ainsi que sur la façon d'y accéder.

Il est aussi possible d'en savoir davantage sur les différents programmes de stages offerts dans des domaines d'activité

variés de l'Assemblée pour les étudiants d'établissements d'enseignement secondaire, collégial et universitaire. On peut consulter cette nouvelle section à l'adresse assnat.qc.ca/carrieresetstages.

Mosaïque électronique

Une mosaïque électronique a été installée dans le Centre des visiteurs de l'hôtel du Parlement en mars 2012. Alimentée par la base de données du site Internet et mise automatiquement à jour, la borne interactive donne de l'information sur les députés de l'Assemblée nationale. Munie d'un écran tactile, elle permet aux visiteurs de consulter les fiches de chacun des députés et de parfaire leurs connaissances sur leur rôle.



Statistiques de fréquentation

En 2011-2012, près de **1,5 million** de visites ont été enregistrées sur le site Internet de l'Assemblée nationale.

LE PATRIMOINE

Le patrimoine documentaire

La gestion documentaire et les archives

En 2011-2012, le personnel de la Bibliothèque a répondu à plus de 800 demandes d'information, au sujet notamment du prêt de dossiers semi-actifs, de la consultation de dossiers d'archives et de la référence. Ces demandes concernaient aussi les recherches de parlementaires et de leurs collaborateurs, du personnel de l'Assemblée nationale ou d'organismes relevant de l'Assemblée et de l'externe.

Quelque 9 000 dossiers d'archives institutionnelles constitués principalement de projets de loi (1906-1942) ont été traités, de même que des mosaïques photographiques, des productions graphiques, etc. Au cours de la même période, près de 1 700 dossiers et documents déposés à l'Assemblée durant la 39^e législature ont aussi fait l'objet d'un traitement.

L'acquisition et la mise en valeur des objets patrimoniaux

Parmi les acquisitions d'objets patrimoniaux intéressants au cours de l'année 2011-2012, il faut noter plusieurs objets offerts par M. Marcel Masse, qui a occupé des postes importants au Québec, au Canada et à l'étranger. L'Assemblée nationale a également accepté le don d'une huile sur toile du collectionneur Charles Robert. Il s'agit d'un portrait de Louis-René Chaussegros de Léry, ex-conseiller législatif et juge de paix. Ce portrait est attribué à Gerritt Schipper et représente une oeuvre typique de l'école canadienne du début du XIX^e siècle.

De plus, l'Assemblée nationale a fait l'acquisition de la collection Yves Beauregard. La première partie de cette collection est composée principalement de divers objets de collection ; céramiques, cartes postales et photographies anciennes illustrant l'hôtel du Parlement. L'autre partie constitue l'une des plus riches collections privées de médailles des lieutenants-gouverneurs du Québec, des gouverneurs généraux du Canada et des surintendants de l'instruction publique au Québec.



Portrait de
Louis-René Chaussegros
de Léry

Le saviez-vous ?

La Bibliothèque est responsable de la gestion et de la conservation des archives administratives de l'Assemblée ainsi que de l'acquisition, de la conservation et de la diffusion des fonds et des collections d'archives privées de députés et de hauts fonctionnaires de l'Assemblée, en lien avec le patrimoine parlementaire du Québec.

Le saviez-vous ?

Les archives de l'Assemblée nationale possèdent près de 2 kilomètres de documents textuels et environ 6000 boîtes d'archives institutionnelles et privées. Dans le but de diffuser la mémoire parlementaire du Québec, l'Assemblée permet à tout citoyen de consulter ces archives ou d'obtenir des reproductions de documents des fonds et des collections d'archives.

La parution des volumes des débats reconstitués de l'Assemblée législative

Avant la publication du *Journal des débats* en 1964, aucun recueil des débats parlementaires n'existait au Québec. Pour combler cette lacune, l'Assemblée nationale a procédé à la reconstitution des débats antérieurs à 1963.

En plus du texte des débats à l'Assemblée législative, ces documents sont enrichis d'une introduction historique qui inclut les faits marquants et les grands thèmes de la session parlementaire, une analyse des journaux et des sources utilisés pour le travail de reconstitution ainsi qu'une bibliographie.

Au cours de l'année 2011-2012, la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a complété le traitement des débats reconstitués de l'Assemblée législative de nombreuses sessions :

- 1925 (16^e législature, 2^e session)
- 1930-1931 (17^e législature, 4^e session)
- 1947 (22^e législature, 3^e session)
- 1950 (23^e législature, 2^e session)
- 1959-1960 (25^e législature, 4^e session)
- 1960-1961 (26^e législature, 2^e session)
- 1962 (26^e législature, 3^e session)

Le patrimoine immobilier et urbain

Restauration de la corniche de l'édifice André-Laurendeau

La Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles doit assurer le bon état de conservation des édifices qui relèvent de l'Assemblée nationale. En 2011, elle a procédé à la restauration du parement de pierres des lucarnes monumentales et des composantes en « pierre artificielle » de la corniche de l'édifice André-Laurendeau.

Cette restauration, qui représentait les premiers travaux depuis 1936, a été un chantier spectaculaire, puisqu'elle s'est déroulée entre ciel et terre. Cela a permis de reconstruire plus de 80 % des composantes de la corniche. Précisons que les gabarits ont dû être refaits, puis moulés, afin de couler du béton et de recréer les formes d'origine. L'ensemble de ce projet a été coordonné par l'Assemblée avec le concours d'une firme externe d'architectes.



La corniche de l'édifice André-Laurendeau après sa restauration

Réaménagement des salles de sous-commissions

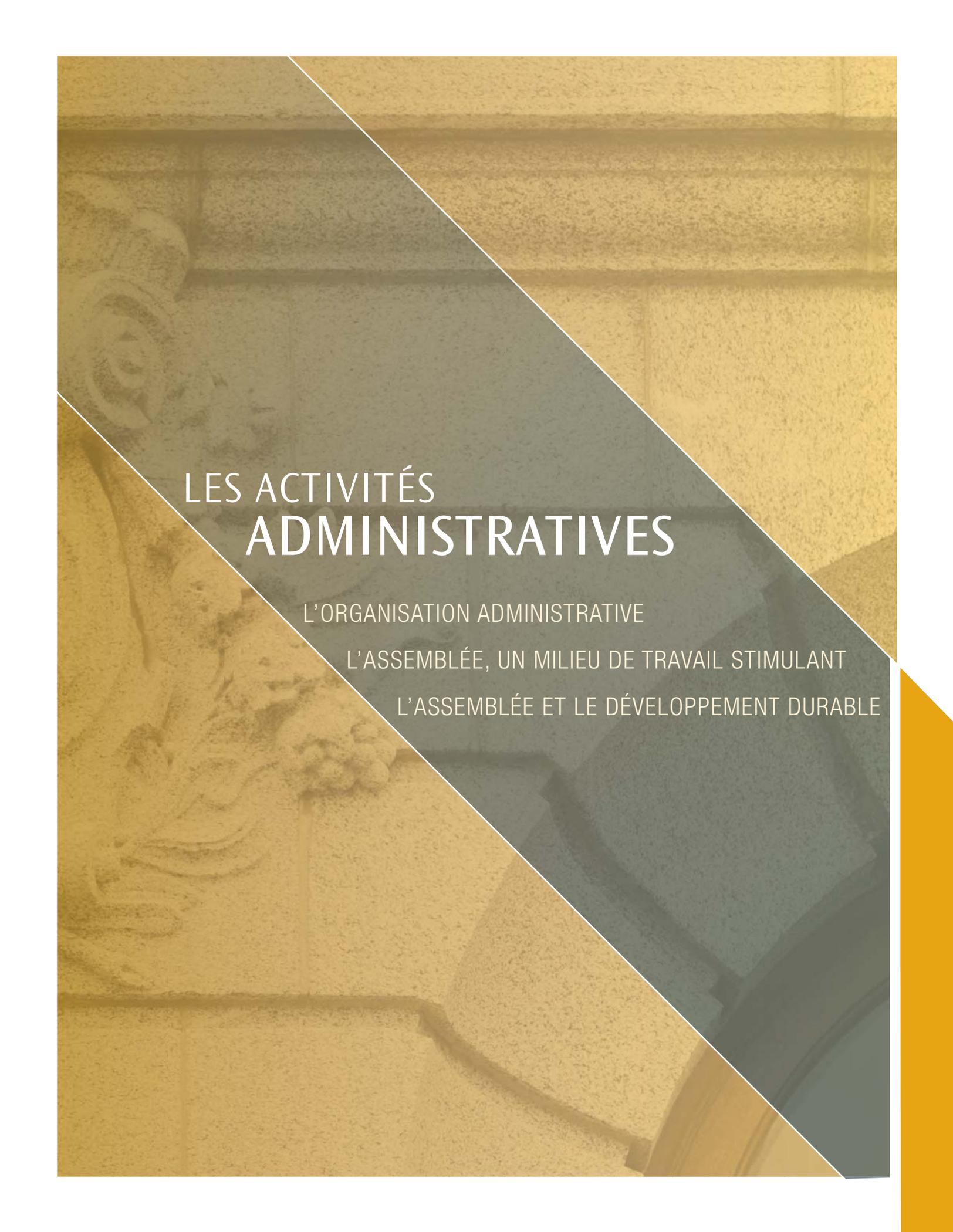
Les salles de sous-commissions avaient été rénovées et aménagées en 1983. Depuis les dernières années, l'évolution et l'avènement de nouvelles technologies permettent aux parlementaires d'expérimenter et d'explorer d'autres façons de consulter les citoyens et d'aborder le travail parlementaire.



Salle de sous-commission réaménagée.

Les possibilités technologiques actuelles ont donc amené l'Assemblée à analyser les besoins informatiques, téléphoniques et électriques afin de procéder à un réaménagement moderne des deux salles situées au rez-de-chaussée de l'hôtel du Parlement. Ce réaménagement devait répondre à la nouvelle réalité du travail des parlementaires.

Par conséquent, l'installation permanente de divers équipements multimédias et l'intégration aux tables de travail de modules de communication qui permettent la projection simultanée dans les deux salles ont été réalisées. De plus, les deux salles sont désormais munies des aménagements nécessaires aux diverses communications lors des activités spéciales et ponctuelles de l'Assemblée. Les espaces de rangement ont été complètement repensés et adaptés aux nouveaux besoins. Les tables ont été restaurées, les murs et les moulures, repeints.



LES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'ASSEMBLÉE, UN MILIEU DE TRAVAIL STIMULANT

L'ASSEMBLÉE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Modification au plan d'organisation administrative

Le plan d'organisation administrative a connu d'importantes transformations au cours de l'année 2011-2012, qui avaient notamment pour buts :

- De regrouper les services de même nature pour améliorer la prestation de services aux parlementaires et à la population ;
- De créer une nouvelle synergie au sein de ces directions au bénéfice des employés ;
- De générer des économies récurrentes en diminuant le nombre de postes d'encadrement.

Ainsi, le 21 avril 2011, la responsabilité des ressources matérielles a été transférée à la nouvelle Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles, le secrétariat de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été intégré à la nouvelle Direction de l'éducation à la démocratie parlementaire et la responsabilité des télécommunications a été transférée à la nouvelle Direction de l'informatique et des télécommunications.

Puis, le 22 septembre 2011, la Direction des affaires juridiques et législatives a été fusionnée avec la Direction de la procédure et des affaires parlementaires afin de créer la nouvelle Direction générale des affaires juridiques et parlementaires. Le Secrétariat des commissions et celui de l'Assemblée ont été fusionnés dans la nouvelle Direction des travaux parlementaires et de nouvelles responsabilités administratives ont été confiées au secrétaire général adjoint à l'administration.

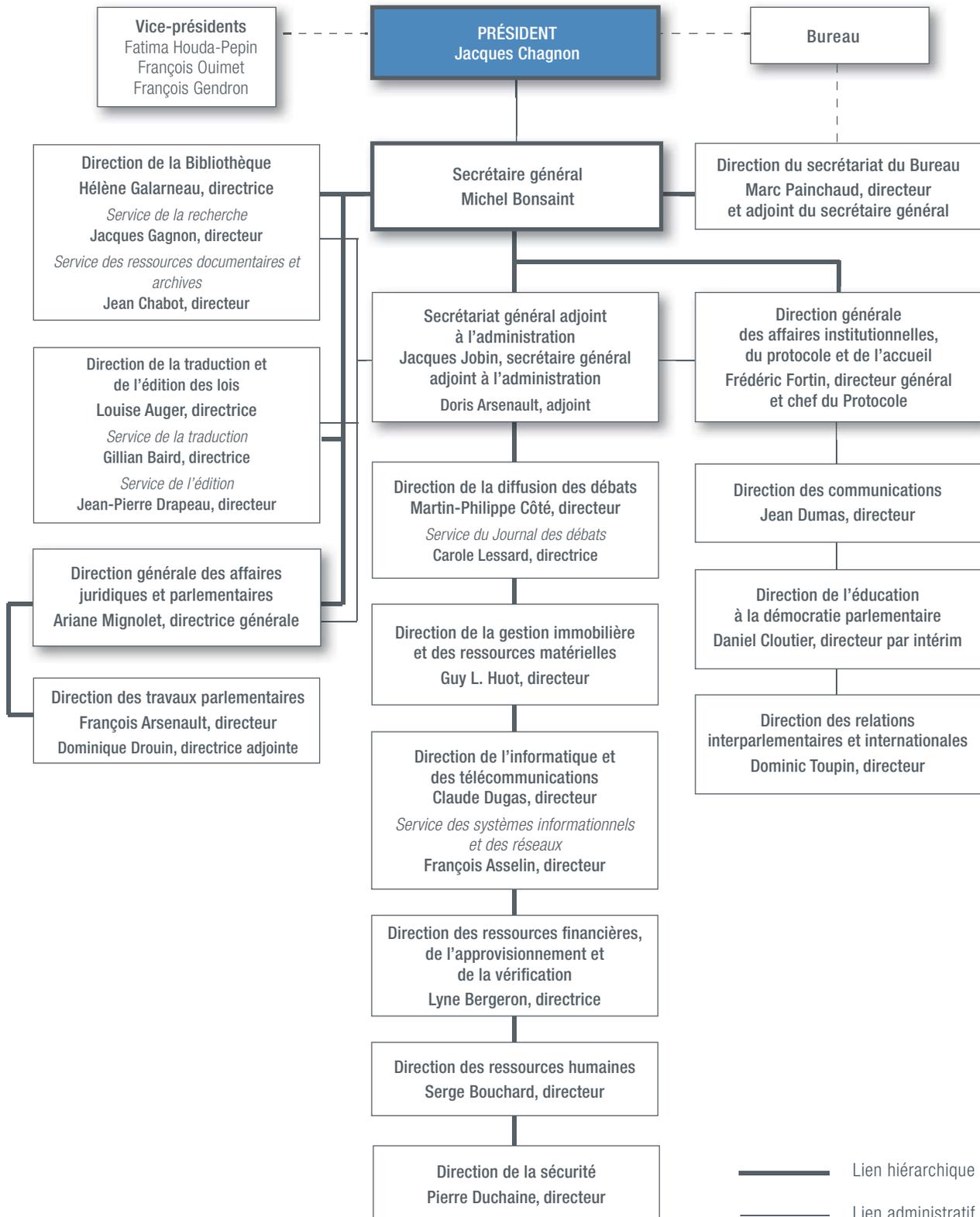
Le personnel

L'effectif

Pour mener à bien sa mission, l'administration de l'Assemblée nationale dispose de 537 postes réguliers et 73 postes occasionnels, pour un total de 610 postes. Le secteur politique, composé de directeurs de cabinets, d'attachés politiques, de conseillers et d'employés de soutien, regroupe, quant à lui, 532 personnes, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de députés en circonscription.

L'Assemblée nationale a embauché, au cours de l'exercice 2011-2012, plus de 25 stagiaires et 30 étudiants pour promouvoir l'institution en tant qu'employeur de choix et offrir à la relève la possibilité de vivre une expérience de travail au sein de l'Assemblée nationale.

L'ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2012





De gauche à droite :
M. Jean Dumas, directeur des communications,
M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale,
M^{me} Manon Paré et M. Jean-Philippe Laprise, membres de la Direction des communications.

15^e Prix Zénith du Forum des responsables des communications

L'Assemblée nationale a été finaliste dans quatre catégories à l'occasion des 15^e Prix Zénith du Forum des responsables des communications. Elle a remporté le Zénith 2011 dans la catégorie Concept graphique, pour le visuel créé pour la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité.

Perfectionnement et formation

L'Assemblée nationale a offert des formations à ses employés sur des éléments propres à sa mission. Ces formations étaient données par des membres du personnel travaillant dans les secteurs de la procédure parlementaire et des commissions parlementaires.

Ainsi, une formation concernant la procédure parlementaire a été offerte à 3 reprises à 60 employés, portant le total à 180. De plus, 73 personnes ont assisté à l'une des deux séances de formation sur le travail en commission parlementaire.

Calendrier des formations

TITRE DE L'ACTIVITÉ	DATE	DURÉE
Formation sur la procédure parlementaire	2011-06-14	1 journée
Formation sur la procédure parlementaire	2011-06-21	1 journée
Formation sur la procédure parlementaire	2011-12-13	1 journée
Formation sur les commissions parlementaires	2012-02-08	3 heures
Formation sur les commissions parlementaires	2012-03-14	3 heures

Formations en droit offertes aux membres du Barreau du Québec

Depuis le 1^{er} avril 2009, tous les membres du Barreau du Québec sont soumis à une nouvelle obligation et doivent suivre des activités de formation d'au moins 30 heures par période de référence de deux ans. Celles-ci ont pour objet de leur permettre d'acquérir, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer et d'approfondir les compétences professionnelles liées à l'exercice de la profession.

Afin de contribuer à ce que ses employés membres du Barreau remplissent cette obligation, l'Assemblée a poursuivi son Programme de formation en milieu de travail. Voici un bref aperçu des formations qui ont été offertes au cours de l'année 2011-2012 et qui ont totalisé dix-huit heures :

TITRE DE L'ACTIVITÉ	DATE	DURÉE
Responsabilité accrue ou immunité des administrateurs de sociétés : que retenons-nous des messages de la réglementation ?	2011-04-19	3 heures
La gouvernance des sociétés d'État	2011-05-03	3 heures
La nouvelle Loi sur les sociétés par actions du Québec	2011-05-17	3 heures
L'éthique et la déontologie	2011-10-25	3 heures
Les commissions parlementaires	2011-11-15	3 heures
Le Régime québécois d'assurance parentale	2012-02-21	3 heures

En moyenne, environ 25 participants ont assisté à ces formations. L'Assemblée prévoit dispenser environ 40 heures de formation continue par période de référence de deux ans. Ainsi, une vingtaine d'heures de formation seront offertes au cours de la prochaine année afin d'atteindre cet objectif.

L'Assemblée, un milieu de travail stimulant

La santé

Les politiques et pratiques de l'Assemblée nationale en matière de santé et de sécurité au travail favorisent le bien-être de ses employés dans leur environnement professionnel. Concrètement, cette volonté se traduit par la conception et la diffusion à l'interne d'information sur des thèmes variés, de même que l'organisation de conférences. Les thèmes abordés sont récurrents et les activités varient chaque année. Toutes ces activités visent à augmenter le bien-être et la satisfaction des membres du personnel dans leur milieu de travail.



En 2011-2012, l'Assemblée a diffusé de l'information et a organisé des activités à l'occasion :

- du Mois du cancer (avril 2011) ;
- du Mois de la santé mentale (mai 2011) ;
- du Mois de la santé et sécurité (octobre 2011) ;
- de la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac (15 au 21 janvier 2012) ;
- du Mois de la nutrition (mars 2012).

Quatre conférences midi ont été organisées et trois bulletins d'information ont également été publiés.

Le Comité paritaire de santé et sécurité au travail a été finaliste au gala mérites 2011 de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail et au Prix innovation de la CSST 2011 dans la catégorie des organismes publics pour la réalisation de sa remorque à barrières ergonomique.



Utilisation des crédits alloués à l'Assemblée nationale en 2011-2012

	Crédits utilisés* (000 \$)	Effectifs autorisés	
		Employés permanents**	Employés occasionnels**
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL			
Bureau du secrétaire général	1 885,2	11	0
Direction de la Bibliothèque	5 263,8	76	2
Direction de la traduction et de l'édition des lois	461,2	17	0
	<u>7 610,2</u>	<u>104</u>	<u>2</u>
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PARLEMENTAIRES			
Direction générale des affaires juridiques et parlementaires	923,1	12	0
Direction des travaux parlementaires	1 835,1	29	4
Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité	219,1	0	0
	<u>2 977,3</u>	<u>41</u>	<u>4</u>
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES, DU PROTOCOLE ET DE L'ACCUEIL			
Direction générale des affaires institutionnelles, du protocole et de l'accueil	3 402,4	38	5
Direction des relations interparlementaires et internationales	2 178,3	23	0
Direction des communications	1 283,5	20	1
Direction de l'éducation à la démocratie parlementaire	771,9	10	0
	<u>7 636,1</u>	<u>91</u>	<u>6</u>
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ADJOINT À L'ADMINISTRATION			
Secrétariat général adjoint à l'administration	1 077,2	4	0
Service des restaurants	1 566,3	6	13
Direction de la diffusion des débats	4 920,6	56	30
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles	12 519,0	59	3
Direction de l'informatique et des télécommunications	5 500,3	50	0
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	1 303,2	26	0
Direction des ressources humaines	9 991,8	27	2
Direction de la sécurité	4 234,9	73	13
	<u>41 113,3</u>	<u>301</u>	<u>61</u>
SERVICES STATUTAIRES AUX PARLEMENTAIRES	57 049,8		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	4 980,9		
CRÉDITS UTILISÉS	121 367,6	537	73

* Les crédits utilisés comprennent les immobilisations, le traitement, le fonctionnement, les avances et les transferts.

** ETC autorisés (équivalent à temps complet)



De plus, le 28 septembre 2011, 37 membres du personnel de l'Assemblée ont pris part à la collecte d'Héma-Québec et ont généreusement fait un don de sang. Enfin, le 27 octobre 2011, a eu lieu la campagne annuelle de vaccination anti-grippale de l'Assemblée nationale. À cette occasion, 122 employés se sont fait vacciner.



La campagne Entraide

La campagne Entraide est un vaste mouvement de solidarité et constitue une démonstration inestimable de la générosité des employés de l'État. Durant cette campagne, on sollicite chaque année les employés actifs et retraités de la fonction publique pour venir en aide aux personnes vivant une situation de vulnérabilité.

Une fois de plus, le comité Entraide de l'Assemblée nationale a invité le personnel administratif et politique à participer à plusieurs activités pour amasser des dons en 2011-2012. La campagne a débuté par un dîner de la rentrée en présence de son président d'honneur, M. Jacques Chagnon. Par la suite, plusieurs activités se sont succédé. C'est avec enthousiasme que les employés ont préparé de délicieux desserts originaux qui ont été vendus lors d'un encan. Cette activité a permis de recueillir à elle seule plus de 1 000 \$.



Au total, 47 483 \$ ont été collectés. L'Assemblée nationale est heureuse de constater que la participation demeure une valeur importante et que les membres du personnel ont à cœur de donner et d'aider, et ce, depuis plus de 40 ans. Comme le dit si bien le porte-parole de la campagne, M. Fred Pellerin, « c'est dans notre tradition de donner » !

L'Assemblée et le développement durable

Rapport de caractérisation des matières résiduelles

L'Assemblée nationale a établi son propre Plan d'action en matière de développement durable en 2009. Dans le but d'être en harmonie avec les différents objectifs fixés, elle a mandaté NI Environnement pour réaliser une caractérisation des matières résiduelles générées, récupérées et disposées dans les cinq bâtiments de l'Assemblée. Un rapport présenté en octobre 2011 par cette corporation évalue les résultats de l'Assemblée nationale relativement au Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et montre qu'ils sont excellents. Soulignons la remarquable performance de l'Assemblée quant à la récupération du papier, du carton et du verre, qui dépasse les objectifs préalablement fixés.



Véhicule électrique

En mai 2011, l'Assemblée nationale a fait l'acquisition d'un véhicule dont la propulsion est assurée par un moteur fonctionnant exclusivement à l'énergie électrique. Ce véhicule léger sert notamment à l'équipe responsable de l'entretien des terrains de l'Assemblée, qui peut aussi transporter divers équipements horticoles autour des zones de plantation et d'entretien. De plus, la petite taille du véhicule lui permet de circuler dans des espaces plus étroits, inaccessibles à un véhicule conventionnel.

Contrôle de l'éclairage

En 2011-2012, l'Assemblée nationale a poursuivi le remplacement des différents types d'ampoules plus énergivores par des lampes munies de dispositifs DEL (diodes d'émission de lumière). Ces lampes, en plus de favoriser l'économie d'énergie, possèdent une durée de vie nettement supérieure aux ampoules traditionnelles. Des systèmes de gestion de l'éclairage ont aussi été installés dans tous les immeubles de l'Assemblée nationale pour programmer et contrôler une diminution de l'éclairage et une fermeture complète dans différents secteurs d'un même édifice selon un horaire préétabli.

Réduction de la consommation d'eau

L'Assemblée s'est donné pour objectifs, en 2010, de réduire la consommation d'eau et de veiller à une meilleure utilisation de cette ressource. Elle a ainsi procédé au remplacement de la robinetterie et des chasses d'eau afin d'installer des équipements sanitaires plus efficaces et conçus pour mieux gérer le débit de l'eau consommée. Ces



travaux se sont poursuivis en 2011-2012 et sont maintenant complétés à 75 %. Les nouveaux équipements sanitaires engendrent une économie d'eau considérable tout en respectant des normes d'hygiène plus élevées.

Sondage sur le développement durable

Durant l'été 2011, l'Assemblée a réalisé un sondage ayant pour but de mieux comprendre la vision du personnel sur sa démarche en matière de développement durable. Cet outil a également permis d'évaluer dans quelle mesure les infrastructures mises en place par l'Assemblée favorisent la pratique de l'activité physique et l'utilisation du transport alternatif.

Les résultats obtenus indiquent que 57 % des répondants ont recours au transport en commun pour se rendre au travail. En ce qui concerne le transport actif, 4 % des répondants affirment se déplacer en vélo et 15 % à pied. D'autre part, la majorité des répondants (77 %) considère que les infrastructures de l'Assemblée favorisent l'utilisation du transport en commun et du transport actif. Soulignons notamment que l'Assemblée met à la disposition des membres du personnel des douches et des supports à vélo. Elle leur offre aussi la possibilité de souscrire à un abonnement annuel au transport en commun.

À l'occasion de l'Année internationale des forêts décrétée par l'ONU, l'Assemblée a organisé, le 23 août 2011, l'activité « De la forêt à votre assiette ». Cette activité avait pour but de sensibiliser le personnel de l'Assemblée aux enjeux concernant la forêt québécoise et son développement. Plus spécifiquement, elle visait à faire découvrir des exploitations durables dans différentes régions, par la présentation et la dégustation de produits forestiers non ligneux.



LES PROJETS DE LOI ADOPTÉS

39^e législature – 2^e session (1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012)

CAN : Commission de l'Assemblée nationale	CFP : Commission des finances publiques
CAP : Commission de l'administration publique	CI : Commission des institutions
CAPERN : Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	CRC : Commission des relations avec les citoyens
CAT : Commission de l'aménagement du territoire	CSSS : Commission de la santé et des services sociaux
CCE : Commission de la culture et de l'éducation	CTE : Commission des transports et de l'environnement
CET : Commission de l'économie et du travail	

Projets de loi publics du gouvernement (adoptés)

n° 2	CTE	Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges (adopté à la majorité des voix à la suite d'un vote par appel nominal) (Votes : pour : 66 ; contre : 44 ; abstention : 0)
n° 3	CTE	Loi favorisant la sécurité en matière de transport scolaire et un meilleur encadrement du courtage en services de camionnage en vrac (adopté à l'unanimité)
n° 5	CFP	Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives (adopté à la majorité des voix)
n° 6	CFP	Loi sur les biens non réclamés (adopté à l'unanimité)
n° 7	CFP	Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le secteur financier (titre modifié) (adopté à l'unanimité)

- n° 8 CFP Loi n° 2 sur les crédits, 2011-2012
(adopté à la majorité des voix à la suite d'un vote par appel nominal)
(Votes : pour : 59 ; contre : 47 ; abstention : 0)
- n° 9 CI Loi resserrant l'encadrement des vérifications en matière de permis et apportant d'autres modifications à la Loi sur la sécurité privée
(adopté à l'unanimité)
- n° 10 CFP Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 17 mars 2011 et l'édiction de la Loi instituant le Fonds du Plan Nord
(adopté à la majorité des voix)
- n° 11 CET Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers
(adopté à l'unanimité)
- n° 13 CAT Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
(adopté à l'unanimité)
- n° 15 CI Loi concernant la lutte contre la corruption
(adopté à l'unanimité)
- n° 16 CSSS Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés (titre modifié)
(adopté à l'unanimité)
- n° 17 CI Loi permettant l'application de régimes particuliers en matière de lésions professionnelles et de santé et de sécurité du travail ainsi qu'en matière de relations du travail, de formation professionnelle et de gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (titre modifié)
(adopté à l'unanimité)
- n° 18 CAPERN Loi limitant les activités pétrolières et gazières
(adopté à l'unanimité)
- n° 21 CAPERN Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche
(adopté à la majorité des voix)
- n° 22 CAT Loi modifiant le Code civil concernant certains cas de résiliation du bail d'un logement
(adopté à l'unanimité)
- n° 23 CFP Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public
(adopté à la majorité des voix)

- n° 25 CRC Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix autorisé par le producteur (titre modifié)
(adopté à l'unanimité)
- n° 28 CET Loi modifiant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur
(adopté à l'unanimité)
- n° 30 CAT Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale
(adopté à l'unanimité)
- n° 32 CFP Loi donnant suite au discours sur le budget du 17 mars 2011 et modifiant diverses dispositions législatives (titre modifié)
(adopté à la majorité des voix)
- n° 33 CET Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction
(adopté à l'unanimité à la suite d'un vote par appel nominal)
(Votes : pour : 99 ; contre : 0 ; abstention : 0)
- n° 35 CET Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment
(adopté à l'unanimité à la suite d'un vote par appel nominal)
(Votes : pour : 111 ; contre : 0 ; abstention : 0)
- n° 39 CFP Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives
(adopté à l'unanimité)
- n° 40 CI Loi abrogeant la Loi assurant la continuité de la prestation des services juridiques au sein du gouvernement et de certains organismes publics et modifiant la Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales
(adopté à l'unanimité)
- n° 41 CSSS Loi modifiant la Loi sur la pharmacie
(adopté à l'unanimité à la suite d'un vote par appel nominal)
(Votes : pour : 111 ; contre : 0 ; abstention : 0)
- n° 42 CFP Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite en vue de prolonger certaines mesures d'atténuation des effets de la crise financière de 2008 à l'égard de régimes de retraite visés par cette loi
(adopté à l'unanimité)
- n° 54 CFP Loi concernant les paramètres sectoriels de certaines mesures fiscales
(adopté à l'unanimité)

n° 82	CCE	Loi sur le patrimoine culturel (adopté à l'unanimité à la suite d'un vote par appel nominal) (Votes : pour : 112 ; contre : 0 ; abstention : 0)
n° 88	CTE	Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles (adopté à l'unanimité)
n° 89	CTE	Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect (adopté à l'unanimité)
n° 119	CI	Loi concernant le processus électoral (adopté à l'unanimité)
n° 120	CI	Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques (adopté à l'unanimité)
n° 127	CSSS	Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux (adopté à la majorité des voix)
n° 130	CFP	Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds (titre modifié) (adopté à la majorité des voix)
n° 133	CFP	Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (adopté à l'unanimité)

Projets de loi publics du gouvernement à l'étape du dépôt du rapport de consultations

n° 31	CI	Loi modifiant diverses dispositions concernant l'organisation des services policiers (consultations particulières)
n° 38	CCE	Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance (consultation générale)
n° 46	CI	Loi concernant les enquêtes policières indépendantes (consultations particulières)
n° 55	CSSS	Loi concernant la reconnaissance professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale (consultations particulières)

Projets de loi publics du gouvernement déferés en commission parlementaire pour procéder à des consultations particulières

- | | | |
|-------|-----|--|
| n° 56 | CCE | Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école (consultations particulières) |
| n° 57 | CTE | Loi modifiant l'encadrement de l'utilisation des cinémomètres photographiques et des systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges et d'autres dispositions législatives (consultations particulières) |

Projets de loi publics du gouvernement à l'étape du dépôt du rapport de l'étude détaillée en commission

- | | | |
|-------|-----|--|
| n° 29 | CI | Loi instituant le Fonds Accès Justice |
| n° 34 | CAT | Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires |
| n° 43 | CI | Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives |

Projets de loi publics du gouvernement à l'étape de l'étude détaillée en commission

- | | | |
|-------|--------|--|
| n° 14 | CAPERN | Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable |
| n° 24 | CRC | Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation |

Projets de loi publics du gouvernement à l'étape de l'étude détaillée en commission

- | | | |
|-------|--------|--|
| n° 27 | CAPERN | Loi sur la Société du Plan Nord |
| n° 44 | CCE | Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance |
| n° 50 | CAPERN | Loi modifiant la Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité |
| n° 53 | CSSS | Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE |
| n° 58 | CFP | Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives |
| n° 94 | CI | Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements |
-

Projets de loi publics du gouvernement à l'étape de la présentation

- n° 4 Loi permettant aux municipalités d'octroyer un crédit de taxes à certains propriétaires d'immeubles résidentiels touchés par une hausse de leur valeur excédant la moyenne de façon significative
- n° 19 Loi prévoyant un régime temporaire concernant la représentation électorale et suspendant l'application de certaines dispositions de la Loi électorale
- n° 36 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux en matière d'approvisionnement en commun
- n° 37 Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de publicité foncière
- n° 45 Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile et la Loi sur le curateur public en matière de protection des personnes
- n° 47 Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme
- n° 48 Loi concernant l'inspection environnementale des véhicules automobiles
- n° 51 Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux concernant principalement la sécurité et le bien-être des animaux
- n° 59 Loi concernant le partage de certains renseignements de santé
- n° 61 Loi sur les comptables professionnels agréés
- n° 190 Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs
- n° 191 Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général
- n° 192 Loi modifiant la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques afin de réintégrer dans les limites territoriales de ce parc les terres qui en ont été distraites
- n° 193 Loi modifiant la Loi sur les transports
- n° 194 Loi modifiant la Loi sur l'assurance maladie
- n° 195 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels
- n° 196 Loi sur la protection des dénonciateurs du secteur public québécois
- n° 197 Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général afin de permettre la vérification intégrée d'Hydro-Québec
-

- n° 198 Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social
- n° 391 Loi visant à affirmer les valeurs fondamentales de la nation québécoise

Projets de loi publics au nom des députés à l'étape de la présentation

- n° 393 Loi modifiant la Loi sur l'administration publique afin d'obliger les ministères et organismes à publier un rapport mensuel de leurs dépenses
- n° 394 Loi sur l'Agence québécoise du cancer
- n° 395 Loi encadrant l'accessibilité et l'universalité des services de santé au Québec
- n° 396 Loi visant l'arrêt provisoire des activités d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste
- n° 397 Loi imposant un moratoire sur les projets d'exploration et d'exploitation des gaz de schiste
- n° 398 Loi mettant fin à la préséance des droits miniers sur les autres usages du territoire et modifiant de nouveau la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- n° 399 Loi modernisant les dispositions relatives aux briseurs de grève et modifiant de nouveau le Code du travail
- n° 490 Loi sur l'utilisation accrue du bois dans la construction
- n° 491 Loi interdisant l'exploration et l'exploitation de l'amiante et de l'uranium au Québec
- n° 492 Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale
- n° 493 Loi sur la révocation d'un député
- n° 494 Loi modifiant la Loi sur le traitement des élus municipaux
- n° 495 Loi sur la transparence en matière syndicale et modifiant diverses dispositions législatives
- n° 496 Loi établissant une date fixe pour l'élection des membres de l'Assemblée nationale à compter du 13 mai 2013
- n° 497 Loi modifiant le nom de la circonscription électorale de Verchères
- n° 498 Loi sur la dénonciation obligatoire de la pornographie juvénile
- n° 499 Loi sur l'occupation dynamique du territoire et la décentralisation

- n° 590 Loi visant à exclure l'obligation d'être représenté par avocat devant la Commission d'accès à l'information
- n° 591 Loi visant à confirmer l'application de la Charte de la langue française aux filiales des organismes gouvernementaux
- n° 593 Charte québécoise de la langue française

Projets de loi d'intérêt privé (adoptés)

- n° 200 CI Loi concernant Marie Alice Elisabeth Hélène Lacroix (adopté à l'unanimité)
- n° 201 CAT Loi concernant le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (adopté à l'unanimité)
- n° 202 CAT Loi concernant la Régie intermunicipale du secteur Nord de Lac-Saint-Jean Est (adopté à l'unanimité)
- n° 204 CAT Loi concernant le projet d'amphithéâtre multifonctionnel de la Ville de Québec (adopté à la majorité des voix)
(Vote : Pour 98, Contre 14, Abstention 5)
- n° 207 CAPERN Loi modifiant la Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie (adopté à l'unanimité)
- n° 209 CFP Loi concernant Club de curling de Rosemère Inc. (adopté à l'unanimité)

Projets de loi d'intérêt privé à l'étape de l'étude détaillée en commission

- n° 203 CAT Loi concernant la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog
- n° 205 CI Loi concernant certains actes de donation de Samuel Bronfman
- n° 229 CAT Loi concernant la Ville de Salaberry-de-Valleyfield

LES MANDATS EXERCÉS PAR LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

Commission de l'administration publique

Imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organisme public concernant :

- Examen du rapport annuel 2009-2010 de Services Québec et du rapport indépendant sur l'application de la Loi sur Services Québec
- La Vigie relative au projet Dossier de santé du Québec (Rapport du Vérificateur général 2010-2011, Tome I, Chapitre 5 et Tome II, Chapitre 3)
- Suivi au 24^e rapport de la Commission concernant la gestion des contrats présentant des situations à risque au ministère des Transports
- Les services de garde éducatifs à l'enfance (Rapport du Vérificateur général, Automne 2011, Chapitre 5)
- Application de la Loi sur le développement durable (Rapport du Vérificateur, général 2010-2011, Rapport du Commissaire au développement durable, Chapitre 5)
- Indemnisation des personnes ayant subi un accident (Rapport du Vérificateur général Automne 2011, Chapitre 6)

Autres mandats :

- Audition de M. Jacques Duchesneau, dirigeant de l'Unité anticollusion du ministère des Transports, sur son rapport
- Audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion et ses engagements financiers 2010-2011

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Étude détaillée : 4 projets de loi publics et 1 projet de loi d'intérêt privé

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 18, Loi limitant les activités pétrolières et gazières

Étude des crédits budgétaires 2011-2012**Interpellations :**

- Le prix de l'essence au Québec
- La crise agricole au Québec
- Les entreprises et les travailleurs forestiers du Québec
- La centrale nucléaire Gentilly-2
- L'agriculture au Québec

Autre mandat :

- Consultation générale sur le Livre vert pour une politique bioalimentaire intitulée : *Donner le goût du Québec*

Surveillance d'organismes et reddition de comptes :

- La Financière agricole du Québec

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- La sécurité des approvisionnements en produits pétroliers

Commission de l'aménagement du territoire

Étude détaillée : 4 projets de loi publics et 3 projets de loi d'intérêt privé

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 22, Loi modifiant le Code civil concernant certains cas de résiliation du bail d'un logement
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

Étude des crédits budgétaires 2011-2012**Autre mandat :**

- Consultation générale sur l'Avant-projet de loi intitulé *Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme*

Surveillance d'organismes et reddition de comptes :

- Commission municipale du Québec
-

Étude de pétitions

- Le surpeuplement des logements au Nunavik

Commission de la culture et de l'éducation

Étude détaillée : 1 projet de loi public

Consultation :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 56, Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école

Étude des crédits budgétaires 2011-2012**Interpellations :**

- L'administration et le financement du réseau public d'éducation primaire, secondaire et professionnelle
- La hausse des frais de scolarité imposée par le gouvernement libéral en 2012
- La situation du français au Québec
- La Charte de la langue française

Autres mandats :

- Élection à la vice-présidence de la Commission
- Examen du plan stratégique 2009-2012, les orientations, les activités et l'administration de la Société de télédiffusion du Québec
- Examen du plan stratégique 2009-2012, les orientations, les activités et l'administration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- Élection à la vice-présidence de la Commission

Étude de pétitions :

- Lutte contre l'intimidation à l'école

Commission de l'économie et du travail

Étude détaillée : 4 projets de loi publics

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 35, Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment

Étude des crédits budgétaires 2011-2012

Interpellation :

- La modernisation de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

Surveillance d'organismes et reddition de comptes :

- Régie des installations olympiques
- Commission des partenaires du marché du travail et étude des états financiers et des rapports annuels 2007-2008 à 2010-2011 du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Autres mandats :

- Élection à la présidence de la Commission
- Examen du rapport déposé par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 60 de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Étude de pétitions :

- Abolition de certaines pénalités touchant les victimes d'accidents et de maladies du travail et demande d'abolition du Bureau d'évaluation médicale

Commission des finances publiques

Étude détaillée : 11 projets de loi publics et 1 projet de loi d'intérêt privé

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier
 - Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 23, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public
 - Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives
-

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

Étude des crédits budgétaires 2011-2012

Interpellation :

- L'avenir des régimes de retraite

Autres mandats :

- Poursuite du débat sur le discours sur le budget 2010-2011
- Poursuite du débat sur le discours sur le budget 2011-2012

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- Étude des mesures pour contrer la consommation du tabac de contrebande

Commission des institutions

Étude détaillée : 9 projets de loi publics et 1 projet de loi d'intérêt privé

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 9, Loi resserrant l'encadrement des vérifications en matière de permis et apportant d'autres modifications à la Loi sur la sécurité privée
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 29, Loi instituant le Fonds Accès Justice
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 31, Loi modifiant diverses dispositions concernant l'organisation des services policiers
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 46, Loi concernant les enquêtes policières indépendantes

Étude des crédits budgétaires 2011-2012

Interpellations :

- Les conséquences des décisions du gouvernement canadien sur le Québec
- La situation des sinistrés du Haut-Richelieu

Surveillance d'organisme et reddition de comptes :

- Commission des services juridiques
-

Autres mandats :

- Consultation générale sur l'Avant-projet de loi instituant le nouveau Code de procédure civile
- Le Protecteur du citoyen

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- Audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Commission des relations avec les citoyens

Étude détaillée : 2 projets de loi publics

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation
- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix annoncé par le vendeur autorisé

Étude des crédits budgétaires 2011-2012**Interpellations :**

- La laïcité et l'égalité entre les hommes et les femmes
- La situation des aînés au Québec

Autre mandat :

- Consultation générale sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015

Commission de la santé et des services sociaux

Étude détaillée : 3 projets de loi publics

Consultations :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées
 - Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 41, Loi modifiant la loi sur la pharmacie
-

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 55, Loi concernant la reconnaissance professionnelle des technologues en électrophysiologie médicale

Étude des crédits budgétaires 2011-2012

Interpellation :

- La politique du médicament au Québec

Étude entreprise à l'initiative de la Commission :

- Audition de auditions publiques la ministre déléguée aux Services sociaux, du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec et du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes du Québec dans le cadre du suivi du mandat d'initiative sur l'itinérance

Études de pétitions :

- La pratique de sage-femme
- Le cancer de la peau et le bronzage artificiel

Autres mandats :

- Élection à la vice-présidence de la Commission
- Audition des Agences de la santé et des services sociaux de Montréal, de Laval et de Lanaudière dans le cadre de l'étude de leurs rapports annuels de gestion 2005-2006 à 2009-2010
- Audition des Agences de la santé et des services sociaux des Laurentides et de la Montérégie dans le cadre de l'étude de leurs rapports annuels de gestion 2006-2007 à 2009-2010
- Examen des rapports sur la mise en œuvre de la Loi sur le tabac 2005-2010

Commission des transports et de l'environnement

Étude détaillée : 4 projets de loi publics

Consultation :

- Consultations particulières dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges

Étude des crédits budgétaires 2011-2012

Autre mandat :

- Étude du Rapport d'évaluation du projet pilote sur les cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges

Allocations et sommes versées aux députés en 2011-2012

Masse salariale des députés

Rémunération régulière (comprend l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle)	12 228 884 \$
---	---------------

Autres allocations

Allocations de dépense, de présence et allocations pour des activités politiques	3 084 251 \$
Allocations de transition (comprend les allocations versées lors du départ d'un député)	361 987 \$
Déplacement de la circonscription électorale à l'Hôtel du Parlement	1 124 103 \$
Logement à Québec ou en banlieue	1 545 301 \$
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier mandat	20 787 \$
Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale	5 442 412 \$

Autres dépenses

	Personnel des députés	Personnel des cabinets	Total
Masse salariale	13 563 177 \$	6 680 011 \$	20 243 188 \$
Frais de déplacement	421 735 \$	490 930 \$	912 665 \$
Services de recherche des partis politiques			2 300 298 \$

LES MANDATS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Le **secrétaire général** est le premier fonctionnaire de l'Assemblée nationale et le premier conseiller en matière de procédure parlementaire auprès du président et de l'ensemble des députés. Il assure la surveillance et la gestion du personnel de l'Assemblée nationale, administre les affaires courantes et exerce les autres fonctions qui lui sont assignées par le Bureau de l'Assemblée nationale, dont il est le secrétaire.

La **Direction du secrétariat du Bureau** voit à l'organisation et au suivi des travaux du Bureau et fournit aux parlementaires les renseignements concernant leurs conditions de travail et les services qui leur sont offerts. Elle assiste également le secrétaire général dans la gestion courante de son bureau, en plus de coordonner et de réaliser des mandats et des projets de nature institutionnelle.

La **Direction de la Bibliothèque** assure la conservation des documents parlementaires et la gestion des archives et en facilite le repérage. En plus de veiller à composer une collection répondant aux besoins actuels et à venir, elle offre différents services de référence, de documentation de presse et de recherche pour les parlementaires et les unités administratives de l'Assemblée nationale.

La **Direction de la traduction et de l'édition des lois** fournit l'ensemble des services professionnels et techniques de traduction, de révision, d'édition et d'impression des textes législatifs et répond aux besoins de traduction des unités administratives.

La **Direction générale des affaires juridiques et parlementaires** conseille l'Assemblée nationale sur le plan juridique et fournit l'ensemble des services professionnels en matière de rédaction de projets de loi des députés et de projets de loi d'intérêt privé. Elle coordonne, planifie et contrôle les activités des directions du secteur parlementaire et assiste le secrétaire général dans son rôle de conseiller concernant les travaux de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires.

La **Direction des travaux parlementaires** assure la préparation, le bon déroulement et le suivi des séances de l'Assemblée et des commissions. Elle édite, en français et en anglais, le Feuilleton et préavis et le procès-verbal de chaque séance ainsi que le Règlement et autres règles de procédure de l'Assemblée. Elle fournit l'expertise professionnelle et technique reliée à la planification, à l'organisation, au déroulement et au suivi des travaux des commissions parlementaires.

Le **Secrétariat général adjoint à l'administration** fournit les services nécessaires de diffusion des débats, de ressources humaines, de ressources financières, d'approvisionnement et de vérification, de gestion immobilière et de ressources matérielles, d'informatique et de télécommunications, de sécurité et de services alimentaires. Il assiste le secrétaire général dans la gestion des affaires administratives et dans la gestion de l'information numérique.

La **Direction de la diffusion des débats** gère la télédiffusion des travaux parlementaires, des conférences de presse et points de presse et de certaines activités spéciales ainsi que l'enregistrement audio à des fins de transcription, de révision et d'édition et de mise en pages du Journal des débats.

La **Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles** est responsable des activités de construction, de rénovation, de conservation, de restauration, d'aménagement et d'entretien des édifices de l'Assemblée, et s'occupe de l'ameublement et de la signalisation. Elle coordonne et contrôle l'ensemble des activités liées aux services de courrier et de messagerie, d'imprimerie, de reprographie, d'approvisionnement en fournitures et en équipement de bureau et de distribution des documents parlementaires.

La **Direction de l'informatique et des télécommunications** oriente et conseille les autorités sur les orientations et les politiques relatives aux données, aux systèmes et aux technologies de l'information. Elle fournit les services requis en informatique, en bureautique et en télécommunications, donne de la formation ainsi que du soutien dans l'utilisation des équipements, des logiciels et des systèmes informatiques et collabore aux stratégies de développement liées aux nouvelles technologies.

La **Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification** coordonne et supervise les activités liées à la préparation et au suivi du budget, à la comptabilisation des opérations et à l'approvisionnement. Elle conseille et assiste les autorités et les gestionnaires en matière de finances et d'approvisionnement.

La **Direction des ressources humaines** assiste les autorités et les gestionnaires en matière d'organisation administrative, de gestion de l'effectif, d'évaluation et de classification des emplois et d'organisation du travail. Elle coordonne et réalise les activités liées à l'organisation du travail, à la dotation des emplois, à la gestion de l'effectif, aux relations de travail, à la rémunération, aux conditions de travail et santé et sécurité au travail et au développement des compétences.

La **Direction de la sécurité** conseille les autorités sur toute mesure de sécurité et assure la protection des personnes et des biens de même que la sécurité dans les édifices et les locaux de l'Assemblée nationale.

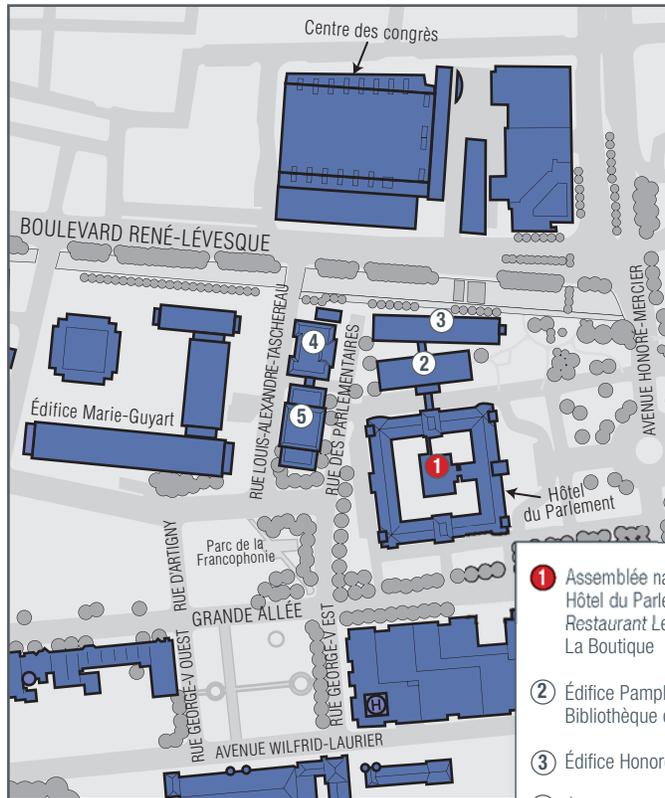
La **Direction générale des affaires institutionnelles, du protocole et de l'accueil** fournit les services professionnels et techniques en matière de communication, d'activités éducatives, de protocole et de relations interparlementaires et internationales. Elle est responsable du volet protocolaire de l'Assemblée ainsi que de la préparation et du bon fonctionnement des cérémonies officielles. Enfin, elle assure les services d'accueil et de renseignements pour le public, les visites guidées de l'hôtel du Parlement ainsi que la gestion de la Boutique de l'Assemblée.

La **Direction des communications** favorise le rayonnement de l'Assemblée nationale en faisant connaître son rôle démocratique auprès de la population. En plus d'être responsable des communications et des relations publiques de l'institution, elle offre des services de graphisme et d'édition, de rédaction, de révision, de communications Web ainsi qu'un service d'information aux médias.

La **Direction de l'éducation à la démocratie parlementaire** conçoit, élabore et réalise des activités à caractère pédagogique destinées à certains publics cibles et fournit un soutien professionnel et technique à l'occasion des simulations parlementaires.

La **Direction des relations interparlementaires et internationales** conseille les autorités en matière de relations interparlementaires et internationales et coordonne les activités de l'Assemblée nationale dans ce domaine.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Colline Parlementaire - édifices et stationnements

- 1 Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Restaurant Le Parlementaire
La Boutique
- 2 Édifice Pamphile-Le May
Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- 3 Édifice Honoré-Mercier
- 4 Édifice Jean-Antoine-Panet
Édifice André-Laurendeau

ASSEMBLÉE NATIONALE

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Renseignements généraux

Téléphone : 418 643-7239
Ligne sans frais : 1 866 DÉPUTÉS
(1 866 337-8837)
Télécopieur : 418 646-4271
accueil@assnat.qc.ca

VISITES GUIDÉES

Horaire normal

Lundi au vendredi, 9 h à 16 h 30

Horaire d'été

24 juin à la fête du Travail :
Lundi au vendredi, 9 h à 16 h 30
Samedi et dimanche, 24 juin et 1^{er} juillet et
fête du Travail, 10 h à 16 h 15
*Les groupes de plus de 10 personnes sont priés
de réserver.*

VISITES GUIDÉES EXTÉRIEURES

24 juin à la fête du Travail :
Lundi au dimanche, 10 h à 15 h 30

Renseignements

Téléphone : 418 643-7239
Télécopieur : 418 646-4271
Courriel : accueil@assnat.qc.ca

RESTAURANT LE PARLEMENTAIRE

Lundi au vendredi, 8 h à 14 h 30

Réservations

Téléphone : 418 643-6640
Télécopieur : 418 643-6378
resto@assnat.qc.ca

LA BOUTIQUE

Horaire régulier

Lundi au vendredi, 8 h 30 à 17 h

Horaire d'été

24 juin à la fête du Travail :
Lundi au vendredi, 9 h à 17 h
Samedi et dimanche, 10 h à 17 h

Renseignements

Téléphone : 418 643-8785
Télécopieur : 418 528-6022
laboutique@assnat.qc.ca

* Modifications sans préavis

A

Activités d'information

Santé et sécurité au travail, 105

Activités institutionnelles

Promotion, 94

Activités parlementaires. Voir aussi**Simulations parlementaires ;****Stages parlementaires**

Télédiffusion, 92

Webdiffusion, 92

Affaires courantes, 27–31**Affaires du jour, 27****Affaires inscrites par les députés de l'opposition, 32.***Voir aussi* **Autres affaires inscrites au Feuilleton****Affaires prioritaires, 31****Allocations**

Députés, 126

Anniversaires

Députés

Vie parlementaire, 21

Hôtel du Parlement, 72

Plaque commémorative, 74

**APC. Voir Association parlementaire
du Commonwealth****APF. Voir Assemblée parlementaire
de la Francophonie****Assemblée nationale. Voir aussi Bibliothèque
de l'Assemblée nationale ; Mandats confiés
par l'Assemblée nationale ; Médaille de
l'Assemblée nationale ; Médaille d'honneur de
l'Assemblée nationale ; Personnes désignées
par l'Assemblée nationale ; Site Internet de
l'Assemblée nationale**

Composition, 19

Crédits 2011-2012, 106

Développement durable, 108–109

Diagramme, 24

Journées de familiarisation

Personnes immigrantes, 79

Mission, 15

Organigramme, 102

Personnel, 101–103

Perfectionnement et formation, 104

Relations bilatérales, 62–63

Relations interparlementaires et internationales

Objectifs, 53

Sièges

Répartition, 20

Unités administratives

Mandats, 127–129

Visites guidées, 77–78

Personnes malentendantes, 78

Visites officielles, 66–68

Assemblée parlementaire de la Francophonie, 53–54**Association parlementaire du Commonwealth, 56****Autres affaires inscrites au Feuilleton, 32****Avis touchant les travaux des commissions, 31**

B

Barreau du Québec

Membres

Formation, 104–105

Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 81–83

Collections, 82–83

Gestion documentaire et archives, 96

Services de recherche, 82

Services de référence, 82

Statistiques de fréquentation, 83

Borne interactive. Voir Mosaïque électronique**Brunchs thématiques**

Restaurant Le Parlementaire, 79

C

Campagne Entraide, 107**Canal de l'Assemblée nationale**

Statistiques, 92–93

**Chaire de recherche sur la démocratie et
les institutions parlementaires, 90–91****Changements d'allégeance**

Députés, 17–18

**Colloque sur la démocratie, les députés et
les médias, 75****Commissaire à l'éthique et à la déontologie, 52****Commissaire au lobbying, 52****Commission de l'administration publique**

Mandats, 49–50

**Commission spéciale sur la question de mourir
dans la dignité, 41–42**

Rapport, 42

Commissions parlementaires, 34–51

- Compétences, 36–40
- Composition, 36–40
- Mandats, 42–50, 119–126
- Mandats conférés par une loi, 44–45
- Mandats confiés par l'Assemblée nationale, 42–44
- Mandats de reddition de comptes et surveillance d'organismes, 46
- Mandats d'initiative, 47–48
 - Pétition, 48–49
- Président, 35
- Rapports
 - Prise en considération, 32
- Rapports et documents de réflexion, 50–51
- Vice-présidents, 36

Confédération parlementaire des Amériques, 57–59**Conférences midi**

- Hôtel du Parlement
- Histoire, 74

Consultations générales, 43**Consultations particulières, 43****Consultations publiques, 43–44****Coopération interparlementaire, 64–66****COPA. *Voir* Confédération parlementaire des Amériques****Council of State Governments, 61****Cours en droit et procédure parlementaire, 92****CSG. *Voir* Council of State Governments****D****Débats d'urgence, 31–32****Débats reconstitués de l'Assemblée législative**
Publication, 97**Décisions**

- Présidence, 19–20

Déclarations de député, 28**Déclarations ministérielles, 28****Démissions**

- Députés, 17
- Président de l'Assemblée nationale, 16

Dépôt de documents, 28**Députés. *Voir aussi* Déclarations de député**

- Allocations, 126
- Anniversaires
 - Vie parlementaire, 21
- Changements d'allégeance, 17–18
- Démissions, 17
- Rôle, 15

Développement durable

- Assemblée nationale, 108–109

Diagramme

- Assemblée nationale, 24

Diplomatie parlementaire, 53–68**Directeur général des élections, 52****E****Eastern Regional Conference du Council of State Governments, 61****Élection**

- Président de l'Assemblée nationale, 16

Élections partielles, 17**ERC/CSG. *Voir* Eastern Regional Conference du Council of State Governments****Étude des crédits budgétaires 2011-2012, 44****Exposition *Je me souviens***

- Inauguration, 73

Expositions, 76**F****Fait personnel**

- Intervention, 29–30

Femmes en politique

- Monument, 21

Figures de la démocratie* (émission), 94*Fondation Jean-Charles-Bonenfant, 87****Fontaine de Tourny**

- Mosaïque de fleurs, 74

Formation. *Voir aussi* Perfectionnement et formation

- Barreau du Québec
- Membres, 104–105

Forum étudiant, 86

H**Histoire**

Hôtel du Parlement
Conférences midi, 74

Horaire

Séances de l'Assemblée, 25
Séances des commissions parlementaires, 35

Hôtel du Parlement

Anniversaire, 72
Plaque commémorative, 74
Histoire
Conférences midi, 74
Journées portes ouvertes, 76
Statistiques de fréquentation, 77

I**Institutions européennes**

Relations, 62–63

J**Jeunes explorateurs d'un jour (programme), 81****Journées de familiarisation**

Assemblée nationale
Personnes immigrantes, 79

Journée de réflexion sur l'application de la Loi sur l'administration publique, 50**Journée du livre politique au Québec, 80****Journées portes ouvertes**

Hôtel du Parlement, 76

L**La procédure parlementaire du Québec (livre)**

Publication, 27

Lois

Traduction, 34

M**Mandats**

Commission de l'administration publique, 49–50
Commissions parlementaires, 42–50, 119–126
Unités administratives
Assemblée nationale, 127–129

Mandats conférés par une loi

Commissions parlementaires, 44–45

Mandats confiés par l'Assemblée nationale

Commissions parlementaires, 42–44

Mandats de reddition de comptes et surveillance d'organismes

Commissions parlementaires, 46

Mandats d'initiative

Commissions parlementaires, 47–48
Pétitions, 48–49

Médaille de l'Assemblée nationale, 72**Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale, 72****Médaille du député, 72****Médaille du Président, 72****Mémoires de députés (émission), 93****Monument**

Femmes en politique, 21

Mosaïque de fleurs

Fontaine de Tourny, 74

Mosaïque électronique, 95**Motions sans préavis, 30****N****National Conference of State Legislatures, 60****NCSL. Voir National Conference of State Legislatures****Nomination**

Vérificateur général par intérim, 52

O**Objets patrimoniaux**

Acquisition et mise en valeur, 96

Ordre de la Pléiade

Récipiendaires, 55

Organigramme

Assemblée nationale, 102

P

Pages étudiants

Programme de stages, 91–92

Parlement des jeunes, 86**Parlement écolier, 85****Parlement étudiant du Québec, 86****Parlement jeunesse, 86****Parlementaires de la 39^e législature (au 31 mars 2012), 22–23****Parlements au primaire, 89. Voir aussi Prix des Parlements au primaire****Parlements au secondaire, 89. Voir aussi Prix des Parlements au secondaire****Patrimoine documentaire, 96–97****Patrimoine immobilier et urbain, 97. Voir aussi Objets patrimoniaux****Perfectionnement et formation**

Assemblée nationale
Personnel, 104

Période des questions et réponses orales, 30**Personnel**

Assemblée nationale, 101–103
Perfectionnement et formation, 104

Personnes désignées par l'Assemblée nationale, 52**Personnes immigrantes**

Assemblée nationale
Journées de familiarisation, 79

Personnes malentendantes

Assemblée nationale
Visites guidées, 78

Pétitions, 28–29

Mandats d'initiative
Commissions parlementaires, 48–49

Plan d'organisation administrative

Modification, 101

Plaque commémorative

Hôtel du Parlement
Anniversaire, 74

Présidence

Décisions, 19–20

Président

Commissions parlementaires, 35

Président de l'Assemblée nationale

Démission, 16
Élection, 16
Rencontres officielles, 65–66

Prix des Parlements au primaire, 90**Prix des Parlements au secondaire, 90****Prix Zénith du Forum des responsables des communications, 104****Programme de stages**

Pages étudiants, 91–92

Projets de loi

Étude détaillée, 42
Présentation, 28

Projets de loi publics

Cheminement, 33

Projets de loi adoptés, 33, 111–118**Promotion**

Activités institutionnelles, 94

Protecteur du citoyen, 52**Publications**

Débats reconstitués de l'Assemblée législative, 97
La procédure parlementaire du Québec (livre), 27
Québec, splendeurs capitales (livre), 73

Q

***Québec, splendeurs capitales* (livre)**

Publication, 73

R

Rapport

Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité, 42

Rapports

Commissions parlementaires
Prise en considération, 32

Rapports et documents de réflexion

Commissions parlementaires, 50–51

Relations bilatérales

Assemblée nationale, 62–63

Relations interparlementaires et internationalesAssemblée nationale
Objectifs, 53**Rencontres officielles. Voir aussi Visites officielles**

Président de l'Assemblée nationale, 65–66

Renseignements pratiques, 130**Renseignements sur les travaux de l'Assemblée nationale, 31****Restaurant Le Café du Parlement, 78****Restaurant Le Parlementaire**Brunchs thématiques, 79
Statistiques de fréquentation, 78**S****Salles de sous-commissions**

Réaménagement, 98

Santé et sécurité au travail

Activités d'information, 105

Séances de l'AssembléeHoraire, 25
Statistiques, 26**Séances des commissions parlementaires**Horaire, 25
Statistiques, 26**Sièges**Répartition
Assemblée nationale, 20**Simulations parlementaires, 85–86****Site Internet de l'Assemblée nationale**Nouveautés, 94–95
Section « Carrières et stages », 95
Statistiques de fréquentation, 95**Stages parlementaires, 87–89. Voir aussi Programme de stages****Statistiques**Canal de l'Assemblée nationale, 92–93
Séances de l'Assemblée, 26
Séances des commissions parlementaires, 26**Statistiques de fréquentation**Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 83
Hôtel du Parlement, 77
Restaurant Le Parlementaire, 78
Site Internet de l'Assemblée nationale, 95**T****Télédiffusion. Voir aussi Canal de l'Assemblée nationale**

Activités parlementaires, 92

Tournée de la présidence, 84**Tournoi jeunes démocrates, 85****Traduction**

Lois, 34

U**Unités administratives**Mandats
Assemblée nationale, 127–129**V****Vérificateur général, 52****Vérificateur général par intérim**

Nomination, 52

Vice-présidents

Commissions parlementaires, 36

Vie parlementaireDéputés
Anniversaires, 21**Violation de droit ou de privilège**

Intervention, 29–30

Visites guidéesAssemblée nationale, 77–78
Personnes malentendantes, 78**Visites officielles. Voir aussi Rencontres officielles**

Assemblée nationale, 66–68

Votes reportés, 30**W****Webdiffusion**

Activités parlementaires, 92

Jun 2012





ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3
assnat.qc.ca
accueil@assnat.qc.ca
1 866 DÉPUTÉS